

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

Paix – Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE CURRICULA ET  
ÉVALUATION

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES DE  
L'EDUCATION ET INGENIERIE EDUCATIVE



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

FACULTY OF EDUCATION

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF CURRICULUM  
AND EVALUATION

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE  
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL UNIT OF RESEARCH AND  
TRAINING IN SCIENCES OF EDUCATION

**INSPECTION SCOLAIRE ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE  
L'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  
EN RÉPUBLIQUE DU TCHAD : ÉTUDE MENÉE AUPRÈS DES DIRECTEURS  
D'ÉCOLES PRIMAIRES DANS LE DÉPARTEMENT DE LAC WEY**

Mémoire rédigé et soutenu publiquement le 25 Septembre 2024 en vue de l'obtention du diplôme de  
Master en Sciences de l'Education

Filière : **Management de l'Education**

Option : **Administration et Inspection en Education**

Par :

**MALABA MAHAMAT**

Matricule : **22V3985**

*Titulaire d'une Licence en Sociologie de Développement*



**JURY**

<i>Qualité</i>	<i>Noms et Prénoms</i>	<i>Grade</i>	<i>Université</i>
<i>Président :</i>	<b>MAINGARI Daouda</b>	<b>Pr</b>	<b>Université I</b>
<i>Rapporteur :</i>	<b>NKECK BIDIAS Renée Solange</b>	<b>Pr</b>	<b>Université I</b>
<i>Examineur :</i>	<b>NDJONMBOG Joseph Roger</b>	<b>CC</b>	<b>Université I</b>

**Année académique 2023 - 2024**

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES .....	vii
LISTE DES ANNEXES .....	viii
RESUMÉ.....	ix
ABSTRACT .....	x
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PARTIE I : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE.....	4
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ETUDE .....	5
CHAPITRE 2 : INSERTION THEORIQUE DE L'ETUDE.....	20
PARTIE II : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE DE LA .....	48
CHAPITRE 3 : DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	49
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.....	60
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES .....	78
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	87
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET WEBOGRAPHIQUES .....	89
TABLE DES MATIERES .....	124

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier amplement les personnes ci-après citées :

- Mes parents de m'avoir soutenu sans relâche durant mon séjour académique au Cameroun jusqu'à l'admission en cycle de Master recherche professionnalisant à l'Université de Yaoundé I.
- Mon grand frère, Moumine Mahamat, qui a contribué activement à la réalisation de cet exercice scientifique ainsi que tous mes frères et sœurs pour leurs souhaits de réussite formulés en mon égard.
- Mon Directeur de Mémoire, Pr NKECK BIDIAS Renée Solange de m'avoir encadré, orienté et conseillé. N'eût été son apport régulier à la rédaction et correction de ce mémoire, il n'aurait pas atteint sa phase de présentation devant un Jury scientifique.

J'adresse mes remerciements à tous mes enseignants, du Cycle primaire, secondaire et universitaire d'avoir contribué à ma formation. J'adresse également mes remerciements au personnel administratif de l'Université de Yaoundé I et celui de la FSE en leur rang respectif.

J'exprime ma pleine reconnaissance envers mes frères, sœurs et condisciples qui m'ont accompagné à défendre ce mémoire universitaire en date du 25/10/2024.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

**APEE** : Association des Parents d'Élèves

**AFD** : Agence Française pour le Développement

**CRPP** : Centre Régional de Perfectionnement Pédagogique

**CEFEN** : Certificat Élémentaire de Fin d'Études Normales

**CFEN** : Certificat de Fin d'Études Normales

**CNC** : Centre National des Curricula

**CPPOP** : Conseiller Pédagogique Principal à Orientation Pratique

**CP** : Cours Préparatoire

**CE** : Cours Élémentaire

**CM** : Cours Moyen

**EQACER** : (E) Enseigner, (Q) Questionner, (A) Attendre, (C) Choisir, (E) Écouter, (R) Réagir ;

**EPT** : Éducation Pour Tous

**ENS** : École Normale Supérieure

**ENI** : École Normale d'Instituteurs

**IPEP** : Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire

**IDEN** : Inspection Départementale de l'Éducation Nationale

**ISSED** : Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation

**IIEP** : Institut Internationale de Planification de l'Éducation

**IPS** : Indicateurs de Prestation de Services

**ID** : Initiative pour le Développement

**MENPC** : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique

**MED531** : Analyse des données et Modélisation

**ODD** : Objectifs du Développement Durable

**PAQEPP** : Projet d'Amélioration de la qualité de l'Éducation de base et de Promotion d'une gestion de Proximité

**PME** : Partenariat Mondial pour l'Éducation

**PADIESE** : Partenariat pour l'Appui et le Développement des Innovations en Éducation, Santé et Environnement

**RI** : Remédiation Pédagogique Immédiate

**RI** : Remédiation Pédagogique Différée

**SICI** : Conférence Internationale des Inspectorats en Éducation

**SET** : Centrale Syndicale des Enseignants du Tchad

**STE** : Sommet International sur la Transformation de l'Éducation

**TOC** : Théorie des contraintes

**UNESCO** : Organisation des Nations Unis pour l'Education, la Science et la Culture

**VI** : Variable indépendante

**VD** : Variable dépendante

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Structuration du modèle de l’inspection classique .....	27
Tableau 2 : Structuration du modèle de contrôle central .....	29
Tableau 3 : Structuration du modèle de l’appui de proximité.....	30
Tableau 4 : Structuration du modèle de l’inspection par les pairs .....	32
Tableau 5 : Sous-dispositif d’une formation continue des enseignants du primaire.....	38
Tableau 6 : Tableau illustratif d’une grille de remédiation en Mathématiques (outil de remédiation des lacunes des écoliers) .....	40
Tableau 7 : Tableau synoptique .....	46
Tableau 8 : Nombre des directeurs d’écoles primaires dans le Département de Lac Wey reparti en fonction de trois arrondissements et Inspections Pédagogiques de l’Enseignement Primaire .....	51
Tableau 9 : Observation méthodique des leçons .....	61
Tableau 10 : Vérification des manuels scolaires inscrits au programme d’enseignement primaire .....	61
Tableau 11 : Efficacité des méthodes pédagogiques adoptées par l’inspecté .....	62
Tableau 12 : Vérification des fiches pédagogiques.....	62
Tableau 13 : Vérification des cahiers de préparation de leçons .....	63
Tableau 14 : Vérification des résultats trimestriels .....	63
Tableau 15 : Vérification des exercices pratiques de apprenants.....	64
Tableau 16 : Régularité des corrections de exercices pratiques.....	64
Tableau 17 : Vérification de la progression de ces exercices pratiques .....	64
Tableau 18 : Qualification professionnelle de instituteurs.....	65
Tableau 19 : Encadrement pédagogique de instituteurs incompetents .....	66
Tableau 20 : Aptitudes à adopter des bonnes pratiques pédagogiques après un encadrement	66
Tableau 21 : Disponibilité des manuels scolaires inscrits au programme d’enseignement primaire .....	67
Tableau 22 : Organisation des entretiens pédagogiques .....	67
Tableau 23 : Remplissage et remise de bulletins d’inspection.....	68
Tableau 24 : Niveau d’études des enquêtés .....	69
Tableau 25 : Récapitulatif des modèles.....	70
Tableau 26 : Analyse du degré de significativité de l’activité d’observation de méthodes	

pédagogiques sur la qualité de l'enseignement (ANOVA).....	70
Tableau 27 : Coefficients .....	71
Tableau 28 : Récapitulatif des modèle .....	71
Tableau 29 : Précision du niveau de significativité de la vérification de documents pédagogiques sur la qualité de l'enseignement primaire (ANOVA) .....	72
Tableau 30 : Coefficients .....	72
Tableau 31 : Récapitulatif des modèles.....	72
Tableau 32 : Précision du niveau de significativité des activités de formation continue sur la qualité de l'enseignement primaire (ANOVA) .....	73
Tableau 33 : Coefficients .....	73
Tableau 34 : Récapitulatif de tests d'hypothèses secondaires avec la régression.....	74

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Histogramme n° 1 : Illustration de l'échantillon d'étude selon le sexe .....	68
Histogramme n° 2 : Illustration de l'échantillon d'étude selon l'ancienneté au poste de directeur d'école primaire.....	69

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : Questionnaire d'enquête .....	91
Annexe 2 : Guide d'entretien adressé aux directeurs d'écoles primaires .....	94
Annexe 3 : Autorisation de recherche obtenu auprès du service du vice du Doyen .....	95
Annexe 4 : Autorisation de recherche obtenu auprès de la Délégation Provinciale de l'Éducation Nationale du Logone Occidental .....	96
Annexe 5 : Grille d'observation de leçons 1, par IPEP de Lac Wey, 2022 .....	97
Annexe 6 : Grille d'observation de leçons 2, par IPEP de Lac Wey, 2022 .....	100
Annexe 7 : Grille de Suivi de pédagogie 3, par IPEP de Lac Wey .....	104
Annexe 8 : Bulletin d'inspection, par IPEP de Lac Wey, 2019 : .....	106
Annexe 9 : Rapport annuel d'inspection de l'école Doudou Amis des Enfants, 2023 .....	108

## RESUMÉ

La présente étude traite d'inspection scolaire et amélioration de la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire en République du Tchad. Elle est menée auprès des directeurs d'écoles primaires dans le Département de Lac Wey. C'est une recherche opérationnelle. Elle se propose d'évaluer l'impact des activités pédagogiques de inspecteurs scolaires départementaux sur la qualité de l'enseignement primaire. La triangulation des méthodes et instruments de collecte des données fut adoptée afin de recueillir des informations objectives permettant d'évaluer ces activités. Leurs activités pédagogiques se conçoivent comme des visites inopinées ou planifiées au cours desquelles, les inspecteurs départementaux de l'enseignement primaire contrôlent les enseignements dispensés aux écoliers. Ils effectuent ce contrôle pédagogique afin de s'assurer de l'application des règles et principes généraux qui garantissent un enseignement de qualité. Ce contrôle pédagogique s'effectue au moyen des outils d'observation de leçons. Après avoir effectué le contrôle pédagogique, ils rédigent trois (3) bulletins d'inspections périodiques en indiquant les aspects positifs et négatifs des inspectés à améliorer afin de dispenser un enseignement de qualité aux apprenants. À partir des indicateurs d'observation des leçons mentionnés dans les bulletins d'inspection, les inspecteurs de l'enseignement primaire organisent des entretiens et des activités d'encadrement pédagogiques en faveur des instituteurs incompetents afin qu'ils développent des compétences requises et assurent la qualité de l'enseignement primaire. Et, selon les résultats de recherche auxquels nous sommes parvenus, ces activités d'encadrement ou de formation continue impactent positivement sur la qualité de l'enseignement primaire. Par conséquent, elles l'améliorent. Plus concrètement, 65% de nos enquêtés affirment que les instituteurs incompetents encadrés par les inspecteurs parviennent à adopter des méthodes et pratiques pédagogiques adaptées aux objectifs d'une leçon pour aider les apprenants à réaliser des compétences disciplinaires et des résultats trimestriels attendus. L'analyse inférentielle de nos hypothèses indique que la multiplication de ces activité d'encadrement pédagogique améliorera la qualité de l'enseignement primaire d'un indice de 1,9. Cet indice est très considérable car les spécialistes en Analyse des systèmes éducatifs ont démontré que pour qu'il ait augmentation d'un (1) seul indice de la qualité de l'enseignement, les interventions pédagogiques de acteurs d'un système scolaire doivent s'étendre sur une durée de 2 ans ou plus.

**Mots clés :** Inspection scolaire ; qualité de l'enseignement primaire ; département de lac wey

## ABSTRACT

This study focused on school inspection and improvement of the quality of teaching in primary education establishments in the Republic of Chad. It is carried out among primary school principals in the Lac Wey Department. This is operational research. It aims to evaluate the impact of the educational activities of departmental school inspectors on the quality of primary education. Triangulation of data collection methods and instruments was adopted in order to collect objective information allowing these activities to be evaluated. Their educational activities are designed as unannounced or planned visits during which departmental primary education inspectors control the teaching provided to schoolchildren. They carry out this educational control in order to ensure the application of the general rules and principles which guarantee quality teaching. This educational control is carried out using lesson observation tools. After carrying out the educational control, they write periodic inspection bulletins indicating the positive and negative aspects of the inspected to be improved in order to provide quality teaching to learners. Based on the lesson observation indicators mentioned in the inspection bulletins, primary education inspectors organize interviews and educational supervision activities for incompetent teachers so that they develop the required skills and ensure the quality of primary education. And, according to the research results we have reached, these continuing education activities have a positive impact on the quality of primary education, they improve it. More concretely, 65% of our respondents affirm that incompetent teachers supervised by inspectors manage to adopt teaching methods and practices adapted to the objectives of a lesson to help learners achieve disciplinary skills and expected quarterly results. The inferential analysis of our hypotheses indicates that the multiplication of these pedagogical supervision activities will improve the quality of primary education by an index of 1.9. This index is very considerable because specialists in the Analysis of educational systems have demonstrated that for there to be an increase of one (1) single index of the quality of education, the pedagogical interventions of the actors of a school system must extend over a period of 2 years or more.

**Keys words :** school inspection ; quality of primary education ; Lac Wey Department

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

*« Veuillez à ce que les lois, règlements et autres dispositions légales de l'administration de l'éducation soient respectées dans les écoles et les services » (Alvarez, P. et Collera, 1995).*

L'une des préoccupations récurrentes de l'Etat Tchadien est de garantir l'accès à une éducation de qualité aux écoliers tchadiens. L'administration de l'État, à travers sa politique éducative a construit des écoles primaires publiques dans les vingt-trois (23) provinces et les a équipées afin d'accueillir les enfants en âge de scolarisation (de 6 à 12 ans). Elle procède, à travers les Écoles Normales Supérieures à la formation professionnelle et au recrutement des enseignants de l'enseignement fondamental. L'État Tchadien, qui définit comme l'une de ses priorités nationales, l'amélioration de la qualité de l'éducation a mis en place un service d'Inspection Scolaire conformément à la loi 11-1218 2011-11-02 /PR/PM/MEPEC/11 et placé sous l'autorité du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique : *« créer un corps dont l'esprit serait au service de l'État en place »* (Verneuil, 2016). Ce corps d'Inspection est chargé de l'Inspection Générale et Départementale de l'Éducation. La concrétisation de cette priorité a conduit à la formation des techniciens de l'Éducation Nationale, notamment les inspecteurs de l'enseignement primaire. Ces inspecteurs de la vie scolaire jouent le rôle de l'œil et l'oreille de l'administration éducative centrale à travers les établissements d'enseignement public et privé. Qu'ils soient des inspecteurs généraux ou départementaux de l'éducation, ils assurent le contrôle et l'application de la politique éducative dans les structures éducatives. C'est ainsi que, les enseignements dispensés aux écoliers régulièrement inscrits, les infrastructures, les activités scolaires et périscolaires, les enseignants, et les services éducatifs de la direction administrative des écoles sont inspectés périodiquement par ces inspecteurs pour identifier des écarts entre les contenus de référentiels et les méthodes pédagogiques ainsi que des dysfonctionnements afin d'améliorer continuellement la qualité de l'éducation.

Aujourd'hui, l'engagement du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique en République du Tchad visant à améliorer la qualité de l'enseignement primaire au moyen du Service d'inspection scolaire s'est accrue avec les appuis de ses partenaires mondiaux, en l'occurrence, la Conférence Internationale des Inspectorats en Éducation qui est un lieu d'échanges sur des grandes questions éducatives entre les décideurs politiques en charge de l'éducation dans les différents pays, et dont l'objectif majeur demeure l'amélioration du service éducatif. En outre, le programme APPRENDRE, mis en œuvre par l'AFD propose : *« des appuis techniques aux Ministères de l'Éducation Nationale de vingt-six (26) pays éligibles pour apporter des services, outils et expertises dans le domaine pédagogique, didactique et*

*universitaire, à la demande des pays partenaires* ». Ces appuis profitent largement aux institutions nationales en charge de la formation initiale et continue des instituteurs au Tchad. Ils ciblent par ailleurs, les formateurs de formateurs et la chaîne d'inspection pédagogique (cadres d'administration, cadres pédagogiques, inspecteurs, chefs d'établissements, encadreurs de proximité).

L'importance du service d'inspection scolaire s'est accrue. Les différentes activités menées par les inspecteurs dans le cadre d'une mission d'Inspection scolaire, qu'elle soit générale ou départementale de l'enseignement primaire contribuent fondamentalement à améliorer le service éducatif. Il sert comme moyen fondamental pour améliorer la qualité de l'enseignement dans les établissements scolaires publics et privés. En effet, les imperfections et les contraintes pédagogiques des instituteurs qui dégradent la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Lac Wey ne peuvent être identifiés que par un contrôle pédagogique des enseignements qu'ils dispensent. Or, l'assistance régulière des acteurs de ce service d'inspection en termes d'encadrement pédagogique ou de formation continue pour remédier aux contraintes pédagogiques des instituteurs afin qu'ils améliorent la qualité de l'enseignement primaire peine à se réaliser dans les écoles primaires en République du Tchad en général et celles du Département de Lac Wey, Chef-lieu de Moundou en particulier. De ce fait, notre sujet de recherche porte essentiellement sur Inspection scolaire et amélioration de la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire en République du Tchad : étude menée auprès des directeurs d'écoles primaires dans le Département de Lac Wey.

Eu égard à ce qui précède, le problème de notre recherche nous a conduit à formuler la question principale de la manière suivante : Comment les activités pédagogiques de inspecteurs scolaires départementaux contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey ? L'objectif général de cette étude est d'évaluer l'impact de ces activités sur la qualité de l'enseignement primaire. La théorie des contraintes de Eliyahu et celle de gestion scientifique du travail développée par Taylor nous ont servi à expliquer, comprendre et prédire les manifestations liées aux contraintes de instituteurs afin d'atteindre l'objectif de notre étude. Nous avons opté pour la triangulation des méthodes et outils de collecte des données sur le terrain développée par Denzin (1978) afin de réaliser notre enquête. Les méthodes d'analyse descriptive et inférentielle de ces données collectées nous ont servi à décrire les résultats, à vérifier et valider nos hypothèses de recherche. Et, les résultats obtenus et décrits ont révélé que les activités pédagogiques de inspecteurs scolaires départementaux impactent positivement sur la qualité de l'enseignement primaire, elles l'améliorent. De même, les résultats des analyses inférentielles suggèrent que les inspecteurs multiplient leurs activités

pédagogiques afin d'atténuer la dégradation de l'enseignement primaire.

Le présent mémoire de recherche est structuré en cinq (5) chapitres organisées autour de trois (3) articulations majeures que sont : le cadre théorique, méthodologique et opératoire de l'étude. Le chapitre 1 s'attèle à contextualiser, à formuler le problème, et à définir les objectifs et questions de notre étude. Le chapitre 2 consistera à élaborer la revue de la littérature dans laquelle quatre (4) modèles d'inspection scolaire sont présentés, à décrire le déroulement des activités de inspecteurs et à présenter les théories explicatives du sujet. Le chapitre 3 définira les démarches méthodologiques entrepris pour réaliser notre étude. Au quatrième chapitre, nous présenterons et analyserons les résultats issus de cette étude. Et, ces résultats seront interprétés et discutés au cinquième chapitre.

## **PARTIE I : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE**

## CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique est une succession des questions, un ensemble des énoncés théoriques permettant de décrire scientifiquement et explicitement un problème de recherche précis. Et, Selon Bouchard (2011), le texte de problématique est « *un apport relativement récent à la recherche scientifique, en réponse à un besoin issu des sciences humaines, notamment, de contextualiser un projet de recherche et d'en justifier la pertinence sur le plan social et scientifique* ». En d'autres termes, la problématique présente une situation que le chercheur décrit par rapport à un sujet. Et, le problème de la recherche émerge de cette description. De même, d'après Angers (1992, p.93), une problématique est « *ce qui soulève une question et qui peut ainsi faire l'objet de recherches et mener à des nouvelles connaissances et à des nouvelles questions* ». Autrement dit, elle suscite l'intérêt de la recherche et fait naître des nouvelles idées, elle est féconde. Elle sert à présenter les différents aspects du problème à traiter. En outre, elle est importante en ce sens qu'elle situe et éclaire les lecteurs tout en leur fournissant les éléments appropriés et justificatifs de l'étude. La problématique est généralement présentée sous forme d'une grille de lecture de ce que les chercheurs considèrent comme un problème scientifique. Ce premier chapitre s'attèle à décrire le contexte dans lequel l'étude est menée pour aboutir à la formulation du problème. La question principale, l'objectif général, les questions et objectifs secondaires ainsi que les intérêts et les délimitations de l'étude seront également présentés.

### 1.1- Contexte et justification de l'étude

La préoccupation récurrente de la Communauté éducative internationale est aujourd'hui centrée sur une nouvelle vision élargie qui garantit l'accès à une éducation de qualité, car, elle est considérée comme une condition incontournable favorisant la formation et l'instruction des citoyens intellectuels afin de participer activement au développement économique, social, politique et industriel de leurs pays respectifs. La réponse à cette préoccupation s'est matérialisée dans l'ODD4 selon lequel, il est impératif d': « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ». L'accès à une éducation de qualité est devenu un droit fondamental de tous suite à l'appropriation de cet objectif 4 pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux des enfants, jeunes et adultes en lecture, écriture et calcul dans tous les pays. Très récemment, il s'est tenue du 16 au 19 Septembre 2022, un Sommet International sur la Transformation de l'Éducation (STE) dont le point essentiel s'est développé autour d'une invitation à converser entre les jeunes étudiants et les dirigeants politiques sur l'instauration des dialogues participatifs et intergénérationnels afin d'apporter des solutions permettant de transformer l'éducation en

Afrique. En outre, l'engagement des décideurs politiques africains s'est également concrétisée par la tenue des Conférences Internationales des Inspectorats en Éducation (SICI). La SICI est un lieu de grands échanges entre les participants (pays membres), et a pour finalité, l'amélioration de la qualité des enseignements au moyen des systèmes d'inspection plus efficaces et efficients. Et, le système d'inspection tchadien doit s'aligner à cette finalité.

Le Tchad, après la proclamation de son indépendance par le premier président Ngarta Tombalbaye le 11 Août 1960, a connu des grandes mutations institutionnelles, des révolutions armées qui ont impacté négativement sur son système éducatif. Et, selon les archives historiques, quarante-neuf (49) ans plus tard, la première École Tchadienne fut créée à l'extrême nord, précisément à Mao en 1911 avec un effectif total de onze (11) élèves. En 1990, le multipartisme fut instauré, période à laquelle des réflexions furent mûries pour refonder l'école tchadienne en lui donnant une image positive. De même, l'instauration d'une nouvelle société démocratique à travers l'instruction des citoyens fut l'une des missions du système éducatif tchadien pendant cette période politique naissante. C'est ainsi que l'Assemblée Générale réunie en sa séance du 24 Février 2006 a délibéré et adopté la loi N°16/PR/2006 portant Orientation du Système Éducatif Tchadien qui fixe le cadre juridique, organisationnel, et les orientations fondamentales du système éducatif tchadien. Les missions dévolues à ce système sont définies dans l'article 12 qui stipule :

Article 12 : Le système éducatif tchadien a pour mission d'éduquer, d'instruire et former les jeunes en vue de leur insertion socio-professionnelle.

- De développer en eux l'amour de la Patrie, la conscience de l'Identité Nationale, le sentiment d'appartenance à une civilisation aux dimensions nationale et africaine, en même temps qu'il renforce l'ouverture sur la civilisation universelle ;
- D'enraciner l'ensemble des valeurs civiques et morales partagées par les Tchadiens et qui sont fondées sur la primauté du savoir, du travail, de la solidarité, de la tolérance et de la modération ;
- L'instauration d'une société démocratique, profondément attachée à son identité culturelle, ouverte sur la modernité et s'inspirant des idéaux humanistes et des principes universels de liberté, de justice sociale et des droits de l'homme.

La même loi portant Orientation du Système Éducatif Tchadien fixe le cadre organisationnel de l'enseignement fondamental :

Article 23 : L'enseignement fondamental est organisé en deux cycles répartis en :

- Enseignement primaire ;
- Enseignement moyen ;

Article 25 : L'enseignement primaire est dispensé dans les écoles primaires ouvertes aux enfants de six (6) à douze (12) ans autour des apprentissages fondamentaux d'écriture, de lecture et de calcul dans les langues officielles. Il est également dispensé dans les langues nationales.

Article 26 : L'enseignement primaire est organisé en un cycle unique de six (6) ans structuré en trois cours ayant chacun deux (2) niveaux : le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire (CE) et le cours moyen (CM)). Chaque cours dure deux (2) ans.

L'atteinte des objectifs du système éducatif tchadien tels que mentionnés à l'article 15 : assurer à tous les enfants tchadiens l'accès équitable à une éducation de qualité, promouvoir l'esprit d'éveil et de recherche scientifique et technique, développer l'enseignement et la formation professionnelle, en vue d'une insertion socio-professionnelle dans l'environnement socio-économique et culturel du pays s'est accompagné par l'élaboration des mesures qui visent à créer des institutions éducatives pour former et renforcer les capacités des acteurs chargés de l'amélioration du service éducatif. C'est ainsi qu'en 2011, l'École Normale Supérieure d'Instituteurs fut créée pour la première fois à N'Djamena par le décret N006/PR/2011 et placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'enseignement supérieur. Elle remplace l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education (ISSSED) qui a demeurée pendant des décennies la seule école supérieure dans laquelle les enseignants du primaire sont formés. Pour plus d'assurance, le service d'Inspection Scolaire chargé du contrôle des activités éducatives fut créé. La décentralisation de ce service s'est formalisée par des textes juridiques qui définissent ses modalités de fonctionnement et d'organisation dans les délégations ministérielles de l'éducation sur tout l'étendue du territoire. À cela, s'ajoute la création des Centres Régionaux de Perfectionnement Pédagogique (CRPP) qui doivent accompagner les huit (8) Écoles Normales d'Instituteurs (ENI) dans leur mission de formation professionnelle des instituteurs qualifiés. En 1991, le gouvernement a conçu le « Plan de formation des Instituteurs Bacheliers » placé sous la tutelle scientifique du CEPEC/International. La formation est axée sur l'acquisition et la maîtrise des techniques pédagogiques permettant d'atteindre son objectif général, celui de garantir un enseignement de qualité aux écoliers tchadiens. Et, qu'à la fin de leur formation, les instituteurs doivent être des bons formateurs auprès des écoliers. Mais, le rendement était insatisfaisant, soit un taux d'augmentation de 20% des effectifs d'enseignants

qualifiés au niveau primaire selon le rapport de l'UNESCO sur la situation des enseignants au Tchad.

Par ailleurs, le Programme APPRENDRE initié et lancé en 2018 par l'AFD fut l'une des réponses aux besoins formatifs des enseignants du primaire. Le Tchad est l'un de 26 pays bénéficiaires de ce Programme à visée formative. Deux (2) ans après son lancement, le Programme a prévu et réalisé deux (2) ateliers de formation des enseignants, des inspecteurs, des conseillers pédagogiques, des formateurs d'enseignants pour renforcer leurs capacités en didactique. Le premier de deux (2) ateliers s'est déroulé à N'Djamena en novembre 2021. De plus, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (MENPC) créé et délègue la mise en œuvre du projet PAQEPP à l'opérateur ID et son partenaire tchadien PADIESE afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires à travers la mise en œuvre d'activités qui améliorent le fonctionnement de l'école comme la construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires, et la réinstauration des méthodes et pratiques pédagogiques efficaces. Toutes ces activités visent le renforcement des capacités et compétences des instances chargées de former et suivre les enseignants et directeurs d'écoles, la dynamisation des Associations de Parents d'Élèves (APEE) et des mères éducatrices. Les deux opérateurs du projet PAQEPP ont déjà intervenus dans 50 écoles au Sud dont 25 écoles dans le Département de Lac Wey appuyées par ID et 25 écoles dans la ville de N'Djamena appuyées par le partenaire PADIESE (Partenariat pour l'Appui et le Développement des Innovations en Éducation, Santé et Environnement).

Malgré ce contexte national difficile caractérisé par des conflits armés, des troubles sécuritaires accrus, des difficultés socio-économiques, le gouvernement tchadien n'a pas perdu de vue les objectifs éducationnels qu'il s'est fixé. Par conséquent, le service d'Inspection de l'éducation est le moyen par lequel l'État peut se rassurer de la diffusion des enseignements de qualité. Autrement dit, la qualité du système éducatif tchadien dépend de ce qui se passe dans les établissements scolaires. La particularité de ce service est la pratique du terrain, ce qui permet donc d'observer attentivement les activités scolaires, périscolaires et prendre des dispositions légales afin de répondre aux exigences d'amélioration de la qualité des enseignements dans les structures éducatives.

## **1.2 - Position et formulation du problème de l'étude**

Le service de l'inspection scolaire au Tchad a été créé et décentralisé grâce à la politique de la décentralisation élaborée en 2012. C'est ainsi que, dans les 107 départements de 23 provinces, l'on y trouve, dans chaque Département un service d'inspection scolaire chargé

d'inspecter les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Les inspecteurs scolaires départementaux sont les acteurs qui mènent cette activité de contrôle (pédagogique ou administrative). En ce qui concerne les inspecteurs de l'enseignement primaire, ils mènent leurs activités sur le terrain c'est-à-dire dans les écoles primaires et se conforment aux dispositions légales prises par l'administration centrale de l'éducation. Les attributions des acteurs du service d'inspection scolaire Départemental sont définies après celles des acteurs de l'IG selon le décret 11-1218 2011-11-02 /PR/PM/MEPEC/11 qui énonce :

- Article 3 : L'Administration Centrale comprend :
  - Une Inspection Générale
  - Un Secrétariat Général
- Article 4 : Placée sous l'autorité d'un Inspecteur Général, l'Inspection Générale est une structure d'inspection et de contrôle de l'ensemble des services centraux et déconcentrés, ainsi que des établissements et organismes sous tutelle. À ce titre, relèvent de ses attributions :
  - L'inspection et le contrôle administratif, financier et matériel de toutes les structures relevant de l'autorité du Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Éducation Civique ;
  - L'évaluation de la réglementation générale et du fonctionnement administratif, financier et matériel de l'enseignement fondamental, de l'alphabétisation et de l'éducation civique, ainsi que des projets rattachés au département ;
  - La formulation des propositions visant l'amélioration qualitative du fonctionnement administratif, financier et matériel du Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Éducation Civique conformément aux textes et procédures en vigueur ;
  - L'arbitrage entre les institutions et les personnels du Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Éducation Civique.
  - L'Inspecteur Général relève de l'autorité directe du Ministre de l'Enseignement Primaire et de l'Éducation Civique. Il a rang et prérogatives de Secrétaire Général du Ministère.
- Article 30 « L'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale assure la mise en œuvre et le suivi de la politique d'éducation et de formation dans le Département et rend compte périodiquement au Délégué Régional. » À ce titre, relèvent de ses attributions :

- Le suivi de l'application des programmes et horaires des enseignements préscolaire, fondamental, secondaire général, technique et professionnel et d'alphabétisation ;
  - L'application des orientations et de la réglementation relative au développement de l'enseignement bilingue au niveau du Département ;
  - L'organisation et la formation continue des enseignants, et le suivi de l'encadrement ;
  - Le suivi de l'expérimentation des innovations pédagogiques susceptibles d'être prises en compte dans les programmes scolaires ;
  - L'organisation et le suivi du déroulement des examens et concours au niveau du Département ;
  - La gestion des crédits et matériels mis à sa disposition ;
  - L'établissement des données statistiques de l'Inspection Départementale ;
  - La production des rapports périodiques sur les activités pédagogiques réalisées au niveau de la circonscription.
- Article 31 : L'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale est dirigée par un Inspecteur Départemental nommé par décret ayant rang et prérogatives de Directeur adjoint des services centraux.
- Article 32 : L'Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire assure, au niveau de la circonscription scolaire et sous contrôle direct de l'Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale, la mise en œuvre de la politique d'éducation définie au niveau national. À ce titre, relèvent de ses attributions :
- L'application du calendrier scolaire ;
  - Le suivi de l'application des programmes et horaires d'enseignement;
  - L'application des orientations et de la réglementation relative au développement de l'enseignement bilingue au niveau de la circonscription ;
  - L'encadrement et le conseil pédagogiques des personnels enseignants ;
  - L'inspection, le contrôle et l'évaluation du personnel et des établissements ;
  - La conception, l'organisation et le suivi de la formation initiale et continue des personnels ;

- L'application de la réglementation en matière d'évaluation continue des apprentissages ;
  - L'expérimentation des innovations pédagogiques susceptibles d'être prises en compte dans les programmes scolaires ;
  - La gestion des crédits et matériels mis à sa disposition ;
  - La collecte, le contrôle et la synthèse des données statistiques ;
  - L'établissement des rapports sur l'état des disciplines enseignées ;
- Article 33 : L'Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire est dirigée par un Inspecteur de l'Enseignement Primaire.

Partant de ce cadre normatif présenté ci-haut, le service d'Inspection Départementale de Lac Wey est créé et placé sous l'autorité directe du Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique (MENPC). Il est composé d'une Inspection Administrative et Pédagogique de l'Enseignement Primaire (IPEP). Il est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique d'éducation : contrôler les enseignements dispensés dans les écoles primaires, veiller à l'application des programmes, horaires, et méthodes d'enseignements préscolaires et fondamental. Il est également chargé de l'encadrement et du conseil pédagogique des personnels enseignants. Et, entant qu'acteurs de ce service, les inspecteurs départementaux doivent mener leurs activités d'encadrement et de conseil pédagogique auprès des instituteurs dans le Département où ils sont affectés conformément aux textes normatifs susmentionnés. Or, le constat est que, dans le Département de Lac Wey, les inspecteurs de l'enseignement primaire ne multiplient pas leurs activités d'encadrement pédagogique afin de soutenir les instituteurs à dispenser un enseignement de qualité aux écoliers. Et, les indicateurs chiffrés du Rapport de suivi mensuel des instituteurs 2021-2022 rédigé par l'IPEP de Lac Wey (Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire) révèlent que, sur 08 activités d'encadrement pédagogique mensuel prévues pour 128 instituteurs, 04 sont réalisées, soit un écart de 04. Et, selon l'Initiative de l'UNESCO pour la formation des enseignants en Afrique Subsaharienne (TTISSA), plus de 50% de ces instituteurs sont incompetents.

Le problème que pose cette étude est celui d'un apport insatisfaisant en termes d'assistance et d'encadrement pédagogique des instituteurs incompetents par les inspecteurs afin qu'ils remédient aux difficultés d'apprentissage des écoliers. Il s'est manifesté par une dégradation de la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey. La preuve en est que, l'Annuaire Statistique Scolaire 2021/2022 produit par le Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique avec l'appui technique et financier de

l'UNESCO et du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) indique des taux de redoublement alarmants sur deux (2) années scolaires successives illustrés comme suit : 6 007 redoublants au Cours Préparatoire, 2 924 au Cours Élémentaire ; et 2 271 au Cours Moyen. Au regard de ces indicateurs chiffrés, nous constatons que les taux de redoublement des écoliers tout niveau confondu ont considérablement augmenté au cours de ces deux dernières années scolaires provoquant une dégradation de la qualité de l'enseignement dans le cycle Fondamental.

Les inspecteurs sont considérés comme l'œil ouvert du gouvernement sur les écoles. Ils mènent leurs activités sur le terrain. Ils observent et savent pertinemment les conditions dans lesquelles les écoliers tchadiens apprennent, plus précisément l'absence ou le manque des instituteurs qualifiés, des matériels didactiques, des livres inscrits aux programmes scolaires, et des résultats d'examens médiocres. Et, après leur observation, ils doivent rendre compte de états des enseignements au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique, (l'un des piliers de la bonne gouvernance éducative). Ils rédigent des rapports d'inspection annuels dans lesquels sont mentionnés les manquements des écoles inspectées. À ces manquements s'ajoute la dégradation de la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey au cours de deux (2) années scolaires successives. Elle est due à l'incompétence de certains instituteurs, car, selon l'article 92 de la loi N°06-016 2006-03-13 PR portant Orientation du Système Éducatif Tchadien, « *les enseignants sont responsables de l'ensemble des activités pédagogiques des élèves dont ils assurent l'encadrement* ».

Par ailleurs, le Rapport de suivi mensuel des instituteurs rédigé par l'animateur pédagogique LAOKOLÉ Naïmou Fidèle en Février 2022 suite à une visite d'inspection des écoles primaires publiques dans le 1<sup>er</sup> arrondissement du Département de Lac Wey, révèle que les instituteurs ont besoin d'un appui régulier afin de remédier à leurs difficultés et d'être compétents dans leur carrière. À cela s'ajoute les données statistiques du Rapport d'inspection de 2019 qui émet des commentaires critiques sur les démarches pédagogiques inadéquates qu'a adoptées les inspectés pour dispenser des leçons aux écoliers.

De même, vu le niveau d'incompétence de certains instituteurs, le Rapport de fin d'année 2022-2023 d'IPEP, présenté par l'animateur pédagogique DIOMBO Naissem Inès recommande de multiplier les formations continues pour soutenir les instituteurs incompétents à développer des compétences requises pour enseigner. Il interpelle les inspecteurs pédagogiques départementaux à encadrer les instituteurs en difficultés qui dégradent la qualité de l'enseignement primaire en impliquant les Centres Départementales de la Formation Continue des Enseignants du Primaire.

De plus, Anton, D. (2008) affirme « *qu'il est capital de garder présent à l'esprit le véritable dessein de l'inspection scolaire, c'est-à-dire un moyen non pas d'exercer exclusivement un contrôle, mais de prêter assistance aux enseignants ; (...)* ». La citation de cet auteur illustre à suffisance le problème évoqué. Et, d'après les textes qui définissent les rôles des inspecteurs, ces derniers se déploient sur le terrain non seulement pour contrôler, veiller au respect des lois, règlements et autres dispositions légales de l'administration de l'éducation dans les écoles et les différents services éducatifs mais, ils ont également le devoir d'accompagner les instituteurs en leur formant, prodiguant des conseils pour corriger les méthodes et pratiques pédagogiques inadaptées aux objectifs d'une leçon. Or, ces derniers négligent, n'accomplissent rarement cette tâche importante telle que mentionnée dans les textes normatifs. Autrement dit, ils ne font pas correctement leur travail. En effet, dans le Département de Lac Wey, les inspecteurs de l'enseignement primaire sont censés parcourir les écoles primaires, les visiter avec plus de soin pour éclairer l'administration centrale de l'éducation sur leurs états, leurs qualités et défauts, ainsi que leurs besoins en personnel qualifié, en infrastructures adéquates et en équipements. Mais, le comportement déviant de ces derniers engendre des conséquences néfastes telle que l'incompétence des instituteurs avec des faibles taux de réussite des apprenants. Et, selon l'Enquête IPS, le niveau moyen des connaissances de instituteurs en Mathématique et en Langues est faible, et aucun des instituteurs évalués n'a pu atteindre un seuil minimal de 80% de scores dans les tests de Langue, et seulement 2% ont obtenu un score d'au moins 80% en Mathématiques.

En outre, malgré les appuis des partenaires d'éducation, la Banque Mondiale qui, dans un rapport (2023) intitulé "Enquêtes sur les Indicateurs de Prestation de Services dans les Écoles Primaires au Tchad" révèle en dix (10) points essentiels l'état catastrophique de la situation éducationnelle parmi lesquels un manque criant d'équipements, de manuels scolaires, soit 1 élève sur 10 ayant accès à un manuel scolaire dans les écoles primaires publiques. Cette situation a entraîné la réduction des années de scolarité car, l'écolier tchadien qui doit normalement effectuer 5,3 années de scolarité, n'effectue que 2,8 années de scolarité ajustées pour l'apprentissage.

Par ailleurs, selon l'Initiative de l'UNESCO pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA), plus de 50% des enseignants du primaire sont sans qualification professionnelle. Et, d'après l'Enquête IPS (Indicateurs de Prestation de Services) menée en 2021 pour évaluer la qualité des services éducatifs, environ 29,4 % des enseignants sont absents de l'enceinte de l'école et 35,4 % des enseignants absents de la salle de classe constaté lors d'une visite inopinée dans les écoles primaires. Ces taux d'absentéisme des

enseignants dans les écoles publiques sont plus élevés, (17,0 % d'absence) que dans les écoles privées, (12,3 % d'absence). Ceci est dû au fait que le privé est marchand et le public ne l'est pas. Le temps d'enseignement est ainsi réduit à cause de l'absentéisme des enseignants, les élèves du CM1 ne font que 2 heures et 37 minutes par jour, soit 43 % de moins que le temps prévu dans le calendrier scolaire qui est de 5h et 15 minutes. Cet absentéisme est lié à un problème de gestion des écoles, à savoir le manque de redevabilité car les enseignants s'absentent mais ne sont pas contraints à répondre de leurs actes déviant. Puisque, même les directeurs d'écoles s'absentent.

### **1.3 - Questions de recherche**

La recherche scientifique porte toujours sur un objet d'étude précis, et une question qui s'y rapporte. Elle les définit clairement. C'est à juste titre que Tsafack (2004) affirme qu'« *une recherche commence toujours par la définition d'un objet précis d'étude et d'une question qui s'y rapporte* ». Elle constitue le fil conducteur sur lequel le chercheur s'appuie au cours de son enquête, elle l'oriente afin de ne pas perdre de vue les objectifs de l'étude poursuivis. Les questions de recherche sont donc des énoncés interrogatifs qui consistent à formuler et expliquer le problème évoqué. Elles nous servent de guide pour analyser notre problème de recherche évoqué ci-haut. Nous distinguons une question principale qui est essentielle d'une part et des questions secondaires d'autre part.

#### **1.3.1 - Question principale de la recherche**

Les indicateurs de qualité et ceux relevés dans les bulletins d'inspection Départementale de Lac Wey nous ont conduit à s'interroger sur les apports de inspecteurs pour contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement primaire. Cette interrogation centrale qui oriente notre étude s'annonce de la manière suivante :

**QP** - Comment les activités pédagogiques des inspecteurs scolaires départementaux contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey ?

#### **1.3.2- Questions secondaires de la recherche**

**QS1** - Comment l'activité d'observation des méthodes pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey ?

**QS2** - Comment l'activité de vérification des documents pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey ?

**QS3** - Comment les activités de formation continue contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey ?

## **1.4 - Objectifs de l'étude**

Selon le dictionnaire Larousse (2022), l'objectif est un but, un résultat vers lequel tend l'action de quelqu'un, d'un groupe. Ainsi, l'objectif traduit l'intention de notre étude, ce que nous voulons réaliser concrètement. Il fournit les raisons qui nous ont conduit à entreprendre cette étude et ce que nous pensons résoudre en l'effectuant. De l'objectif général, nous formulerons ceux dits secondaires.

### **1.4.1 - Objectif général de l'étude**

L'objectif général constitue la contribution fondamentale que nous espérons apporter en traitant du problème sus posé. Il consiste à :

**OG :** Évaluer l'impact des activités pédagogiques de inspecteurs scolaires départementaux sur la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey.

### **1.4.2 - Objectifs secondaires de l'étude**

Les objectifs secondaires résultent de l'opérationnalisation, de la décomposition de notre objectif général. Ils consistent à :

**OS1 :** Mesurer l'impact de l'activité d'observation des méthodes pédagogiques sur la qualité de l'enseignement primaire

**OS2 :** Mesurer l'impact de l'activité de vérification des documents pédagogiques sur la qualité de l'enseignement primaire

**OS3 :** Mesurer l'impact des activités de formation continue sur la qualité de l'enseignement primaire

## **1.5 - Intérêts de l'étude**

L'utilité de cette étude est grande, car elle vise à rappeler aux inspecteurs de l'enseignement primaire leur responsabilité d'encadrement, de suivi des instituteurs tant ignorée et biaisée, c'est-à-dire qu'ils s'y prennent de façon détournée sans respect des méthodes et normes qui la définisse. Leur comportement déviant par rapport aux normes prescrites engendre des méfaits considérables sur la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey. Et, à travers cet appel à la prise de responsabilité formulé et lancé à leur endroit dans le cadre de ce travail d'étude, ils prendront leur responsabilité en main. À partir du constat théorique et empirique faits préalablement, et les résultats auxquels notre étude aboutira, les acteurs chargés de l'inspection scolaire externe au Tchad comprendront que les systèmes d'inspection ont significativement évolué dans le champ éducatif international et qu'ils ne doivent plus se limiter au contrôle des activités scolaires. Mais, qu'après ce contrôle,

ils doivent entreprendre des actions correctives pour améliorer ces activités d'où l'articulation amélioration de la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire. Il s'agit fondamentalement de la finalité de l'acte d'inspection scolaire dont ils concourent à sa réalisation, et qui justifie davantage la pertinence de cette recherche. Pour ce faire, les intérêts qui seront présentés sont d'ordre scientifique, pédagogique, managérial et social.

### **1.5.1 - Intérêt scientifique**

En traitant du problème évoqué en lien avec l'activité des inspecteurs scolaires, nous contribuons à enrichir les écrits scientifiques peu comparatifs dans le domaine de l'inspection scolaire qui a longtemps souffert du manque d'attention de la part des chercheurs en sciences de l'éducation. Et, c'est à juste titre que Thibert, R. (2011. P.1) affirme que : « *les écrits comparatifs concernant les inspectorats dans l'éducation ne sont pas nombreux* ». En effet, la présentation de certaines pratiques d'inspection permettra aux futurs chercheurs de connaître et comprendre le déroulé d'une visite et d'en saisir sa complexité. De même, cette étude est un apport scientifique novateur dans les Sciences de l'Éducation à l'Université de Yaoundé 1, en ce sens que, le thème traitant de l'inspection scolaire n'a pas fait l'objet de plusieurs études au sein de ladite Faculté. Elle contribuera donc à développer les connaissances déjà conçues dans le domaine de l'inspection scolaire. Et, l'analyse des fonctions des inspecteurs scolaires en contexte éducatif tchadien et les différents points qui seront développés permettront aux futurs chercheurs de faire une analyse comparative entre le système d'inspection scolaire tchadien et camerounais, de trouver leurs points communs et divergents même si cela demeure un exercice scientifique assez difficile. Bref, c'est une recherche active en ce sens qu'elle répond aux préoccupations récurrentes des gouvernements d'améliorer la qualité de l'enseignement au biais de l'acte d'inspection scolaire.

### **1.5.2 - Intérêt pédagogique**

L'acte d'inspection scolaire a deux grandes dimensions. Il s'agit de la dimension administrative et pédagogique. La seconde dimension est au cœur de l'acte d'inspection et vise non seulement l'application des méthodes pédagogiques légales mais aussi leur correction. De même, elle renseigne sur les méthodes et pratiques pédagogiques adaptées aux objectifs et activités d'évaluation des écoliers afin de leur dispenser des enseignements de qualité. Et, en abordant cette dimension, nous exposerons les diverses méthodes qui doivent être connues et appliquées pour enseigner. De plus, à travers la technique d'observation des leçons dispensées dans les salles de classes, les inspecteurs parviennent à identifier les méthodes et pratiques pédagogiques efficaces qui doivent être utilisées pour faciliter la compréhension de ces leçons

aux écoliers. L'acte d'inspection permet donc de mieux discerner les meilleures méthodes et pratiques pédagogiques de celles inadaptées à la formation des écoliers. De plus, l'innovation pédagogique c'est-à-dire la mise en œuvre des nouvelles pédagogies d'enseignement tel que le numérique éducatif après leur expérimentation dans les écoles selon la réglementation relative à l'éducation ne pourrait être effective qu'après un contrôle pédagogique qui rassure de leur efficacité. Et, l'acte d'inspection scolaire permet à bien mener l'expérimentation de ces nouvelles pédagogies d'enseignement en mesurant leurs effets directs sur le niveau de compréhension des leçons afin d'approuver ou désapprouver leur mise en œuvre dans les écoles primaires.

### **1.5.3 - Intérêt managérial**

Sur le plan managérial, l'inspection scolaire, importante qu'elle soit, est perçue comme l'une des composantes clés du système de pilotage pour identifier et remédier aux contraintes qui dégradent la qualité de l'enseignement. En effet, la pratique d'inspection facilite le processus de planification des ressources consacrées à l'éducation et à la formation continue des instituteurs car, à partir des rapports d'inspection qui sont des documents informatifs produits périodiquement par les inspecteurs après des visites officielles d'inspection pour rendre compte du fonctionnement, des forces et faiblesses, de l'état des infrastructures, de la disponibilité des manuels scolaires dans les écoles inspectées, l'État peut facilement se baser sur ces données informatives c'est-à-dire les indicateurs généraux fournis dans lesdits rapports pour déterminer les besoins en personnel qualifié, en infrastructures, et en budget qui seront alloués aux écoles inspectées afin de répondre à leurs manquements observés.

### **1.5.4 - Intérêt social**

Résoudre le phénomène lié à l'absentéisme des enseignants par le biais d'un contrôle régulier dont l'inspection en assure la charge revient à réduire les inquiétudes des couches sociales, plus précisément celles des parents d'élèves. Cet absentéisme des enseignants provoque un attroupement des élèves dans des mauvais endroits. Et, les parents de écoliers ne veulent guère voir leurs enfants promener dans les grandes voies de circulation pendant les heures de leçons en s'exposant aux risques des accidents et autres dangers.

Par ailleurs, les entretiens pédagogiques organisés par les inspecteurs à l'issue d'une visite d'inspection permettent de regrouper enseignants-inspecteurs-directeurs d'écoles autour d'une même table pour discuter des insuffisances constatées. Et, leur regroupement permet de créer et maintenir un environnement collaboratif et harmonieux entre ces acteurs du système d'inspection interne et externe. Ils pourront donc envisager ensemble les actions concrètes qui

concourent à l'amélioration de la qualité des enseignements.

En outre, l'exigence de la transparence dans la publication des résultats issus des visites d'inspections annuelles permettra aux parents d'écoliers de connaître les performances de différentes écoles inspectées. Ainsi, à partir des indicateurs de la qualité des enseignements dans certaines écoles qui peuvent être les taux d'admission des élèves en classe supérieure, et aux examens nationaux, les parents d'élèves pourront donc opérer le choix d'une école performante afin d'y inscrire leurs enfants car, aucun parent soucieux du devenir scolaire de son enfant ne l'inscrira dans une école qui a obtenu des résultats médiocres.

## **1.6 - Délimitation de l'étude**

La délimitation de l'étude est l'une des exigences de la recherche scientifique. Il s'agit de déterminer les limites d'analyse sur lesquelles s'entend notre étude. Et, selon Fonkeng (2012), la délimitation de l'étude vise à « *circonscrire la thématique étudiée, la zone de l'étude sur le plan géographique et à justifier le choix de la population et de la méthode retenus.* ». De ce qui précède, il convient de préciser qu'aucun chercheur, et quel que soit le type de recherche qu'il entreprend ne peut appréhender la réalité étudiée dans toute sa généralité. Cette exigence scientifique nous amène à délimiter notre investigation sur le plan thématique, et spatio-temporelle.

### **1.6.1 - Délimitation thématique**

Le concept de l'inspection est polysémique. Il est également employé pour désigner d'autres services centraux et locaux de certaines institutions étatiques. Il peut s'agir par exemple de l'inspection de police avec pour acteurs les inspecteurs de police, de l'inspection des finances publiques avec pour acteurs inspecteurs des finances, ou encore de l'inspection forestière ayant pour acteurs les inspecteurs forestiers. Eu égard à cela, il y a plusieurs appellations selon le domaine d'activité. Par contre, dans le cadre de cette étude, il s'inscrit dans le champ éducatif, en Sciences de l'Éducation d'où la formulation Inspection scolaire et amélioration de la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire en contexte éducatif tchadien.

L'inspection scolaire en elle-même s'étend à deux grands niveaux et dimensions. Lorsqu'elle est menée au niveau interne par le personnel permanent de l'unité éducative, on parle de l'inspection interne. Mais, lorsqu'elle est menée au niveau externe par le personnel occasionnel, on parle de l'inspection externe. Ainsi, pour mieux circonscrire notre thème, elle abordera uniquement l'inspection externe dans sa dimension pédagogique c'est-à-dire celle menée par les inspecteurs scolaires du Département de Lac Wey. La dimension administrative

de l'inspection scolaire ne sera pas abordée.

### **1.6.2 - Délimitation spatio-temporelle**

Sur le plan spatial, notre étude est menée dans le Département de Lac Wey situé dans la province du Logone Occidental Chef-lieu de Moundou, elle est l'une de 23 provinces du Tchad, située dans le sud du pays avec un climat tropical humide. D'après la publication de l'ordonnance N°038/PR/2018 portant création des unités administratives et collectivités autonomes, le nombre de départements a augmenté, 107 départements dans les 23 provinces respectives. Et, la province du Logone Occidental compte 04 départements dont celui de Lac Wey où nous avons mené notre enquête. Il est le deuxième département après le Ngourkosso et Guénié. Ce Département a une population scolaire plus large que les 03 autres départements. Il compte également quatre (4) arrondissements.

Au plan temporel, notre étude s'étend sur deux (2) années académiques qui couvrent la durée de notre formation en Cycle Master recherche professionnalisant dans la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I, soit de 2022 à 2024.

## CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Dans la précédente articulation, le texte de la problématique, le contexte de l'étude, les objectifs et questions de recherche ont été formulés. Ce second chapitre abordera la recension des écrits scientifiques autour de l'objet de la recherche. C'est une démarche sélective et synthétique en ce sens qu'elle consiste à sélectionner parmi les écrits multiples en lien avec l'objet de l'étude et en faire une analyse synthétique. Il s'attèle à présenter les contributions de quelques auteurs qui traitent du même objet de recherche que le nôtre, et c'est à juste titre que Félix, L. et Pauline, V. (2018.p,1) soulignent son importance en ces termes : « *elle clarifie la problématique, l'objet de recherche, la pertinence scientifique, repérer les recherches similaires afin de discuter de ses propres résultats* ». De ce qui précède, il ne s'agit non seulement de recenser les écrits mais de jeter un regard critique et innovant sur ces différents écrits déjà réalisés. Pour ce faire, ce chapitre s'articulera autour de l'élaboration de la revue de littérature et du cadre de référence théorique, de la formulation des hypothèses, de définition des variables et décrire au dernier point l'instrument récapitulatif de certains éléments essentiels de notre thème qu'est le tableau synoptique.

### 2.1 - Clarification des concepts clés

Selon le sociologue Émile Durkheim, tout travail scientifique commence par la clarification des concepts fondamentaux afin de saisir le phénomène étudié dans toute sa complexité. Elle facilite aux lecteurs la compréhension des concepts du sujet abordé. Ainsi, pour parvenir à la clarification de l'inspection scolaire ; qualité de l'enseignement ; amélioration de la qualité d'enseignement ; inspecteur scolaire ; directeur d'école ; nous commencerons à celle de l'inspection.

- **Inspection**

Étymologiquement, le concept d'inspection dérive du latin « *inspectio* » qui désigne l'action d'examiner avec attention ce qu'on a la fonction.

Selon le Dictionnaire Larousse (2022), l'inspection est l'action d'inspecter, d'examiner, de contrôler des personnes, des choses. C'est une approche formalisée qui consiste à vérifier, surveiller et maintenir des conditions de travail.

Selon le chercheur Kenyan Wanzare (2003. p.3), l'inspection est avant tout « *un processus de contrôle du travail des autres pour assurer que les régulations et procédures bureaucratiques soient suivies et que la loyauté envers les autorités soit maintenue.* »

Eu égard de ce qui précède, nous définissons l'inspection comme une activité de terrain qui consiste à observer méthodiquement et minutieusement un travail qui en train d'être effectué afin d'identifier les risques immédiates ou éventuelles et de prendre des mesures correctives.

- **Inspection scolaire**

D'après Amadou, T. (2018), l'inspection scolaire se conçoit comme « *une visite officielle ayant pour but d'examiner avec attention les personnes, les activités scolaires afin de les corriger, les encourager ou les améliorer pour un bon résultat dans le futur.* »

Selon Anton, D. (2008, p.36), l'inspection d'une école consiste à « *Superviser la mise en œuvre de la politique éducative et le respect des textes et d'inspecter les enseignants* »

Selon Alvarez, P. et Collera (1995, p.163), l'inspection scolaire consiste à « *Veillez à ce que les lois, règlements et autres dispositions légales de l'administration de l'éducation soient respectées dans les écoles et les services.* »

De ce qui précède, nous proposons comme définition de l'inspection scolaire, un acte officiel permettant d'examiner les activités de enseignants, de apprenants, et les infrastructures scolaires dans le but d'assurer le bon fonctionnement des écoles ainsi que la qualité de l'enseignement dans le respect des lois et règlements en vigueur. Elle vise à s'assurer si l'application de toutes les règles, méthodes et pratiques pédagogiques d'enseignement dans le but d'améliorer le service éducatif est effective.

- **Qualité de l'enseignement**

Selon le Dictionnaire de l'Éducation, qui fonde sa définition de la qualité de l'enseignement sur celle contenue dans la synthèse de l'ODD4 souligne que la qualité de l'enseignement «  *vise à fournir les apprentissages véritablement utiles, avec des activités de développement visant à faciliter le savoir lire, écrire, compter dès le cycle préscolaire ; acquérir des compétences afin de gagner sa vie* »

Selon l'Institut Internationale de Planification de l'Education (IIEP), dans l'une de ses fiches descriptives des indicateurs de la qualité de l'éducation mise à jour le 20 Février 2023, souligne que tous les pays, les différents acteurs des systèmes éducatifs, ainsi que les Organisations de l'Éducation n'ont pas une définition commune de la qualité de l'enseignement, mais s'accordent sur trois (3) principes qui garantissent un enseignement de qualité dont le principal est la réalisation des résultats scolaires probants, c'est-à-dire des taux de réussite scolaire satisfaisants.

Selon Clermont, G. et Martial, D. (2004), la qualité de l'enseignement repose sur la valeur ajoutée de l'enseignant, c'est-à-dire sur ses compétences pédagogiques à dispenser un enseignement compréhensif et utile dans l'optique d'aider les apprenants à réaliser des compétences disciplinaires attendues.

De ces définitions précédentes, nous retenons qu'un enseignement de qualité est un enseignement conçu en appliquant le principe de la cohérence qui stipule que les objectifs d'une leçon, les activités prévues, les évaluations et les méthodes pédagogiques utilisées doivent être alignés de façon cohérente afin que les apprenants réalisent des compétences disciplinaires et des résultats scolaires souhaités.

- **Amélioration de la qualité de l'enseignement**

Elle renvoie à l'ensemble de soutiens, d'appuis pédagogiques apportées aux instituteurs par les encadreurs pédagogiques (inspecteurs et leurs assistants pédagogiques), et qui visent à remédier aux méthodes et pratiques pédagogiques lacunaires en identifiant et en adoptant les méthodes dites efficaces pour aider les apprenants à mieux apprendre, comprendre leurs leçons, à réaliser des compétences disciplinaires souhaitées afin de rehausser les taux de leur réussite scolaire. Cela se justifie par le fait que toutes les méthodes et pratiques pédagogiques ne fournissent pas des possibilités de rendement scolaire égales. Et, pour ce fait, la gestion pédagogique doit être bien assurée.

- **Inspecteur scolaire**

En contexte éducatif tchadien, l'inspecteur de la vie scolaire est un fonctionnaire chargé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique de contrôler les enseignements, les enseignants, les activités et infrastructures scolaires, et de rendre compte à l'administration centrale de l'éducation. On distingue notamment : à l'échelle nationale, les inspecteurs généraux et à l'échelle Départemental, les inspecteurs départementaux. Les inspecteurs départementaux rendent compte au Délégué Régional de l'éducation.

- **Directeur d'école**

Le directeur d'école est une personne physique nommée par le Ministère de l'éducation et chargée de planifier, coordonner et superviser les activités éducatives et administratives ainsi que le travail du personnel d'un établissement d'enseignement primaire (instituteurs et autres), afin d'assurer son bon fonctionnement et la qualité de l'enseignement qui s'y diffuse.

- **Établissement d'enseignement primaire**

Du point de vue normatif, un établissement d'enseignement primaire est une institution éducative publique ou privée, un lieu d'apprentissage, une école dans laquelle les enseignants

dispensent des enseignements aux écoliers âgés de six (6) à douze (12) ans selon la réglementation éducative tchadienne en vigueur. L'Annuaire Statistique 2021-2022 dénombre 383 établissements d'enseignement primaire dans la province du Logone Occidental où se situe le Département de Lac Wey.

- **Département de Lac Wey**

Le département de Lac Wey est une circonscription administrative dans la Province du Logone Occidental, chef-lieu de Moundou située au sud du Tchad. Il est le deuxième département après celui de Ngourkosso, Guénié et Dodjé. Il compte 4 arrondissements. D'après la publication de l'ordonnance N°038/PR/2018 portant création des unités administratives et collectivités autonomes, le nombre de départements a augmenté, 107 départements dans les 23 provinces respectives. Et, la province de Logone Occidental compte 4 départements.

## **2.2 - Revue de la littérature scientifique**

L'écriture scientifique a ses exigences qu'il convient à tout chercheur de les respecter scrupuleusement. La recension des écrits scientifiques antérieurs traitant du même sujet abordé par notre étude est l'une de ces exigences. Et, d'après Shaibou, A. (2022), la revue de la littérature est un compte rendu de ce qui a déjà été établie ou publié sur un sujet de recherche particulier par des universitaires et des chercheurs accrédités. Le but principal de cette revue est de transmettre aux lecteurs le travail déjà effectué, les connaissances et idées déjà établies sur le sujet de recherche abordé. En effet, la revue de la littérature a une grande utilité scientifique, car elle nous permet d'identifier le problème de recherche ; de générer nos questions et hypothèses de recherche ; de découvrir des concepts nouveaux et des questions sans réponses liées au sujet d'étude. Il s'agit notamment de présenter l'état actuel du problème de l'inspection scolaire des établissements d'enseignement primaire en République du Tchad en général et celui des écoles primaires dans le Département de Lac Wey en particulier à la lumière des écrits scientifiques antérieurs. La revue de la littérature est un rapport d'évaluation et de confrontation des informations trouvées dans la littérature liée au domaine d'étude sélectionné. La revue décrit, résume, évalue et clarifie cette littérature. De ce fait, nous nous procéderons à l'analyse des concepts de l'inspection, de l'inspection scolaire, et de l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire.

### **2.2.1 - De l'inspection à l'inspection scolaire**

L'usage du concept de l'inspection remonte au XIX siècle. Il est employé dans différents secteurs de l'administration publique pour désigner un corps dont la mission consiste généralement à exercer un contrôle des activités relevant d'un domaine spécifique. Ainsi, l'on

parle de l'inspection Nationale des Services et des Impôts qui est un organe chargé du contrôle du respect des textes législatifs, des procédures en matière d'organisation et du fonctionnement des services de la Direction Générale et de formuler des recommandations en vue d'une amélioration de l'efficacité du fonctionnement de ses services centraux et déconcentrés. De même, l'inspection des Finances est une institution supérieure qui a pour mission principale de vérifier les incohérences et les dysfonctionnements (fonctionnels et structurels) qui entraînent quotidiennement des irrégularités dans les recettes et dépenses publiques.

Le Tchad, étant l'ancienne colonie française a hérité du système d'inspection français qui fut créé en 1802 par Napoléon I<sup>er</sup>. En effet, le service d'inspection Générale de l'Education fut créé après la période coloniale sur la base des orientations du système colonial d'administration direct, un système qui jusqu'aujourd'hui étouffe le choix des politiques publiques en matière d'éducation au Tchad. Et, selon plusieurs auteurs, après sa création, l'inspection scolaire, ne pouvant se départir de son histoire colonial a lentement évolué, il y a eu un désintérêt total. Ce désintérêt manifeste a conduit certains pays a démantelé leurs services d'inspection scolaire. Or, l'utilité du service d'inspection scolaire se fait ressentir en 1990 dans l'administration publique en général et dans le secteur de l'éducation en particulier. C'est ainsi que les pays qui ont démantelé leurs services d'inspection scolaires les ont réinstaurés, et les autres pays qui n'en possèdent pas, les ont créés. Ce regain d'intérêt s'explique par la dégradation de la qualité de l'enseignement dans les écoles qui est due à l'incompétence de certains enseignants, à la croissance de la demande d'éducation ; le souci d'efficacité et d'efficience des systèmes éducatifs. De même, plusieurs études ont montré que ce regain d'intérêt se justifie par l'affaiblissement des dispositifs de pilotage de la qualité de l'éducation. Et, au cours de son évolution, la notion de l'inspection revêt une connotation négative car elle suscite de la crainte chez les enseignants, au point où dans certains pays, l'appellation inspecteur fut remplacée par celle de superviseur, personne ressource, ou encore responsable de l'éducation. Bien qu'elle a également fait l'objet d'inattention de la part des chercheurs, l'intérêt pour l'inspection scolaire s'est montré par la multiplication des écrits scientifiques pour attirer l'attention des décideurs sur la nécessité de reformer les systèmes d'inspections scolaires.

Dans sa thèse intitulé « *Activité de jugement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et développement de l'activité professionnelle en entretien d'inspection* », Bernadette, V. (2020), analyse l'activité de jugement des inspecteurs comme étant une réponse pour répondre aux préoccupations récurrentes des gouvernements afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. Plus loin, elle pose les conditions requises pour y parvenir. Il s'agit notamment de la professionnalisation des inspecteurs car ces derniers ne

peuvent bien mener leurs missions que s'ils ont reçu une formation professionnelle leur permettant de s'approprier des pratiques professionnelles d'inspection scolaire, et être outillés pédagogiquement. Plus explicitement, pour qu'ils soient des bons encadreurs et accompagnateurs des enseignants, ces derniers doivent impérativement être formés. Pour l'auteure, la formation seule ne suffit pas, ces acteurs de l'inspection externe doivent remettre en cause leurs pratiques acquises pour prouver de leur efficacité à répondre aux effets pédagogiques négatifs constatés. Autrement dit, avant qu'un inspecteur se déploie sur le terrain, il s'interrogera sur la bonne pratique à adopter, car toutes les pratiques ne produisent pas des meilleurs résultats. Cet exercice de mise en cause favorise la recherche des pratiques professionnelles appropriées à l'acte d'inspection car selon l'auteur « *les pratiques d'inspection sont plus l'affaire de l'IG qu'elles ne font l'objet de la recherche, des médias spécialisés ou des textes institutionnels. Toujours associé à la notion de contrôle, de vérification et d'évaluation, elles restent un acte traditionnellement ancré dans la culture de la fonction liée au contrôle qui fait fi des savoirs sur l'École* ». En d'autres termes, les pratiques d'inspections traditionnelles basées très longtemps sur le contrôle, la vérification n'attachent pas d'importance aux savoirs de l'école c'est-à-dire à son environnement. Il est donc impératif de former des techniciens d'enseignement qui, dans l'accomplissement de leurs activités, tiendront compte des réalités de l'environnement scolaire. Cette exigence primordiale doit conduire à « *la mise en œuvre d'une véritable formation à l'évaluation et à la construction de bilans professionnels en faveur de tous les acteurs concernés* », (Bernadette, 2020, p.35). De même, les inspecteurs qui sont issus du corps d'enseignant c'est-à-dire recrutés et promus au grade d'inspecteur sur la base de leurs compétences et maîtrise des pratiques d'enseignement doivent remettre en cause leurs pratiques enseignantes pour s'assurer de leur efficacité. Mais, ces derniers ne veulent pas questionner leurs pratiques pédagogiques car, ils estiment que le faire serait une attitude de les discréditer. Or, ils ont des difficultés pédagogiques accrues.

Dans son article intitulé « *Inspection scolaire et développement professionnel des enseignants* », Kamil, W. (2021) énonce une idée principale selon laquelle les activités menées dans le cadre d'une mission d'inspection scolaire doivent prioritairement converger vers une amélioration des compétences des enseignants qui, en contre parti assureront la qualité des enseignements dans les écoles. Pour y parvenir, l'auteur pose une exigence majeure, celle d'une pratique de la division du travail car l'évolution de l'industrie éducative et la massification de la demande d'éducation l'imposent. Elle doit être envisagée à tous les niveaux de l'administration scolaire, précisément dans le domaine de l'inspection scolaire considéré comme composante clé pour piloter la qualité de l'enseignement. Cette division du travail

consistera à différencier explicitement les tâches accordées aux inspecteurs de autres tâches ne relevant pas de leurs obligations ou jugées moins productives pour rendre les activités de inspecteurs rentables, car selon l'auteur, ces derniers accumulent des fonctions qui absorbent une grande partie de leur temps. Il devient donc difficile de trouver du temps pour le consacrer aux besoins d'encadrement, et de formation continue des enseignants en difficultés pédagogiques. L'aide régulière qu'ils sont censés apporter aux enseignants dans l'exercice de leurs tâches est donc limitée. C'est l'inspecteur qui se rend sur le terrain pour inspecter les enseignants et les encadrer pédagogiquement à travers des séances d'entretiens, d'animation, des conseils, et des séminaires pédagogiques. Et, c'est toujours l'inspecteur qui use de son temps pour contrôler les dossiers et fiches des candidats aux examens d'Etat alors que ce temps qu'il consacre à ces activités administratives doit être investit dans les activités pédagogiques à visées formatives pour combler les lacunes des enseignants. C'est donc une moitié de l'année qui est absorbée par ces activités purement administratives. De plus, les mêmes inspecteurs consacrent des mois rien qu'à distribuer et procéder au remplissage des fiches de participation aux examens finaux. À partir des analyses faites dans écrits revisités, nous remarquons que les activités pédagogiques menées par les inspecteurs dans le cadre d'une visite d'inspection scolaire concourent à améliorer le service éducatif.

Thibert R. (2011), dans son article qu'il a intitulé « *Inspection scolaire : du contrôle à l'accompagnement* », fait une analyse comparative des systèmes d'inspection. Il souligne que ces systèmes ont connu des profonds changements mais opérés de manière très lente. Cela se justifie par le fait que la dimension d'accompagnement pédagogique des enseignants commune à plusieurs systèmes d'inspection a été pris en compte très tardivement, pourtant elle est conçue et présente dès le début de la formation desdits systèmes. Il résulte de cette analyse comparative que dans certains systèmes d'inspection, la qualité de l'éducation dépend de ce qui se passe dans les écoles, c'est donc les écoles qui sont évaluées au regard des résultats de examens trimestriels et annuels réalisés par les écoliers. Dans d'autres encore, la qualité de leur éducation dépend de la qualification de l'enseignant, l'inspection individuelle est donc privilégiée. Dans ces types de systèmes d'inspection, l'enseignant est inspecté individuellement dans sa classe. C'est précisément le cas du système d'inspection en contexte éducatif tchadien.

Anton D. (2008) dans sa thèse intitulé « *Etat et Inspection scolaire : Analyse de relations et modèles d'action* », pense qu'il y a une forte relation entre les écoles et les responsables politiques en charge de l'éducation et de la formation continue des enseignants. Mais, cette relation est imparfaite. Et, pour qu'elle soit parfaite, les inspecteurs doivent se soumettre à leur obligation de transparence, celle de rendre compte de leurs observations après

l'accomplissement d'une mission d'inspection. Autrement dit, la préoccupation sur la qualité de l'enseignement ne pourrait être résolue que si les informations issues des inspections sont présentées de manière transparente et impartiale, sans omettre certaines informations clés qui pourront éclairer les décideurs politiques sur les états généraux des établissements scolaires inspectés. D'après l'auteur, cela fut également un droit pour les consommateurs de l'éducation et, la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen déclare en son article 15 que : « *la société a droit de demander compte à tout agent public de son administration* ».

Par ailleurs, Anton, D. (2008) fait une analyse de quatre (4) types modèles d'inspection que sont : le modèle de l'inspection classique, du contrôle central, de l'appui de proximité, et le modèle de l'inspection par les pairs. Ces modèles sont élaborés en fonction de l'évolution des services d'inspection dans les différents pays. Dans l'articulation qui suit, ces différents modèles seront présentés avec leurs avantages et inconvénients en fonction de l'organisation et fonctionnement du service d'inspection en contexte scolaire tchadien.

### **2.2.2 - Présentation de quatre (4) modèles d'inspection scolaire**

La littérature scientifique liée aux systèmes d'inspection distingue quatre (4) types de modèles. Ils seront présentés avec leurs avantages et inconvénients. Le but de cette présentation et le refus de proposer un modèle typique au système d'inspection tchadien seront formulés dans les deux (2) derniers paragraphes de cette articulation. Et, les structurations des modèles qui suivent sont faites en se référant aux textes qui définissent les rôles de acteurs du service d'inspection scolaire interne et externe en contexte éducatif tchadien.

**Tableau 1 : Structuration du modèle de l'inspection classique**

<b>Le modèle de l'inspection classique</b>			
<b>Niveaux</b>	<b>Services et acteurs</b>		<b>Ses rôles</b>
Niveau central	Inspection Générale de l'éducation		Joue le rôle d'inspection administrative et pédagogique des structures centraux et déconcentrés de l'éducation
Niveau provincial	Service d'inspection provincial		Inspecter les établissements et des enseignants du secondaire
Niveau départemental	Inspection Départemental de l'Éducation	Inspecteurs départementaux	Inspecter les écoles et les instituteurs
		Conseillers et animateurs pédagogiques	Prodiguer des conseils pédagogiques aux enseignants du primaire et secondaire
Au niveau de l'unité éducative(école)	Le chef d'établissement		Mener une inspection interne des activités scolaires

▪ **Les avantages du modèle de l'inspection classique**

La conception classique de l'inspection scolaire est universelle car beaucoup des pays l'utilisent. Il a plusieurs avantages :

- Les établissements scolaires peuvent faire des recommandations pour améliorer la qualité de l'enseignement ;
- Les établissements scolaires ont le droit de demander conseils auprès des prestataires privés ;
- Permet le contrôle de la conformité des moyens mobilisés pour mener à bien la mission d'inspection scolaire ;
- Il y a des inspecteurs à tous les échelons d'administration (voir tableau 1)
- Les conseillers et animateurs pédagogiques peuvent opérer aux cotés des inspecteurs ;
- Les enseignants sont reconnus comme des professionnels tout en contribuant à l'amélioration de leurs pratiques pédagogiques ;
- Tous les enseignants ont le droit d'être inspectés sans distinction ;
- Les instituteurs débutants font l'objet d'inspection, de suivi et d'encadrement ;
- Inspecter les enseignants individuellement dans leur classe ;
- S'intéresse prioritairement à l'enseignant et moins au fonctionnement de l'école ;
- Apporter des appuis aux enseignants en difficultés d'enseigner ;
- Ne néglige aucune école ;

▪ **Les inconvénients du modèle de l'inspection classique**

- Crée des tensions et conflits des rôles car les inspecteurs accumulent les tâches de contrôle et d'appui, qui sont très lourdes à réaliser ;
- Une bureaucratie très lourde avec plusieurs bureaux à consulter ;
- Crée une complexité de coordination entre les acteurs d'inspection et les écoles car la responsabilité des acteurs n'est pas précise ;
- Les enseignants sont isolés de la table des décisions par leur contrat avec les écoles, ils ne peuvent donc prendre des initiatives en changeant ou en essayant d'autres méthodes pédagogiques d'enseignement afin de faciliter la compréhension des leçons dispensées aux apprenants ;
- Les recommandations et les actions de suivi pédagogique des enseignants sont rarement entreprises par les inspecteurs ;

**Tableau 2 : Structuration du modèle de contrôle central**

<b>Le modèle du contrôle central</b>		
Niveaux	Services et acteurs	Ses rôles
Au niveau central	Inspection Générale de l'éducation	Inspecter toutes les écoles pour une période allant de 3 ans à 6 ans et informer la communauté éducative de ses évaluations périodiques
Au niveau provincial	Il n'y pas des acteurs d'inspection scolaire externe	
Au niveau départemental	Il n'y pas des acteurs d'inspection scolaire externe	
Au niveau de l'unité éducative	Chefs d'établissements	Exercent une activité régulière de contrôle interne des enseignants
Un service privé	Service de prestataires privés	Offrir des services de contrôle aux écoles à la demande du chef d'établissement

- **Les avantages du modèle de contrôle central**

Né des critiques et faiblesses du modèle précédent, ce modèle a certains avantages :

- Comme son nom l'indique, ce modèle se consacre uniquement sur le contrôle qui doit s'effectuer tous les 3 ans ou plus selon la politique d'inspection mise en place ;
- Les inspecteurs ne doivent pas combiner contrôle et appui, mais exercent une tâche unique qu'est le contrôle, ce qui simplifie d'ailleurs l'organisation du service d'inspection ;
- Les écoles doivent être autonomes, elles pourront assurer une gestion interne efficace. Autrement dit, l'inspection externe ne suffit pas à elle seule d'améliorer la qualité de l'éducation. Et, les directeurs, les enseignants, le conseil d'établissement, et l'APEE sont appelés à assurer conjointement cette responsabilité en ce sens que l'amélioration de la qualité ne peut s'imposer de l'extérieur mais résulte plutôt de la volonté des acteurs internes ;
- Assure l'efficacité du service d'inspection en ce sens qu'avec un peu de moyens et un nombre réduit des bureaux, les acteurs peuvent vite agir pour améliorer la qualité de l'éducation ;
- Facilite la coopération entre les écoles et les services privés qui offrent des services de contrôle et du conseil à la demande des chefs d'établissement ;

▪ **Les inconvénients du modèle de contrôle central**

L'application de ce modèle a montré ses limites qui sont entre autre :

- Il n'y a pas des inspecteurs aux niveaux locaux pour appuyer les écoles ;
- Rend certains enseignants plaignants car ce modèle n'incite pas à un développement de leurs compétences e, pas des recommandations ;
- Rend les directeurs d'écoles plaignants du fait qu'ils font plus de tâches administratives que d'exercer leur rôle pédagogique ;
- Produit un impact superficiel c'est-à-dire négligeant sur la qualité de l'enseignement car lorsqu'il faut évaluer les connaissances de apprenants, certaines écoles se consacrent sur les pourcentages de réussite de leurs meilleurs élèves admis aux examens pour justifier l'amélioration de la qualité et donner une image déguisée de leur école ;
- Les conseils pédagogiques ne sont pas prodigués aux enseignants, les inspecteurs généraux contrôlent les écoles et s'en vont ;
- Les chefs d'établissements et les enseignants ne sont pas impliqués dans le processus d'inspection scolaire externe, ils ne connaissent pas grande chose des activités des inspecteurs généraux ;

**Tableau 3 : Structuration du modèle de l'appui de proximité**

<b>Le modèle de l'appui de proximité</b>		
Niveaux	Services et acteurs	Ses rôles
Au niveau central	Inspection Générale de l'éducation	Former une équipe chargée d'élaborer la politique d'inspection
Au niveau provincial	Service d'inspection scolaire provincial	Former une équipe chargée d'accompagner enseignants
Au niveau de la circonscription départemental	Inspecteurs départementaux	Apporter des appuis aux écoles en difficultés
	Contrôleurs du département de l'éducation	Contrôlent les actes administratifs de écoles
Au niveau de l'unité éducative	Chefs d'établissements	Exercent une activité régulière de pilotage interne des enseignants
Un service privé	Service de prestataires privés	Offrir des services de contrôle aux écoles à la demande du chef d'établissement

### ▪ **Les avantages du modèle de l'appui de proximité**

Ce modèle a les avantages suivants :

- Permet de rapprocher les inspecteurs des écoles, ils pourront travailler de manière intense. Leurs actions produiront un impact positif sur la qualité de l'enseignement ;
- Une bureaucratie légère, la majorité des inspecteurs n'est pas concentré au niveau central ou régional mais très proche des écoles ;
- Soutient que chaque école est unique en son genre, et pour que l'inspection externe soit efficace, il faut qu'elle tienne compte des caractéristiques de l'école inspectée, son environnement, la qualité de l'enseignement dispensée, le profil de leurs apprenants, la motivation du corps enseignant, ainsi que l'intérêt qu'accordent les parents d'élèves à cette école ;
- Il ne s'agit plus d'intervenir avec les mêmes stratégies comme le modèle classique l'indique ;
- Le service d'inspection scolaire doit plus concerner les écoles qui ont des difficultés de gestion et de qualité interne ;
- Soutient que les écoles ont besoin plus des appuis et conseils pédagogiques par les conseillers pédagogiques pour s'améliorer mais pas des contrôles périodiques accrus ;
- Les inspecteurs n'accomplissent pas des tâches administratives, ce qui leur permet de consacrer du temps à l'encadrement pédagogique des enseignants ;

### ▪ **Les inconvénients du modèle de l'appui de proximité**

Nous énumérons trois (3) inconvénients majeurs de ce modèle :

- Pour mettre ce modèle en place, il faut au préalable avoir une base des données sur les forces et faiblesses de toutes les écoles ;
- Selon le même modèle, l'inspection ne doit pas couvrir toutes les écoles, seules les écoles sélectionnées font l'objet d'une inspection. Elle combine les aspects techniques et politiques car le choix et les critères de sélection des écoles à inspecter relève du gouvernement et le fait de recueillir des informations sur les écoles relève de la technique à utiliser ;
- Selon ses partisans, ce modèle est mieux adapté à un projet éducatif où les inspecteurs seront recrutés et considérés comme des personnes ressources pour accompagner à réaliser les objectifs éducationnels dudit projet ;

**Tableau 4 : Structuration du modèle de l'inspection par les pairs**

<b>Modèle de l'inspection par les pairs</b>		
Niveaux	Services et acteurs	Ses rôles
Au niveau central	Pas d'acteurs d'inspection scolaire externe	Il n'y a pas d'inspection scolaire externe. Les résultats aux examens d'État, les différents tests et indicateurs de qualité servent des données informatives pour rendre compte de l'état des enseignements dans les écoles.
Au niveau provincial	Pas d'acteurs d'inspection scolaire externe	
Au niveau départemental	Pas d'acteurs d'inspection scolaire externe	
Au niveau local	Conseil scolaire ou Commission scolaire	Charger d'inspecter la gestion globale des écoles et la façon dont les directeurs d'écoles les gèrent.
Au niveau de l'unité éducative	Le chef d'établissement et les cadres supérieurs de l'éducation	Encadrent pédagogiquement les enseignants. En cas de nécessité, ils peuvent aussi décider de l'aide des acteurs chargés de la formation pédagogique. L'aide se traduit par des appuis et conseils pédagogiques
	L'ensemble du personnel de l'école : enseignants et directeurs	Doit participer à l'auto-évaluation de leur école, élaborer et proposer des plans d'action afin de la rendre plus performante

▪ **Les avantages du modèle de l'inspection par les pairs**

Ce quatrième modèle a des atouts multiples parmi lesquels :

- Mobilise deux catégories d'acteurs principaux à savoir le corps enseignant et la communauté qui entoure les écoles. Leur synergie d'actions collectives produit un impact positif et immédiat en ce sens qu'elle améliore le fonctionnement et la qualité de l'enseignement. Ils réfléchissent et développent unanimement un processus et des critères d'évaluation plus appropriés pour évaluer les acquis des apprenants ;
- Vise le rapprochement et la collaboration des acteurs. De même, les observations et les recommandations faites par ces acteurs opèrent des changements qui perdurent au sein des écoles ;
- Vise à identifier et renforcer les éléments qui déterminent la réussite des apprenants notamment le professionnalisme du corps enseignant et la collaboration des parents d'élèves avec les écoles ;
- L'absence du service d'inspection scolaire à tous les niveaux d'administration serait un atout car malgré qu'il en existe, il n'impacte très peu sur la qualité ;

### ▪ **Les inconvénients du modèle de l'inspection par les pairs**

L'introduction de ce modèle a permis d'identifier certains inconvénients :

- L'absence d'un service d'inspection scolaire externe peut être néfaste pour les écoles faibles qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour mettre en place un système de régulation interne ;
- Ne permet pas de s'assurer si les objectifs éducationnels globaux assignés aux différents systèmes d'éducation sont atteints étant donné que l'outil d'assurance de la qualité qu'est l'inspection externe n'existe pas ;

Nous retiendrons de ces modèles qu'ils sont complémentaires. Aucun d'eux n'est meilleur que l'autre. En revanche, nous ne proposons aucun de ces modèles au système d'inspection scolaire tchadien. Cette négation se justifie par le fait que le but de cette présentation n'est pas de proposer un modèle typique au système d'inspection scolaire tchadienne parmi ceux présentés, mais, de construire à partir du problème soulevé par notre étude, des lacunes pédagogiques des instituteurs, et des intrants de certains modèles présentés, un modèle d'inspection scolaire propre et adapté au contexte scolaire tchadien. De même, les manifestations du problème qu'évoque notre étude sont fragantes, avec des indicateurs de dégradation de la qualité accrus et qui doivent être prises en compte.

Le modèle qui sera construit et proposé au système scolaire tchadien intégrera les aspects formatifs et géographiques propres à l'environnement scolaire tchadien, et contribuera davantage à la résolution du problème d'apport pédagogique insatisfaisant qui dégrade la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires en général et celles du Département de Lac Wey en particulier. La proposition de construction d'un modèle nouveau d'inspection scolaire se justifie davantage par le fait que les constructeurs des modèles énumérés n'ont pas tenu compte des lacunes pédagogiques et autres réalités que vivent les acteurs du système scolaire en contexte tchadien (instituteurs, inspecteurs et inspectés). D'ailleurs, ils ne les connaissent pas. Ils ont construit et adapté ces modèles à leurs propres contextes éducatifs.

### **2.2.3 - Du déroulement des activités de inspecteurs scolaires**

Les inspecteurs mènent leurs activités sur le terrain. Ils effectuent des visites périodiques dans les établissements scolaires.

#### **- La visite d'inspection scolaire**

La visite d'inspection prend diverses formes. Elle peut être annoncée par les inspecteurs, inopinée, générale, courante, planifiée, circonstancielle, ou à visée pédagogique.

## - **Les quatre (4) étapes du déroulement des activités de inspecteurs scolaires**

### ▪ **L'étape préparatoire**

Dans cette première phase préparatoire, les inspecteurs rassemblent et sélectionnent les rapports et bulletins d'inspections précédents, ceux qui ont été bien renseignés et conservés dans leurs archives. Ensuite, ils s'assoient pour faire une lecture analytique. C'est une tâche souvent difficile à réaliser voire impossible en ce sens que ces rapports et bulletins créent l'encombrement dans leurs bureaux. Ils les détruisent, versent dans la poubelle, et parfois brûlés. Or, les informations mentionnées dans ces rapports servent des données de références à partir desquelles les inspecteurs préparent mieux et de façon efficiente leur visite dans les écoles. C'est donc l'une des tactiques de tout bon technicien de l'éducation qui est négligée et qui peut compromettre la réussite de cette phase préparatoire car, faite de manière biaisée. Au cours de cette étape, les inspecteurs décident d'annoncer ou non leur visite auprès des écoles qui seront inspectées. Leur décision dépendra de la finalité de l'acte d'inspection. Si la mission d'inspection est conduite dans le but de repérer les dysfonctionnements des écoles, il serait insensé d'informer les directions d'écoles à l'avance de la visite d'inspection. Les visites sont donc inopinées. Mais, si, l'inspection est menée dans le but de s'assurer du bon fonctionnement des écoles et apporter un appui aux enseignants, et directeurs d'écoles, les visites seront annoncées afin qu'ils collectent, mettent à jour et fournissent les informations dont les inspecteurs demanderont. À cette étape, les inspectés seront également informés des critères d'appréciation ou d'évaluation sur lesquels ils seront évalués.

### ▪ **L'étape de l'observation de la leçon en classe**

Dès les premières heures de la journée, heures auxquelles les apprenants s'apprentent à emprunter le chemin de l'école, les inspecteurs sont déjà dans la cours de l'école qui sera inspectée. Ils se départagent les salles de classe. Chacun se dirige et s'installe en occupant une place au dernier rang dans une salle. Cette tactique qu'ils utilisent leur permet d'avoir une vue panoramique sur la salle de classe, enseignant et ses apprenants. Ainsi, il observe avec un œil attentif la manière dont l'enseignant dispense les leçons. De la première leçon à la dernière leçon de la journée, l'inspecteur observe non seulement les méthodes et pratiques pédagogiques utilisées par l'inspecté mais également le degré de réaction des apprenants par rapport à la compréhension des leçons dispensées. Au cours de cette étape d'observation, les inspecteurs identifieront parmi les cinq (5) méthodes pédagogiques existantes, celles adoptées par l'inspecté pour atteindre les objectifs des leçons préalablement définis dans sa fiche pédagogique ou dans

son cahier de préparation de leçons. Ces méthodes d'enseignement couramment utilisées par les instituteurs peuvent être transmissive ou expositive ; démonstrative ; interrogative ou maïeutique ; active ou dite « de découverte » ; et expérimentielle ou expérimentale.

#### ▪ **L'étape de l'entretien pédagogique avec l'inspecté**

À partir des indicateurs relevés pendant le déroulement des différentes leçons et une note des remarques, l'inspecteur instaure un dialogue interactif avec l'inspecté. Le dialogue porte sur toutes les séquences ou leçons dispensées. C'est l'occasion d'évoquer les lacunes liées aux méthodes et pratiques pédagogiques d'enseignement adoptées par l'inspecté. Il ne s'agit guère d'intimider l'inspecté mais d'apprécier d'abord ses atouts, c'est-à-dire le respect de la démarche qu'il a entrepris et la qualité de sa prestation. Ensuite, toujours, à partir des indicateurs relevés, l'inspecteur procède à l'analyse de la pratique d'enseignement utilisée par l'inspecté lors de la conduite des leçons. Les difficultés éventuelles liées à la méthode et pratique pédagogiques adoptées sont également évoquées. Et, des conseils pédagogiques sont prodigués à l'inspecté pour remédier à ses difficultés.

#### ▪ **L'étape du remplissage et remise des bulletins d'inspection scolaire**

Le bulletin d'inspection scolaire est l'outil communicateur des situations de enseignements, c'est-à-dire qu'il fournit des informations sur les états des disciplines enseignées. Trois bulletins sont rédigés après chaque visite d'inspection. L'importance de ces bulletins est donc avérée, car ils fournissent des informations permettant aux inspecteurs de rédiger des rapports d'inspection annuels afin de rendre compte des états des enseignements au Délégué Régional qui, à son tour rendra compte au Ministère de l'Éducation Nationale. Le but est de connaître le niveau d'évolution de ces enseignements et de s'assurer de leur qualité. Les bulletins sont remplis et remis au chef d'établissement et à l'inspecté afin qu'ils lisent leurs contenus, signent et les conservent pour eux-mêmes. Ils contiennent des critères d'évaluation de l'enseignant en situation de classe présentés comme suit :

- **Préparation de la leçon** : l'inspecteur vérifie si l'enseignant a utilisé des cahiers ou des fiches de préparation de leçons appelées aussi fiches pédagogiques dans lesquelles l'enseignant structure les séquences de la leçon à dispenser ;
- **Conduite de la leçon** : ouverture de la leçon, obtention de l'attention des élèves, présentation des objectifs d'apprentissage, mobilisation des prérequis ;
- **Corps de la leçon** : modélisation des habilités, des concepts de la leçon, des idées (je

pense à haute voix), démonstration étape par étape, utilisation des exemples et contre exemples ;

- **Efficacité des méthodes adoptées** : l'inspecteur observe si les méthodes pédagogiques adoptées par l'inspecté permettent d'atteindre les objectifs de la leçon dispensée.
- **La pratique guidée** : supervision du travail à faire par les élèves, questionnement et sollicitation des réponses des apprenants, utilisation et exploitation des auxiliaires didactiques (étayage verbal, visuel, et physique, utilisation du tableau...), vérification de la compréhension du leçon (EQACER), gestion du temps (maintien du rythme soutenu, suppression des temps morts)
- **Pratique autonome** : Consignes claires et explication des procédures, pratique autonome des apprenants sur ce qui a été enseigné, et supervision de leur travail.
- **Clôture de la leçon** : objectivation des apprentissages en résumant les idées maîtresses de la leçon, annonce de la prochaine leçon, devoirs à faire à la maison.
- **Consolidation/Suivi du travail** : vérification du cahier des textes et cahiers des élèves, vérification des progressions, vérification de la fréquence des devoirs à faire à domicile.
- **Qualités personnelles de l'enseignant inspecté** : présentation physique, élocution, ponctualité.

En outre, à partir des éléments sus-évoqués, et sur lesquels porte le contrôle pédagogique, l'inspecteur émet un commentaire sur ceux qui n'ont pas été bien détaillés par l'inspecté, ou amorcés de façon détournée. Il émettra également des commentaires dans lesquelles il sanctionnera positivement ou négativement les qualités de l'instituteur inspecté. Et, des conseils pédagogiques seront prodigués à l'inspecté.

#### **2.2.4 - De l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire**

D'après Thibert, R. et Anton, D. (2008), l'acte d'inspection scolaire doit viser prioritairement l'amélioration de la qualité des enseignements pour deux arguments. Le premier argument est que les systèmes d'inspection ont considérablement évolués et qu'il serait erroné de se focaliser sur la perception classique selon laquelle le contrôle exclusif est la voie royale pour résoudre les problèmes d'ordre pédagogique, matériel, et infrastructurel des écoles. Le second argument est que, les instituteurs ont besoin plus des conseils, d'encadrement, et d'une formation pédagogique continue pour se perfectionner et non d'un contrôle régulier qui les rend plaignants compte tenu de la rigidité de certains inspecteurs. Et, selon un troisième argument développé dans le Rapport UNESCO 2015, la massification de l'éducation a entraîné une dégradation de la qualité de l'enseignement qu'il convient d'atténuer au moyen de l'inspection.

### **2.2.5 – De l’encadrement pédagogique des instituteurs (formation continue)**

Selon les orientations du système éducatif tchadien, la qualité de l’enseignement dépend de la qualification des enseignants c’est-à-dire leur savoir-faire, leurs aptitudes à enseigner, faire comprendre aux apprenants les contenus des leçons qu’ils dispensent. Et, ces enseignants, considérés comme des professionnels de l’enseignement primaire doivent être formés, encadrés et soutenus au même titre que les professionnels de autres secteurs d’activités. Et, les instituteurs incompetents sont des prédictors d’une dégradation la qualité de l’enseignement. Par conséquent, ils doivent être formés continuellement afin qu’ils développent des compétences attendues pour conduire les écoliers à réaliser des résultats scolaires satisfaisants.

De même, les documents compilés sur la qualité de l’enseignement, c’est-à-dire réunis sur le même sujet mais provenant des sources documentaires différentes, en l’occurrence les documents écrits (les rapports d’Etat de l’éducation) et ceux iconographiques montrent que les bons instituteurs impactent positivement sur les acquis des élèves. Assurer leur développement professionnel devient donc une priorité des politiques éducatives, car leur formation initiale, celle reçue dans les Écoles Normales Supérieures ne suffit pas à bien mener la mission qui leur est dévolue.

Le développement professionnel ou la formation continue des instituteurs est un ensemble des activités d’encadrement et soutien pédagogique planifiées et menées par les inspecteurs, les conseillers ou animateurs pédagogiques. Elles visent à renforcer les savoirs et savoir-faire, les compétences des instituteurs afin d’élever et maintenir leur niveau de performance. Les inspecteurs sont les premiers acteurs clés qui contribuent au développement professionnel du corps d’enseignant. Ils sont assistés par les animateurs et conseillers pédagogiques qui interviennent en cas d’un problème précis, préoccupant et persistant et surtout à la demande de leurs supérieurs hiérarchiques.

De plus, pour améliorer les compétences professionnelles des instituteurs, Kamil R. (2021) pense que les inspecteurs doivent consacrer uniquement leur temps à les encadrer que de contrôler les bancs, fenêtres...etc. Mais, cet argument évoqué par Kamil ne traduit pas la réalité observée dans l’environnement scolaire tchadien, et, nous le réfutons, car les inspecteurs ne font que contrôler ces infrastructures scolaires, ils n’usent pas de leur temps pour les réparer, une autre équipe est déployée sur le terrain par le Ministère des Infrastructures pour leur réparation.

En outre, la formation continue est destinée aux instituteurs qui ont terminé leur formation initiale et exercent déjà dans les écoles primaires. Entant que mode d’apprentissage

et outil d'appropriation des techniques d'amélioration de la qualité de l'enseignement, le sous-dispositif d'une formation continue est illustré comme suit :

**Tableau 5 : sous-dispositif d'une formation continue des enseignants du primaire**

<p><b>Acteurs de la formation continue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inspecteurs pédagogiques ; Conseillers pédagogiques ; animateurs pédagogiques.</li> </ul> <p>Les conseillers et animateurs pédagogiques interviennent dans le processus de la visite d'inspection et de la formation continue des instituteurs à la demande de leurs chefs hiérarchiques qui peut être l'inspecteur général de l'éducation au niveau central, ou l'inspecteur départemental niveau provincial. Ils sont chargés d'apporter leur appui afin de résoudre un problème précis, préoccupant et persistant. Dans plusieurs cas, les inspecteurs leur délèguent le pouvoir d'accomplir l'acte d'inspection sur le terrain. C'est le cas de certaines inspections scolaires dans le département de lac wey dont l'inspection de l'école primaire de Djarabé A en 2019 (bulletin d'inspection en annexe 8). Or, ce phénomène crée un autre problème dont l'une des conséquences est l'incompétence de certains conseillers et animateurs pédagogiques à assurer correctement la tâche qui leur fut déléguée.</p>
<p><b>Activités de la formation continue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les séminaires pédagogiques, et des journées pédagogiques organisées et conduites par les inspecteurs, animateurs ou conseils pédagogiques. Elles portent sur des thèmes et sous-thèmes précises, par exemple : Enseignement de calcul au CP. Et, le plan d'un thème d'une journée pédagogique comporte des titres et sous-titres suivants : Introduction ; Définition des concepts (enseignement, et composition) ; But et importance ; Contenu ; Démarche pédagogique ; Fiches pédagogiques ; Conseils pratiques</li> </ul>
<p><b>Bénéficiaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignants inspectés dans les salles de classe et ayant des lacunes sont la principale cible ;</li> <li>- Les enseignants en début de carrière, c'est-à-dire ceux qui ont terminé leur formation initiale et recrutés nouvellement pour enseigner ainsi que les autres enseignants</li> </ul>

### 2.2.6 - De la remédiation pédagogique

Considérée comme une nouvelle technique pédagogique intégrée aux nouveaux curricula, elle consiste en des moyens concrets d'agir face aux difficultés disciplinaires des apprenants. Elle n'est initiée qu'après les évaluations des acquis de apprenants. La remédiation

pédagogique est un processus de remise à niveau des apprenants entrepris après un diagnostic de repérage de leurs difficultés d'apprentissage qui compromettent leurs performances et réussite scolaire. La but d'une remédiation pédagogique est d'atténuer, remédier, et d'éradiquer les lacunes d'apprentissage de écoliers après les avoir identifiées. Ainsi, l'instituteur, après des évaluations harmonisées, identifie et recense les difficultés de apprenants à l'aide d'une grille de remédiation. La grille de la remédiation est élaborée en fonction des difficultés disciplinaires des élèves. Les apprenants qui ont des difficultés en Mathématiques seront regroupés dans une grille de remédiation en Mathématiques. Et, ceux qui ont des difficultés d'analyse grammaticale, d'orthographe, de conjugaison seront regroupés dans une grille de remédiation en Français. Après l'identification des difficultés de compréhension des apprenants, l'instituteur peut opter, selon Dehon et Derobertmeasure (2008) pour une remédiation immédiate (RI) c'est-à-dire faite en classe pendant le déroulement des leçons. Mais, lorsqu'il effectue la remédiation en dehors des heures de leçons, il s'agit d'une remédiation différée (RD). Ce second type de remédiation regroupe les apprenants qui présentent les mêmes difficultés disciplinaires en un petit effectif. De plus, pour corriger les difficultés de ses apprenants, l'instituteur formé en techniques de remédiation par les inspecteurs ou les animateurs pédagogiques, identifie et applique l'une des stratégies appropriées parmi lesquelles :

- La remédiation pédagogique par « feedback », appelée aussi auto-correction. Après avoir lu les mauvaises notes de ses apprenants, elle consiste pour l'instituteur de remettre en cause les méthodes et pratiques pédagogiques qu'il a utilisé pour dispenser sa leçon, de s'interroger si elles sont adaptées au niveau et aux besoins formatifs des élèves ou non. Au cas où il se rend compte que la démarche méthodologie qu'il a adoptée semble difficile et inadaptée aux besoins formatifs des écoliers, il choisira une démarche plus simple et adaptée à leur niveau afin de leur faciliter la compréhension des leçons qu'il dispense.
- La remédiation pédagogique par « répétition ou par travaux complémentaires ». Ce type de remédiation consiste à réviser les séquences et les prérequis de la discipline concernée et effectuer des exercices d'application complémentaires sur la discipline concernée. Et, Allal in Perrenoud (1998) parle d'une remédiation interactive en ce sens que l'instituteur et ses apprenants interagissent en effectuant ces exercices pratiques.
- La remédiation pédagogique par « adoption des nouvelles méthodes pédagogiques ». Malgré l'impossibilité de remédier à toutes les difficultés des élèves, l'instituteur peut adopter d'autres nouvelles démarches pédagogiques d'enseignement si celles adoptées au départ n'ont pas permis d'atteindre les compétences disciplinaires prévues.

**Tableau 6 : Tableau illustratif d'une grille de remédiation pédagogique en Mathématiques (outil de remédiation des lacunes des écoliers)**

Noms et prénoms de l'apprenant	Les critères					Identification et description des difficultés d'apprentissage de l'apprenant	Causes de difficultés d'apprentissage de l'apprenant	Type de remédiation à envisager en fonction des difficultés identifiées
	C.1	C.2	C.3	C.4	C.5			
1.								
2.								
3.								

### 2.3 – Théories explicatives du sujet

Une œuvre scientifique doit toujours se construire sur un raisonnement logique, et une argumentation explicite et compréhensive. Il s'agit dans cette articulation, d'élaborer le cadre de référence théorique de notre étude c'est-à-dire ce sur quoi nous appuyons pour élucider notre sujet d'étude. Pour ce faire, l'ensemble des observations et manifestations du problème que cette étude se propose de résoudre seront éclairées en se référant à la théorie des contraintes et celle de la gestion scientifique du travail, deux théories complémentaires. La finalité de ces théories est de faciliter aux lecteurs la compréhension de nos deux variables d'étude.

Selon Cyrille, I. (2022), la théorie est « *un ensemble des énoncés développés logiquement, reliés et validés par une communauté scientifique permettant de comprendre, d'expliquer, et prédire des phénomènes étudiés* ». De cette définition, se dégage trois (3) principales fonctions d'une théorie. La fonction de compréhension qui consiste, à partir des construits logiques, de saisir et comprendre l'acte d'inspection scolaire dans toute sa complexité. Et, la fonction explicative qui tend à expliquer le problème étudié à partir des constats, des tendances et des manifestations diverses. La fonction prédictive consiste à prédire de nouvelles informations, effets et manifestations du problème au regard des résultats d'étude obtenus et présentés. Ainsi, nous portons le choix sur deux théories : la théorie des contraintes et la théorie de gestion scientifique du travail. La première sera abordée en profondeur étant donné qu'elle présente tous les éléments permettant d'élucider les variables de notre étude.

### 2.3.1- La Théorie des contraintes

De son acronyme TOC (Theory of constraints), la théorie des contraintes est développée par Eliyahu M. Goldratt. Elle consiste à identifier, et gérer les contraintes qui limitent les capacités des acteurs d'un système, d'une organisation afin d'optimiser sa performance de manière globale et d'atteindre les objectifs poursuivis. Elle se fonde sur l'argument selon lequel chaque système ou organisation, et même chaque acteur au sein d'un système a un **goulot d'étranglement** c'est-à-dire des contraintes qui l'empêche de développer des capacités permettant d'exercer efficacement ses activités. Identifier et gérer ces contraintes devient donc une priorité pour améliorer continuellement les performances de acteurs d'un système.

La TOC repose sur trois (3) principes fondamentaux ci-après :

**Premier principe : toutes les organisations ou systèmes présentent des contraintes :** le système scolaire tchadien composé de divers acteurs notamment les instituteurs, ont des contraintes qui entravent leur développement professionnel ainsi que la qualité de l'enseignement primaire.

**Deuxième principe : la contrainte principale identifiée détermine le niveau de la performance ou de la qualité du système :** dans le cadre de notre étude, cette contrainte principale renvoie à l'incompétence de certains instituteurs qui dégradent la qualité de l'enseignement primaire dans le Département de Lac Wey. C'est la contrainte pédagogique la plus remarquable et plus visible. Elle impacte négativement sur les résultats scolaires trimestriels et annuels de écoliers : baisse des taux de réussite et accroissement des taux de redoublement.

**Troisième principe : le fait de corriger les contraintes mène à l'amélioration du système, sa qualité ou sa performance :** la correction de toutes les contraintes pédagogiques conduit inévitablement à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Ce principe ne contredit pas l'énoncé du 2<sup>nd</sup> principe qui insiste sur la gravité de la contrainte principale mais suggère plutôt de corriger ou surmonter toutes les contraintes identifiées.

Selon l'initiateur de cette théorie, elle s'applique en cinq (5) étapes qui sont présentées dans le cadre de la présente étude comme suit :

**Première étape : L'identification des contraintes par des outils clés.** La première étape consiste à repérer les contraintes qui entravent l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire. Et, pour y parvenir, l'acte d'inspection scolaire sert comme outil fondamental puisqu'il permet d'observer le déroulement des leçons dispensées par les

instituteurs afin d'identifier leurs contraintes c'est-à-dire leurs difficultés à utiliser des méthodes et pratiques pédagogiques adaptées aux objectifs de leçons qu'ils dispensent aux écoliers. Ces contraintes pédagogiques s'expliquent par le manque de qualification des instituteurs, du suivi, ou d'encadrement pédagogique régulier après des visites d'inspection périodiques. Plus explicitement, les contraintes identifiées peuvent être liées à l'adoption incohérente de cinq (5) méthodes pédagogiques couramment utilisées par les instituteurs notamment la méthode transmissive ou affirmative, la méthode démonstrative, la méthode interrogative, la méthode active, et celle expérientielle ou heuristique pour dispenser des leçons.

**Deuxième étape : L'exploitation des contraintes.** Après avoir identifié les contraintes pédagogiques qui limitent les capacités des instituteurs à diffuser un enseignement qui répond aux attentes des écoliers ainsi qu'à celles de autres acteurs du système scolaire, il est donc nécessaire de les exploiter, c'est-à-dire les traiter pour optimiser la qualité de l'enseignement. Mais, pour y parvenir, les inspecteurs doivent multiplier leurs activités de formation continue telles que la planification des journées et séminaires pédagogiques que nous avons présentées précédemment dans le tableau n°5.

**Troisième étape : La subordination des autres activités aux contraintes.** Cette étape est cruciale en ce sens qu'elle interpelle non seulement les inspecteurs mais tous les acteurs de l'inspection externe notamment les conseillers et animateurs pédagogiques. Toutes leurs actions doivent s'orienter vers l'atteinte de l'objectif commun, celui de réduire ou d'éliminer les contraintes pour assurer la qualité de l'enseignement. De même, les décisions d'une intervention collective doivent tenir compte de l'impact des contraintes sur la qualité de l'enseignement, plus le niveau de dégradation de la qualité s'accroît, plus les interventions pédagogiques des acteurs d'encadrement pédagogique s'intensifieront. Cette étape de subordination voudrait que les inspecteurs étant directement impliqués dans le processus de l'inspection scolaire et celui de l'amélioration de la qualité de l'enseignement consacrent la majeure partie de leur temps à encadrer les instituteurs incompetents qu'à accomplir des tâches purement administratives. Elle soutient l'argument développé par Kamil selon lequel les inspecteurs accordent plus de temps à exercer des tâches administratives plutôt qu'à le consacrer à celles pédagogiques qui visent prioritairement à enfreindre la dégradation de la qualité qui s'accroît. Bref, elle renvoie précisément à l'ensemble des actions prioritaires à entreprendre pour résoudre le problème de notre d'étude.

**Quatrième étape : L'évaluation des effets des actions entreprises.** L'identification des contraintes, leur exploitation ou traitement ne suffisent pas. Il convient d'évaluer les effets des activités de inspecteurs c'est-à-dire porter un jugement critique en interrogeant les

techniques utilisées pour encadrer les instituteurs en se demandant par exemple si elles sont efficaces et adaptées aux besoins formatifs des instituteurs et qu'elles ont produit des bons rendements sur la qualité de l'enseignement, son amélioration. Autrement dit, il est question de mesurer la performance, le niveau de professionnalisme de ces acteurs impliqués dans le processus de l'encadrement ou de la formation continue du personnel enseignant. Et, les supérieurs hiérarchiques des inspecteurs au niveau Central et Régional sont chargés de les évaluer à partir des informations fournies dans les rapports d'inspection annuels qu'ils ont rédigés et présentés à la hiérarchie (Délégués régionaux, et inspecteurs généraux de l'éducation).

**Cinquième étape : L'identification de nouvelles contraintes.** Dans cette cinquième phase, pour garantir une amélioration continue de la qualité de l'enseignement, l'acte d'inspection ne doit pas uniquement se limiter aux contraintes pédagogiques déjà relevées au cours de l'observation du déroulement des leçons, car d'autres contraintes peuvent survenir. La survenance de ces contraintes éventuelles s'explique par l'intégration de nouveaux instituteurs bacheliers dans l'effectif de ceux qui enseignent déjà. Ils ont des contraintes parce qu'ils ne maîtrisent pas encore certaines pratiques pédagogiques, et, les appliquer en situation d'enseignement pour expliquer et faciliter la compréhension des leçons aux apprenants devient de plus en plus lacuneux. Les inspecteurs doivent intervenir, et, leur intervention doit toujours se faire par le biais des visites d'inspection périodique annoncées ou inopinées pour identifier ces nouvelles contraintes pédagogiques. L'objectif poursuivi dans cette dernière phase est d'assurer une amélioration continue de la qualité de l'enseignement en corrigeant les nouvelles contraintes identifiées. Cette correction sera faite par la multiplication des activités de formation continue des instituteurs nouvellement intégrés.

### **2.3.2 - La Théorie de la gestion scientifique du travail**

Théorie complémentaire à celle déjà énoncée. Elle fut introduite et développée par l'auteur américain Frederick, Winslow Taylor en 1911. Elle énonce trois (3) principes :

**Premier principe :** les meilleures méthodes d'exercer une activité doivent être recherchées dans l'exercice de cette activité en testant toutes les méthodes à adopter ;

**Second principe :** dispenser une formation scientifique en faveur de la nouvelle équipe du travail inexpérimentée ;

**Troisième principe :** payer, récompenser, ou motiver les travailleurs en fonction de leur performance ;

Parmi ces principes suscités, seul le second principe, qui consiste à dispenser une formation scientifique en faveur de la nouvelle équipe du travail inexpérimentée sera élucidé. Dans notre cas d'espèce, le terme « nouvelle équipe du travail inexpérimentée » renvoie à l'équipe d'encadrement pédagogique constituée des inspecteurs départementaux, des conseillers et animateurs pédagogiques fraîchement intégrés dans la lignée de cadres pédagogiques, et dont le niveau du professionnalisme est médiocre, et insatisfaisant. En effet, ces cadres pédagogiques sont recrutés sur la base des critères d'une intégration directe sans être soumis à un concours, qui, à partir de ses résultats attestera de leurs habilités à exercer efficacement les tâches pédagogiques qui leur sont conférées. Cela laisse donc à comprendre que la dégradation de la qualité de l'enseignement n'est pas seulement dû à l'incompétence de certains instituteurs mais liée également à celle de ces cadres nouvellement intégrés. Il est impératif de les former tel qu'à annoncer Taylor dans son second principe théorique afin qu'ils, en plus, de leur formation reçue dans les ENS, acquièrent, développent d'autres habilités, et s'approprient de nouvelles techniques d'amélioration de la qualité de l'enseignement (remédiation pédagogique). En plus d'être outillés pédagogiquement, ils développeront des capacités autonomes d'adaptation et de résolution des difficultés d'enseignement de instituteurs.

## **2.4- Formulation de l'hypothèse générale de l'étude**

L'hypothèse est une affirmation, une réponse anticipée à la question de recherche générale précédemment formulée. Née des observations, elle sert à déterminer les effets des variables sur les comportements. L'hypothèse générale de notre étude est formulée comme suit :

**H.G :** Les activités des inspecteurs scolaires départementaux contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey.

### **2.4.1- Formulation des hypothèses secondaires**

Elles sont des énoncés affirmatifs et provisoires aux questions secondaires de la recherche préalablement posées. Nous les avons formulées de la manière suivante :

**HS1 :** L'activité d'observation des méthodes pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey.

**HS2 :** L'activité de vérification des documents pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey.

**HS3 :** Les activités de formation continue contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey.

## **2.5 - Définition des variables de l'étude**

D'après Pr NKECK, R. (2022. p. 9), les variables sont des éléments dont les valeurs peuvent changer et prendre diverses formes lorsqu'on passe d'une observation à une autre. Dans le cadre de cette étude, nous énumérons deux variables : la variable indépendante, VI et celle dépendante VD.

### **2.5.1- Variable indépendante (VI) : Inspection scolaire**

La VI est la cause du phénomène étudié qui doit être expliquée par le chercheur pour qu'elle soit comprise de ses lecteurs car considérée comme une énigme. Elle est mesurable et manipulable. Et, d'après Yao, (2005, p. 89), elle sert à : « *expliquer les relations qui existent entre elle et la VD* ».

### **2.5.2- Variable dépendante (VD) : Amélioration de la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire en République du Tchad**

La variable dépendante est le facteur que nous essayons d'expliquer à partir de certaines tendances, des manifestations du phénomène étudié, et des multiples réponses de répondants, ceux à qui nous avons administré l'instrument de collecte d'informations. À l'échelle paire de Linkert, ses modalités de réponse sont : Tout à fait d'accord ; D'accord ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord.

**Tableau 7 : Tableau synoptique**

<p align="center"><b>Sujet : Inspection scolaire et amélioration de la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire en République du Tchad : étude menée auprès des directeurs d'écoles primaires dans le Département de Lac Wey</b></p>					
Questions de recherche	Objectifs de recherche	Hypothèses de recherche	Variables de l'étude	Indicateurs	Modalités
<p><b>QP :</b> Comment les activités pédagogiques de inspecteurs scolaires départementaux contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey ?</p>	<p><b>OG :</b> Évaluer l'impact des activités pédagogiques de inspecteurs scolaires départementaux sur la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey.</p>	<p><b>HG :</b> Les activités des inspecteurs scolaires départementaux contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey</p>	<p><b>VI :</b> Inspection scolaire.</p>	<p>La visite d'inspection ; Contrôle ; Vérification de l'application des règles relatives à l'enseignement</p>	<p>1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Pas d'accord 4. Pas du tout d'accord</p>
<p><b>QS1 :</b> Comment l'activité d'observation des méthodes pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey ?</p>	<p><b>OS1 :</b> Mesurer l'impact de l'observation des méthodes pédagogiques sur la qualité de l'enseignement primaire</p>	<p><b>HS1 :</b> L'activité d'observation des méthodes pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey</p>	<p><b>VII :</b> Contrôle pédagogique</p>	<p>Observation des méthodes pédagogiques adoptées par l'inspecté ; Contrôle des manuels scolaires</p>	<p>1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Pas d'accord 4. Pas du tout d'accord</p>

<p><b>QS2 :</b> Comment l'activité de vérification des documents pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey ?</p>	<p><b>OS2 :</b> Mesurer l'impact de la vérification de documents pédagogiques sur la qualité de l'enseignement primaire</p>	<p><b>HS2 :</b> L'activité de vérification des documents pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey</p>	<p><b>VI2 :</b> Vérification de documents pédagogiques</p>	<p>Vérification de cahiers de préparation de leçons et des fiches pédagogiques</p>	<p>1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Pas d'accord 4. Pas du tout d'accord</p>
			<p><b>VI3 :</b> Vérification de travaux pratiques de apprenants</p>	<p>Vérification des exercices d'application de apprenants, leur progression et fréquence</p>	
<p><b>QS3 :</b> Comment les activités de formation continue contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey ?</p>	<p><b>OS3 :</b> Mesurer l'impact de la formation continue sur la qualité de l'enseignement primaire</p>	<p><b>HS3 :</b> Les activités de formation continue contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey</p>	<p><b>VD :</b> Amélioration de la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire en République du Tchad</p>	<p>Journées pédagogiques ; Encadrement pédagogique de instituteurs ; Conseils pédagogiques ;</p>	<p>1. Tout à fait d'accord 2. D'accord 3. Pas d'accord 4. Pas du tout d'accord</p>

**PARTIE II : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATEUR DE LA  
RECHERCHE**

## **CHAPITRE 3 : DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE**

Aucune recherche n'est réalisée sans une démarche méthodologique rigoureuse. D'après Yekeye (2001, p.19), la méthodologie est « *l'ensemble des démarches, réflexions, approches, organisations, et hypothèses susceptibles de permettre d'atteindre un objectif pédagogique ou de recherche à caractère scientifique ou un autre* ». Autrement dit, la méthodologie est l'ensemble des méthodes particulières utilisées pour conduire une enquête. Elle inclut également les règles relatives aux démarches méthodologiques utilisées. Dans cette troisième articulation qui s'annonce, nous montrerons le cheminement méthodologique entrepris tout en précisant le type de la présente recherche, et les caractéristiques de notre échantillon sur lequel nous avons recueillis des informations. Ensuite, nous procéderons à une explication et justification des méthodes utilisées ainsi que les instruments de collecte des informations. La procédure de collecte des données et les méthodes d'analyse desdites données seront également décrites.

### **3.1 - Le type de recherche**

La typologie de la recherche varie en fonction de champs d'étude et précisément en fonction du phénomène étudié par un chercheur. Ainsi, le chercheur qui fait des analyses dans un laboratoire opte pour une recherche expérimentale dans laquelle il cherche à résoudre un problème spécifique de façon concrète. Et, Madeleine, G. (2004) en distingue trois (3) types : recherche action, recherche opérationnelle, et recherche orientée. Dans notre cas précis, c'est-à-dire selon le problème qu'évoque cette étude, nous menons une recherche opérationnelle.

#### **3.1.1 - Une recherche opérationnelle**

Tel qu'évoquer précédemment, la recherche opérationnelle est l'une de trois (3) types de recherche développés par Gravit, M. (2004). Ce type de recherche consiste à évaluer les enjeux pédagogiques liés aux activités de inspecteurs scolaires départementaux afin d'envisager une amélioration interne et externe de la qualité des enseignements dans les écoles primaires du Département des Lac Wey. Et, opérer ce changement de qualité nécessite une prise de décision, qui, au regard des observations, des indicateurs de qualité énoncés dans la problématique et des résultats obtenus se traduira par des interventions de acteurs d'inspection scolaire que sont les inspecteurs départementaux et leurs assistants (conseillers et animateurs pédagogiques) afin de remédier aux difficultés pédagogiques identifiées après

des visites d'inspection. Ce type de recherche approfondira la compréhension du problème de la présente enquête en insistant sur les effets des activités d'inspecteurs sur la qualité de l'enseignement.

### **3.2 - Description du site de l'enquête**

Le Département de Lac Wey est une circonscription administrative dans la Province du Logone Occidental Chef-lieu de Moundou située au sud du Tchad. Il est le deuxième département après celui de Ngourkosso et Guénie. D'après la publication de l'ordonnance N° 038/PR/2018 portant création des unités administratives et collectivités autonomes, le nombre de départements a augmenté, 107 départements dans les 23 provinces respectives. Et, la province de Logone Occidental compte 4 départements dont celui de Lac Wey où notre enquête s'est effectuée. Le département de Lac Wey compte également quatre (4) arrondissements.

#### **Géolocalisation du Département de Lac Wey.**



Source : mapbox

### **3.3 - Description de la population d'étude**

La population de l'étude désigne l'ensemble fini ou infini d'individus, d'éléments sur lesquels portent nos diverses observations sur le terrain d'enquête. Le terme « individus » prête confusion à certains chercheurs, nous précisons qu'il désigne non seulement des êtres humains mais aussi d'autres sujets équivalents sur lesquels porte une enquête. Nous différencions la population cible de la population accessible.

#### **3.3.1 - Population cible**

L'ensemble des individus sur les lesquels s'étend notre étude constitue la population cible. Dans notre cas précis, il s'agit des directeurs d'écoles primaires dans le 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>

arrondissements du Département de Lac Wey. Deux critères de sélection nous ont conduit à ce choix. Le premier critère est celui de l'impartialité qui s'explique par le fait que si nous avons interrogés les inspecteurs sur les imperfections de leurs activités, ces derniers répondront avec plus de réserve en omettant certaines informations qui pourront nous éclairer sur ces imperfections. Nous n'obtiendrons pas des informations objectives. La preuve, lorsque nous avons abordé un inspecteur dans le département où s'est déroulé l'enquête du terrain en le demandant de nous éclairer sur l'effectivité de la production des rapports d'inspection, ce dernier n'a pas répondu à nos interrogations. Mais, dans l'incapacité d'atteindre l'ensemble de notre population d'étude, nous avons procédé à sa partition. Et, la partie retenue est la population accessible qui provient de la population cible.

### 3.3.2 - Population accessible

Provenant de la population cible, elle est sa portion. Elle est à notre portée c'est-à-dire que nous pouvons directement l'atteindre sans contrainte majeure. Elle présente les mêmes caractéristiques de la population cible. Dans cette présente enquête, elle est constituée de quatre-vingt-neuf (89) directeurs d'écoles primaires du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements dans le Département de Lac Wey.

**Tableau 8 : Nombre des directeurs d'écoles primaires dans le Département de Lac Wey reparti en fonction de trois arrondissements et Inspections Pédagogiques de l'Enseignement Primaire**

Inspections Pédagogiques de l'Enseignement Primaire	Écoles primaires	Nombre de directeurs d'écoles primaires
IPEP du 1 <sup>er</sup> Arrondissement	49 écoles primaires	Dont 49 directeurs
IPEP du 2 <sup>e</sup> Arrondissement	29 écoles primaires	Dont 29 directeurs
IPEP du 4 <sup>e</sup> Arrondissement	29 écoles primaires	Dont 29 directeurs
Total	98 écoles primaires	Dont 98 directeurs

Au vu de ce tableau, on dénombre 98 directeurs d'écoles primaires dans les 3 arrondissements du Département de Lac Wey.

### 3.4 - Définition de l'échantillon d'étude

L'échantillon est constitué d'un sous-ensemble des individus, des personnes issues de la population accessible et qui sert de support à l'étude réalisée. Ces sujets sélectionnés participent à l'investigation, en répondant à une série des questions qui leur ai posée. La technique d'échantillonnage nous a conduit au choix d'un **échantillon non probabiliste** du type **raisonné**. Il présente les mêmes caractéristiques de la population cible.

### **3.4.1 - L'échantillon raisonné**

Il constitue un sous-ensemble de la population accessible, des individus typiques que nous avons retenus librement car ils sont susceptibles de nous fournir des informations les plus pertinentes en rapport avec le but de notre recherche. Et, dans notre cas précis, il s'agit de soixante-dix-sept (77) directeurs d'écoles primaires publiques et privés retenues dans le Département de Lac Wey. Et, nous justifions le choix de cet échantillon raisonné par le fait que nous ne détenons pas la liste exhaustive de la population concernée par l'étude et qu'il est économique et plus rapide.

Et, selon la table d'estimation de la taille de l'échantillon dressé par Depelteau (2000), une population d'étude de 85 sujets, aura 76 sujets comme taille d'échantillon. Le niveau de précision est fixé à plus ou moins de 5%. Mais, dans le cadre de la présente étude, cette taille fut arrondie à 77 directeurs d'écoles primaires étant donné que la taille de notre population accessible est de 89 directeurs d'écoles primaires.

De même, selon le critère de faisabilité, la taille de notre échantillon est limitée à 77 directeurs d'écoles primaires publiques et privés du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements du Département de Lac Wey. Le temps prévu pour l'investigation, les ressources financières et humaines, et l'indisponibilité de directeurs d'écoles due à la situation de grève du syndicat des enseignants du primaire n'ont pas permis d'élargir la taille de cet échantillon à plus de 77 enquêtés en impliquant aussi les directeurs du 3<sup>e</sup> arrondissement de Lac Wey.

### **3.5 - Présentation des méthodes et instruments de collecte des données**

Distinguons la méthode de l'instrument de collecte des données. La méthode est un moyen, une direction, une voie à suivre pour atteindre un but. Or, l'instrument est un outil observable et maniable adapté aux méthodes et techniques utilisées par l'enquêteur afin de collecter les informations sur le terrain. Pour saisir l'acte d'inspection scolaire avec tous ses enjeux, plus précisément les enjeux pédagogiques, nous avons opté pour la triangulation des méthodes et instruments de collecte des données développée par Denzin (1978), car elle nous permet d'appréhender l'acte d'inspection scolaire dans sa large dimension pédagogique.

#### **3.5.1- La triangulation des méthodes et instruments de collecte des données**

La triangulation des méthodes combine la méthode qualitative et quantitative. La méthode qualitative tend à découvrir les processus et tendances qui expliquent les manifestations du fait étudié à partir des observations et analyses ouvertes. Or, la méthode quantitative vise à mesurer, à analyser les données brutes collectées au moyen de outils d'enquête. Elle fournit des résultats chiffrés et valides.

La triangulation des instruments de collecte des données consiste à utiliser deux outils de collecte des données brutes mais qui furent administrés à l'échantillon raisonné selon des consignes distinctes. Le questionnaire est l'instrument privilégié pour mener une enquête quantitative afin de collecter des données, les analyser et obtenir des résultats chiffrés. Et, le guide d'entretien propose des analyses compréhensibles incluant des extraits de paroles auprès des enquêtés. Ces deux instruments seront amplement décrits.

### **3.5.2- Description du questionnaire**

Le questionnaire est une série des questions formulées et posées à l'ensemble de notre **échantillon raisonné**. Il comporte trois (3) thèmes structurés en deux parties majeures : le préambule, le corps du questionnaire, et la partie qui porte sur les données signalétiques renseigne sur le genre et l'ancienneté des enquêtés au poste de directeur.

- **Le préambule** : c'est un chapeau introductif informant l'enquêté sur le thème et l'objectif de la recherche. Des précisions lui sont données en garantissant l'anonymat de ses réponses fournies. Le mode de remplissage fut indiqué. Et, pour se familiariser avec nos enquêtés, nous avons simplifiés les premières questions en appliquant le principe de la clarté.
- **Le corps du questionnaire** : c'est la seconde et principale partie du questionnaire qui comporte (18) items structurés en trois (3) thèmes. Les neuf premiers (9) items du thème 1 traitent de l'acte d'inspection scolaire. Le second thème comporte également 9 items qui traitent de l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey. Le thème 3 porte sur les données signalétiques et comporte trois (3) items.

### **3.5.3 - Description du guide d'entretien libre**

Selon Pr Djouda dans « *Enquêtes quantitatives en sociologie : démarches, principes et spécificités méthodologiques* » (2021), Université de Yaoundé1, le guide d'entretien a ses variantes : le guide d'entretien libre, directif, et semi-directif. Le nôtre est un guide d'entretien libre en ce sens qu'il est ouvert et flexible. Il ne limite pas la marge de réponses des informateurs mais aborde des sous-thèmes plus précis afin de recueillir des informations en lien avec la thématique générale. Et, à la différence du questionnaire, ce guide d'entretien libre consiste en une conversation interactive entre l'enquêteur et les enquêtés. Il est constitué d'un préambule et quatre (4) questions ouvertes adressées à l'échantillon raisonné. Le choix de ce deuxième instrument de collecte de données se justifie par le fait qu'il permet aux enquêtés de s'exprimer librement car l'enquêteur ne formule pas des suggestions de

réponse. De même, il permet d'entrer en contact direct et verbal avec nos unités statistiques afin de recueillir des informations plus pertinentes et vérifiées. Ainsi, il s'agit dans ce guide d'entretien libre, d'élucider nos trois (3) thèmes mentionnés dans le questionnaire. Et, le protocole d'entretien est élaboré en s'appuyant sur la formulation de ces différents thèmes suscités.

### **3.6- La validation des instruments de collecte des données**

L'élaboration d'un instrument de collecte des données suit une vérification méthodique de sa validité qui est la principale condition garantissant son administration physique ou virtuelle. Et, pour que notre instrument de collecte de données soit valide, il doit remplir certains critères requis de sa validité. La validité d'un instrument de collecte des données consiste pour l'enquêteur à apporter une preuve concrète et vérifiable qui justifie sa fiabilité, son administration sur ses unités statistiques. Ainsi, pour s'assurer de la cohérence et de la clarté de nos items formulés autour de trois (3) thèmes suscités, nous avons procédé à une validité interne et externe de nos instruments de collecte des données.

#### **3.6.1 - La validité interne**

La validité interne constitue la phase préalable qui a permis d'explicitier les items qui ont permis de recueillir des informations pertinentes et relatives à nos variables et hypothèses. Pour s'assurer de la validité interne de notre outil de collecte de données, nous avons vérifié si les items qui s'y trouvent sont en accordance ou congruence avec la thématique évoquée. Plusieurs items incohérents avec les thèmes évoqués furent supprimés. Les différents items retenus sont adéquats avec notre thématique générale.

#### **3.6.2 - La validité externe**

L'exécution de cette seconde étape de la validité de l'instrument de mesure des données vise à faire une pré-enquête auprès de nos unités statistiques. La nécessité d'obtenir des informations pertinentes au moyen de notre outil d'enquête nous a conduit à éliminer les items mal formulés avant de l'administrer à une partie de l'échantillon raisonné. Plus concrètement, au cours de cette étape, nous avons administré huit (8) exemplaires de notre questionnaire et deux (2) guides d'entretien aux directeurs d'écoles primaires de la circonscription d'étude. Et, le but de cette pré-enquête est de réajuster les questions incompréhensibles et confuses qui ne permettront pas de collecter des informations fiables.

### **3.7 - La procédure de collecte des données sur le terrain**

Nos enquêtés nous ont fournis des informations appelées données brutes car ne sont pas encore dépouillées, traitées et interprétées. Or, pour procéder à la collecte de ces données, un plan fut établi. Et, les différentes articulations dudit plan furent également respectées. Nos deux instruments de collecte des données décrits précédemment furent utilisés à chaque étape nécessitant leur utilisation. Mais, avant l'exécution de notre plan d'action. Nous avons entamé une conversation interactive avec l'inspecteur du Département de Lac Wey afin d'obtenir des informations relatives au déroulement de ses activités d'inspection dans les écoles primaires. Notre interlocuteur, après avoir reçu nos salutations, n'a pas répondu à nos interrogations pour des raisons inavouées. La collecte des données s'est effectuée dans le Département de Lac Wey. Mais, avant de se rendre sur le terrain proprement dit, plusieurs étapes se succédèrent :

- L'obtention d'une autorisation de recherche auprès du Doyen de la FSE. Elle fut la voie d'ouverture à l'enquête du terrain. Elle attesta notre rattachement à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé 1 auprès de la Délégation Provinciale de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique du Logone Occidental en République du Tchad, l'objet de notre enquête et la nécessité de mener ladite enquête dans l'une de ses circonscriptions administratives qu'est le Département de Lac Wey.
- L'obtention d'une autorisation de recherche auprès du Délégué Provincial de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique du Logone Occidental, qui, dans le cadre de cette recherche académique nous autorise à se rendre dans les écoles primaires publiques et privés pour administrer nos deux instruments d'enquête aux directeurs desdites écoles. Ces directeurs refusèrent de renseigner nos questionnaires n'eût été l'autorisation du Délégué Provincial car ne reconnurent pas la première autorisation délivrée par le Doyen. Ils justifiaient leur refus par le fait qu'ils ne sont pas sous l'autorité d'une institution d'enseignement supérieur étrangère.

#### **3.7.1 - L'administration du questionnaire par voie indirecte**

L'administration du questionnaire s'effectue généralement soit par voie directe ou indirecte. Celle dite directe consiste en une conversation directe et verbale entre l'enquêteur et ses enquêtés. Or le nôtre fut administré par voie indirecte.

Sur le terrain, nos questionnaires furent administrés par voie indirecte c'est-à-dire par dépôt auprès des directeurs dans leurs unités scolaires respectives. Autrement dit, après

les avoir soumis aux directeurs d'écoles primaires, ces derniers ne les ont pas directement répondus en notre présence compte tenu de leur indisponibilité. Leur indisponibilité est due aux grèves scolaires répétitives initiées par la Centrale Syndicale des Enseignants du Tchad-SET en réponse à l'impayement de leurs salaires abattus en période de crise économique de 2016. Ils furent distribués à nos répondants le 04 Janvier et collectés le 07 Février, soit un intervalle de trente-deux (32) jours.

### **3.7.2 - La conduite du guide d'entretien libre**

Comme les questionnaires, nous n'eûmes pas la possibilité d'entretenir verbalement avec nos répondants au moyen des guides d'entretien qui, logiquement, devraient impliquer des échanges oraux. Plus explicitement, nos répondants redondèrent en écrivant leurs opinions sur des feuilles annexées aux exemplaires de guides d'entretien que nous les avons fournis. Aucune transcription ne fut puisque nous n'eûmes pas utilisés un magnétophone.

### **3.7.3 - Le dépouillement des données brutes**

Les questionnaires et les guides d'entretien furent récupérés, comptés et classés. Ainsi, nous procédâmes à leur dépouillement en relevant et décryptant les informations brutes fournies par nos enquêtés. Une vérification des réponses fournies fut effectuée pour se rassurer si elles ont été bien renseignées en respectant les consignes de leur remplissage. Aucun questionnaire ne fut éliminé car, après leur validation externe et interne, tous les questionnaires furent complets, cohérents et bien remplis.

### **3.8 - Les méthodes d'analyse des données**

La méthode d'analyse des données est fonction du type et but de la recherche. Et, rappelons que dans l'articulation **3.1**, le type de la présente recherche fut précisé, il s'agit d'une recherche opérationnelle en ce sens qu'elle se propose d'évaluer l'impact des activités de inspecteurs scolaires afin d'envisager un changement qui implique des interventions pédagogiques périodiques visant à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey. Pour analyser les données recueillies sur le terrain, nous avons utilisé deux techniques à savoir la technique de l'analyse statistique de données et celle d'analyse de contenu textuels.

Les données recueillies au moyen de l'instrument quantitative furent dépouillées et injectés dans le logiciel d'analyse statistique qu'est le IBM SPSS Statistics<sup>21</sup>. Et, la technique d'analyse statistique de ces données est décrite dans le sous-titre qui suit.

### **3.8.1 - La technique de l'analyse statistique des données**

La technique de l'analyse statistique des données a permis de procéder en une codification informatique qui est une construction d'un système structuré des informations recueillies auprès des enquêtés. Autrement dit, des chiffres allant de 1 à 4 furent attribués aux différentes modalités de réponse. Et, l'injection des données dans le logiciel IBM SPSS Statistics 21 a suivi plusieurs étapes dont les 3 principales :

- L'entrée des données brutes recueillies ;
- La transformation de ces données ;
- Importation de ces données analysées ;

Au niveau des résultats, la méthode quantitative d'analyse des données nous a permis d'obtenir des grands tableaux d'effectifs, et des graphiques (histogrammes) avec des données chiffrées.

### **3.8.2- Le test de régression linéaire simple de Pearson**

Entre les tests d'analyse inférentielle des données : le test de student, le Khi-carré, le test de corrélation, le test de régression multiple, le but de notre recherche qui consiste à évaluer l'impact des activités de inspecteurs de l'enseignement primaire sur la qualité de l'enseignement dans les écoles du Lac Wey nous a conduit à utiliser le test de régression linéaire simple de Pearson. Ce test est conçu comme une équation du type  $Y = A + BX$ . Après les opérations statistiques, des coefficients de contingences furent obtenus et ont servi à faire des inférences en confirmant les trois (3) différentes hypothèses de notre étude.

### **3.8.3- L'analyse de contenu**

L'analyse de contenu est un outil qui a permis de traiter les données textuelles recueillies au moyen du guide d'entretien libre. Cette technique statistique a permis d'examiner méthodiquement et objectivement les réponses aux interrogations ouvertes de notre guide d'entretien libre en mettant en relief les contenus manifestes et latents des opinions de répondants.

Rappelons que la méthode qualitative dont l'outil fut le guide d'entretien libre a permis aux directeurs de se prononcer longuement sur les sous-thèmes de notre étude afin de relever et comprendre les enjeux pédagogiques liés aux interventions des inspecteurs scolaires ou celles de leurs assistants que sont les conseillers et animateurs pédagogiques dans le Département où s'étend notre enquête. La méthode qualitative a réuni et résumé les données non numériques sous forme des textes narratifs. Cette méthode a permis de regrouper les sous-thèmes du guide d'entretien en donnant du sens à leurs contenus.

La procédure d'analyse de contenu ne s'étend pas seulement à l'analyse des informations recueillis sur le terrain, mais également aux textes décrivant le déroulé des activités d'inspecteurs et au constat empirique qui nous ont conduit à formuler le problème de notre étude. Il s'agit d'aller au-delà de cette procédure pour apporter plus des significations tel qu'a précisé Paillé (2016), l'un des théoriciens de l'analyse de contenu. Elle obéit au principe scientifique d'objectivité en éliminant les fausses perceptions et des affirmations infondées. L'analyse de contenu est déductive c'est-à-dire qu'elle permet de déduire les énoncés théoriques développées dans les articulations **2.3**.

Bref, notons que ces deux méthodes d'analyse des données sont complémentaires, aucune d'elles n'est meilleure que l'autre.

### **3.9 - Les contraintes de l'enquête**

Les contraintes de l'enquête se situent à deux niveaux. La collecte des données sur le terrain ne s'est pas réalisée sans heurts. Précédemment dans l'articulation **3.6.1**, la question des grèves scolaires répétitives fut évoquée. Après deux mois de cours, la plateforme Syndicale des enseignants du Tchad observe une grève sèche pour revendiquer une partie de leurs salaires abattus par l'Etat. L'abattement des salaires qui est à l'origine de ces grèves scolaires fut l'une de seize (16) mesures prises par le gouvernement pour apaiser la crise économique de 2016. À l'issue des concertations entre le gouvernement et le SET, les activités scolaires reprennent mais n'ont pas évolués, car, les engagements prises par l'Etat ne furent pas respectés, aucun traitement salarial n'est fait aux enseignants grévistes.

La reprise des grèves fut une contrainte majeure à la collecte des données sur terrain car la situation des grèves n'a pas permis de rencontrer les directeurs d'écoles primaires car ils observèrent aussi le mot d'ordre de grève du SET. Nous énumérons d'autres difficultés rencontrées sur le terrain comme suit :

- Retard de remplissage des questionnaires et guide d'entretien dû à la reprise des grèves scolaires initiées par le SET, soit trente-deux (32) jours d'attente ;
- L'indisponibilité des directeurs d'écoles nous a conduit à administrer les instruments de collecte des données indirectement au lieu d'une administration directe qui aurait facilité le recueil des informations et approfondir nos analyses.
- L'indisponibilité des bulletins et rapports d'inspections scolaires périodiques menées antérieurement dans le Département de Lac Wey. Sauf trois (3) exemplaires de grilles d'observation des enseignants en situation d'enseignement et un exemplaire du bulletin d'inspection scolaire menée à l'école Djarabé A furent

récupérés auprès de l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire du Lac Wey. Ces grilles d'observation sont aussi appelées outils de suivi des enseignants du primaire. Mais, en dépit de leur rareté, ces documents informatifs récupérés ont permis d'évaluer les interventions pédagogiques des inspecteurs et de leurs assistants en se focalisant sur leurs effets pédagogiques c'est-à-dire selon qu'elles améliorent ou non la performance des instituteurs qui ont des lacunes pédagogiques accrues.

- L'inabondance de écrits scientifiques et spécifiques sur les inspections scolaires tel qu'a précisés Anton et Thibert Rémi dans son article intitulé Inspection Scolaire : Du Contrôle à l'Accompagnement (2011), n'a pas permis d'approfondir l'analyse de la revue de littérature à plus des ouvrages et articles scientifiques que ceux évoqués dans l'articulation **2.2**.

## **CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNEES D'ETUDE**

Après le dépouillement des données brutes collectées sur le terrain, il convient de les présenter, et les analyser. L'analyse de ces données consiste à articuler un raisonnement logique et nuancé sur les informations fournies par nos enquêtés selon les normes requises. Et, d'après Stafford et Bodson (2006. p.3) : « *Dans son sens moderne, le propre de l'analyse des données est justement de raisonner sur un nombre quelconque de variables* ». Ce quatrième chapitre consiste à présenter, structurer et décrire les données recueillies au moyen de nos instruments de mesure. Cette présentation se fera sous deux aspects. L'aspect quantitatif fournira des tableaux d'effectifs et des histogrammes dans lesquels les résultats chiffrés relatifs à nos différents items seront présentés. Et, l'aspect qualitatif consistera à analyser les contenus manifestes et latents des opinions de enquêtés.

Trois (3) articulations structurent ce chapitre. La première articulation consiste en une présentation et analyse descriptive des données quantitatives recueillies au moyen du questionnaire, et la seconde en une présentation et analyse des données qualitatives. Et, nous procéderons à la vérification de nos hypothèses de recherche à travers l'analyse inférentielle dans la dernière articulation.

### **4.1 - Présentation et analyse descriptive des données quantitatives**

La présentation descriptive ordonne, classe et regroupe les données quantitatives dans des tableaux statistiques et graphiques afin de les décrire. C'est une présentation et lecture visuelle de ces données tel qu'a souligné Angers (1992, p.301). Pour ce faire, chaque tableau statistique de fréquences obtenu et présenté nous indiquera les effectifs de répondants et les pourcentages correspondants. Et, un commentaire narratif suivra pour décrire les résultats chiffrés de chaque item. Les pourcentages des items furent calculés en appliquant la formule suivante :

$$f_i = \frac{n_i}{N} \times 100$$

On a :

- $f_i$  = fréquence relative
- $n_i$  = effectif des répondants par item
- $N$  = effectif total des répondants par item

Les pourcentages cumulés obtenus initialement dans les champs des tableaux statiques furent remplacés par les moyennes et Ecart-type de chaque item afin d'éviter une répétition.

#### 4.1.1 - Présentation et analyse descriptive des données relatives aux activités de contrôle pédagogique

**Tableau 9 : Observation méthodique des leçons**

- **Les inspecteurs observent méthodiquement les leçons dispensées**

Opinions de répondants	Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Tout à fait d'accord	27	35,1	2,2727	,94290
D'accord	17	22,1		
Valide Pas d'accord	18	23,4		
Pas du tout d'accord	15	19,5		
Total	77	100,0		

Le tableau n°9 de données chiffrées relatives à l'item 1 indique 27 répondants sur 77, soit un taux de 35,1% qui affirment « Tout à fait d'accord » que les inspecteurs départementaux de l'enseignement primaire, lors d'une visite d'inspection dans les écoles, observent méthodiquement les leçons dispensées par l'inspecté. Et, trois (17) enquêtés affirment « D'accord » soit un taux de 22%. Or, 18 enquêtés sur 77, soit un taux de 23,4% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de autres répondants, 15 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 19,5%.

**Tableau 10 : Vérification des manuels scolaires inscrits au programme d'enseignement primaire**

- **Les inspecteurs vérifient si les contenus de livres que les instituteurs utilisent pour préparer les leçons sont adaptés au niveau de écoliers.**

Opinions de répondants	Effectif	Pourcentage	Moyenne	Ecart-type
Tout à fait d'accord	28	36,4	2,1688	,94381
D'accord	16	20,8		
Valide Pas d'accord	25	32,5		
Pas du tout d'accord	8	10,4		
Total	77	100,0		

Le tableau n°10 de données chiffrées relatives à l'item 2 indique 28 répondants sur 77, soit un taux de 36,4% qui affirment « Tout à fait d'accord » que les inspecteurs vérifient si les contenus de livres utilisés par l'inspecté pour préparer les leçons sont adaptés au niveau

de écoliers. Et, 16 enquêtés affirment « D'accord » soit un taux de 20,8%. Or, 25 enquêtés sur 77, soit un taux de 32,5% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de certains répondants, 8 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 10,4%.

**Tableau 11 : efficacité des méthodes pédagogiques adoptées par l'inspecté**

- **Les inspecteurs observent si les méthodes pédagogiques utilisées par l'inspecté permettent d'atteindre les objectifs de leçons dispensées**

Opinions de répondants		Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Valide	Tout à fait d'accord	29	37,7	2,2208	,73118
	D'accord	15	19,5		
	Pas d'accord	20	26,0		
	Pas du tout d'accord	13	16,9		
	Total	77	100,0		

Le tableau n°11 de données chiffrées relatives à l'item 3 indique 29 répondants sur 77, soit un taux de 37,7% qui affirment « Tout à fait d'accord » que les inspecteurs vérifient si les méthodes pédagogiques utilisées par l'inspecté sont efficaces pour atteindre les objectifs des leçons dispensées. Et, 15 enquêtés sur 77 affirment « D'accord » soit un taux de 19,5%. Or, 20 enquêtés sur 77, soit un taux de 26,0% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de autres répondants, 13 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 16,9%.

**Tableau 12 : Vérification des fiches pédagogiques**

- **Les inspecteurs vérifient si l'inspecté a élaboré de fiches pédagogiques**

Opinions de répondants		Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Valide	Tout à fait d'accord	43	55,8	2,4935	1,13118
	D'accord	11	14,3		
	Pas d'accord	13	16,9		
	Pas du tout d'accord	10	13,0		
	Total	77	100,0		

Le tableau n°12 de données chiffrées relatives à l'item 4 indique 43 répondants sur 77, soit un taux de 55,8% qui affirment « Tout à fait d'accord » que les inspecteurs vérifient si l'inspecté a élaboré des fiches pédagogiques. Et, 11 enquêtés sur 77 affirment « D'accord » soit un taux de 14,3%. Or, 13 enquêtés sur 77, soit un taux de 16,9% affirment

« Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de certains répondants, 10 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 13%.

**Tableau 13 : Vérification des cahiers de préparation de leçons**

- **Les inspecteurs vérifient si l'inspecté a utilisé des cahiers de préparation de leçons**

Opinions de répondants	Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Tout à fait d'accord	33	42,9	2,1169	1,09993
D'accord	11	14,3		
Valide Pas d'accord	24	31,2		
Pas du tout d'accord	9	11,7		
Total	77	100,0		

Le tableau n°13 de données chiffrées relatives à l'item 5 indique 33 répondants sur 77, soit un taux de 42,9% qui affirment « Tout à fait d'accord » que les inspecteurs vérifient si l'inspecté utilise de cahiers de préparation de leçons. Et, 11 enquêtés sur 77 affirment « D'accord » soit un taux de 14,3%. Or, 24 enquêtés sur 77, soit un taux de 31,2% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de autres répondants, 9 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 11,7%.

**Tableau 14 : Vérification des résultats trimestriels**

- **Les inspecteurs vérifient les récapitulatifs de résultats trimestriels**

Opinions de répondants	Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Tout à d'accord	17	22,1	1,8701	1,11627
D'accord	27	35,1		
Valide Pas d'accord	11	14,3		
Pas du tout d'accord	22	28,6		
Total	77	100,0		

Le tableau n°14 de données chiffrées relatives à l'item 6 indique 17 répondants sur 77, soit un taux de 22,1% qui affirment « Tout à fait d'accord » que les inspecteurs vérifient les résultats trimestriels de apprenants (année antérieure et celle en cours). Et, 27 enquêtés sur 77 affirment « D'accord » soit un taux de 35,1%. Or, 11 enquêtés sur 77, soit un taux de 14,3% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de certains répondants, 22 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 28,6%.

**Tableau 15 : Vérification des exercices pratiques de apprenants****- Les inspecteurs vérifient si l'inspecté donne des exercices pratiques aux apprenants**

Opinions de répondants	Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Tout à fait d'accord	13	16,9	2,3377	,92637
D'accord	36	46,8		
Pas d'accord	17	22,1		
Pas du tout d'accord	11	14,3		
Total	77	100,0		

Le tableau n°15 de données chiffrées relatives à l'item 7 indique 13 répondants sur 77, soit un taux de 16,9% qui affirment « Tout à fait d'accord » que les inspecteurs vérifient si l'inspecté donne effectivement des exercices d'application aux apprenants. Et, 36 enquêtés sur 77 affirment « D'accord » soit un taux de 46,8%. Or, 17 enquêtés sur 77, soit un taux de 22,1% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de certains répondants, 11 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 14,3%.

**Tableau 16 : Régularité des corrections de exercices pratiques****- Les inspecteurs vérifient si l'inspecté corrige régulièrement ces exercices pratiques.**

Opinions de répondants	Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Tout à fait d'accord	17	22,1	2,1429	,89904
D'accord	41	53,2		
Pas d'accord	10	13,0		
Pas du tout d'accord	9	11,7		
Total	77	100,0		

Le tableau n°16 de données chiffrées relatives à l'item 8 indique 17 répondants sur 77, soit un taux de 35% qui affirment « Tout à fait d'accord » que les inspecteurs vérifient si l'inspecté corrige régulièrement les exercices d'application qu'il donne régulièrement à ses apprenants. Et, 41 enquêtés sur 77 affirment « D'accord » soit un taux de 53,2%. Or, 10 enquêtés sur 77, soit un taux de 13% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de certains répondants, 9 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 11,7%.

**Tableau 17 : Vérification de la progression de ces exercices pratiques****- Les inspecteurs vérifient la progression de ces exercices pratiques**

Opinions de répondants		Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Valide	Tout à fait d'accord	20	26,0	2,2468	1,00205
	D'accord	29	37,7		
	Pas d'accord	17	22,1		
	Pas du tout d'accord	11	14,3		
	Total	77	100,0		

Le tableau n°17 de données chiffrées relatives à l'item 9 indique 20 répondants sur 77, soit un taux de 26% qui affirment « Tout à fait d'accord » que les inspecteurs vérifient la progression des travaux pratiques donnés aux apprenants. Et, 29 enquêtés sur 77 affirment « D'accord » soit un taux de 37,7%. Or, 17 enquêtés sur 77, soit un taux de 22,1% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de certains répondants, 11 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 14,3%.

**4.1.2 - Présentation et analyse descriptive des données relatives aux activités de formation continue****Tableau 18 : Qualification professionnelle de instituteurs****- La formation initiale des instituteurs reçue dans les Écoles Normales d'Instituteurs (ENI) est suffisante pour diffuser un enseignement de qualité aux écoliers**

Opinions de répondants		Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Valide	Tout à fait d'accord	19	24,7	2,6494	1,20051
	D'accord	16	20,8		
	Pas d'accord	15	19,5		
	Pas du tout d'accord	27	35,1		
	Total	77	100,0		

Le tableau n°18 de données chiffrées relatives à l'item 10 indique 19 répondants sur 77, soit un taux de 24,7% qui affirment « Tout à fait d'accord » que la formation initiale des instituteurs reçue dans les Écoles Normales d'Instituteurs est suffisante pour diffuser un enseignement de qualité aux écoliers. Et, 16 enquêtés affirment « D'accord » soit un taux de 20,8%. Or, 15 enquêtés sur 77, soit un taux de 19,5% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de autres répondants, 27 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 35,1%.

**Tableau 19 : Encadrement pédagogique de instituteurs incompetents**

- **Après les observations de leçons, les instituteurs incompetents sont encadrés par les inspecteurs afin de corriger certaines méthodes et pratiques d'enseignement inadaptées aux objectifs de leçons dispensées**

Opinions de répondants		Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Valide	Tout à fait d'accord	25	32,5	2,3117	1,12694
	D'accord	18	23,4		
	Pas d'accord	19	24,7		
	Pas du tout d'accord	15	19,5		
	Total	77	100,0		

Le tableau n°19 de données chiffrées relatives à l'item 11 indique 25 répondants sur 77, soit un taux de 32,5% qui affirment « Tout à fait d'accord » qu'après les visites d'inspection, les instituteurs incompetents sont encadrés par les inspecteurs. Et, 18 enquêtés sur 77 affirment « D'accord » soit un taux de 23,4%. Or, 19 enquêtés sur 77, soit un taux de 24,7% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de certains répondants, 15 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 19,5%.

**Tableau 20 : aptitudes à adopter des méthodes et pratiques pédagogiques efficaces après un encadrement**

- **Les instituteurs incompetents encadrés par les inspecteurs parviennent à adopter des méthodes et pratiques pédagogiques efficaces pour aider les écoliers à réaliser des compétences disciplinaires et des résultats satisfaisants**

Opinions de répondants		Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Valide	Tout à fait d'accord	29	37,7	2,1688	1,14021
	D'accord	21	27,3		
	Pas d'accord	12	15,6		
	Pas du tout d'accord	15	19,5		
	Total	77	100,0		

Le tableau n°20 des données chiffrées relatives à l'item 12 indique 29 répondants sur 77, soit un taux de 37,7% qui affirment « Tout à fait d'accord » que les instituteurs incompetents encadrés par les inspecteurs parviennent à adopter des méthodes et pratiques pédagogiques efficaces pour aider les apprenants à réaliser des compétences disciplinaires et des résultats trimestriels satisfaisants. D'après les opinions exprimées par la majorité de nos répondants, les instituteurs incompetents, c'est-à-dire ceux qui ont des lacunes à bien

enseigner parviennent à corriger leurs contraintes après des séances d'encadrement pédagogique. Et, vingt-un (21) enquêtés sur 77 affirment « D'accord » soit un taux de 27,3% sur la même question. Or, douze (12) enquêtés sur 77, soit un taux de 15,6% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de certains répondants, quinze (15) enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 19,5%. Et, au vu de la moyenne du degré d'approbation d'enquêtés qui est de 2,1688, nous admettons que les instituteurs encadrés après l'achèvement de visites d'inspection développent des aptitudes professionnelles qui leur permettent d'améliorer la qualité des enseignements en dispensant des leçons compréhensives et utiles aux écoliers.

**Tableau 21 : disponibilité des manuels scolaires inscrits au programme d'enseignement primaire**

- **Les instituteurs disposent des manuels scolaires et guides à une quantité suffisante leur permettant de préparer les leçons**

Opinions de répondants	Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Tout à fait d'accord	17	22,1	2,6883	1,15005
D'accord	15	19,5		
Valide Pas d'accord	20	26,0		
Pas du tout d'accord	25	32,5		
Total	77	100,0		

Le tableau n°21 de données chiffrées relatives à l'item 13 indique 17 répondants sur 77, soit un taux de 22,1% qui affirment « Tout à fait d'accord » que les instituteurs disposent des manuels scolaires à une quantité suffisante pour préparer des leçons. Et, 15 enquêtés sur 77 affirment « D'accord » soit un taux de 19,5%. Or, 20 enquêtés sur 77, soit un taux de 26% affirment « Pas d'accord ». Contrairement aux opinions de certains répondants, 25 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d'accord », soit une proportion de 32,5%.

**Tableau 22 : Organisation des entretiens pédagogiques**

- **Les entretiens organisés par les inspecteurs après le contrôle pédagogique contribuent à améliorer les compétences de instituteurs incompetents**

Opinions de répondants	Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Tout à fait d'accord	21	27,3	2,4416	1,10613
D'accord	17	22,1		
Valide Pas d'accord	23	29,9		
Pas du tout d'accord	16	20,8		
Total	77	100,0		

Le tableau n°22 de données chiffrées relatives à l’item 14 indique 21 répondants sur 77, soit un taux de 27,3% qui affirment « Tout à fait d’accord » que les entretiens pédagogiques organisés par les inspecteurs après l’observation de leçons contribuent à améliorer les compétences de instituteurs incompetents. Et, 17 enquêtés sur 77 affirment « D’accord » soit un taux de 22,1%. Or, 23 enquêtés sur 77, soit un taux de 29,9% affirment « Pas d’accord ». Contrairement aux opinions de certains répondants, 16 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d’accord », soit une proportion de 20,8%.

**Tableau 23 : Remplissage et remise de bulletins d’inspection**

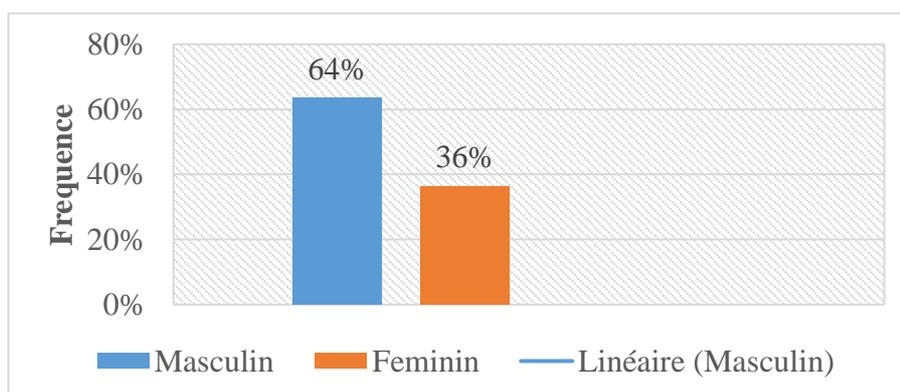
- **Après avoir effectué des visites périodiques, les inspecteurs remplissent et remettent régulièrement des bulletins d’inspection aux inspectés.**

Opinions de répondants	Effectifs	Pourcentage	Moyenne	Écart-type
Tout à fait d'accord	29	37,7	2,1948	1,13600
D'accord	18	23,4		
Pas d'accord	16	20,8		
Pas du tout d'accord	14	18,2		
Total	77	100,0		

Le tableau n°23 de données chiffrées relatives à l’item 15 indique 29 répondants sur 77, soit un taux de 37,7% qui affirment « Tout à fait d’accord » qu’après avoir inspecté les instituteurs en situation d’enseignement, les inspecteurs remplissent et remettent des bulletins d’inspection aux inspectés. Et, 18 enquêtés sur 77 affirment « D’accord » soit un taux de 23,4%. Or, 16 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas d’accord », soit un taux de 20,8%. Contrairement aux opinions de certains répondants, 14 enquêtés sur 77 ont répondu « Pas du tout d’accord », soit une proportion de 18,2%.

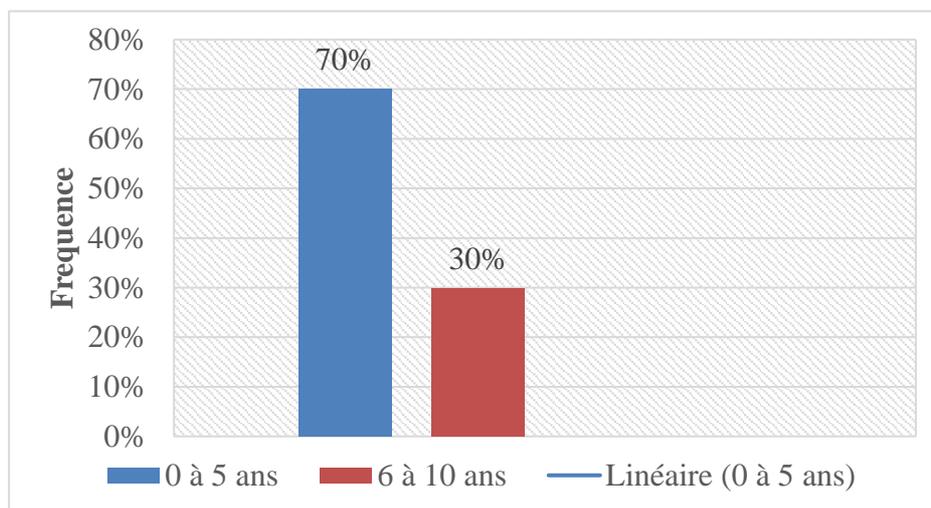
## 4.2 - Données signalétiques de enquêtés

**Histogramme n° 1 : illustration de l’échantillon raisonné selon le sexe**



Selon les données illustrées dans l’histogramme n°1, 63,6% de hommes et 36,4% de femmes furent interrogés.

**Histogramme n° 2 : illustration de l’échantillon raisonné selon l’ancienneté au poste de directeur d’école primaire**



L’histogramme n°2 indique 70% d’enquêtés dont l’ancienneté au poste de directeur varie de 0 à 5 ans ; et 30% d’enquêtés dont l’ancienneté varie de 6 à 10 ans au poste de directeur d’école primaire de Lac Wey.

**Tableau 24 : Niveau d’études des enquêtés**

Opinions de répondants	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Bac+2	9	11,7	11,7
Licence	10	13,0	24,7
Maîtrise	35	45,5	70,1
Master	8	10,4	80,5
CFEN	6	7,8	88,3
Autres	9	11,7	100,0
Total	77	100,0	

Selon les données du tableau n°24, 9 enquêtés sur 77 soit 11,7% ont le niveau d’études Bac+2, 13% ont la licence, 45,5% ont une Maîtrise, 10,4% détient le diplôme de Master, 7,8% ont le CFEN, et 11,7% détiennent d’autres diplômes que ceux suscités.

### 4.3 - Vérification des hypothèses de recherche

Dans les articulations qui suivent, il conviendra de rappeler chacune de nos trois hypothèses secondaires avant de procéder à leurs vérifications à travers le test de régression linéaire simple de Pearson.

#### 4.3.1 - Vérification de la première hypothèse secondaire

**HS1** : L'activité d'observation des méthodes pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey.

**Tableau 25 : Récapitulatif des modèles**

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,975 <sup>a</sup>	,951	,950	1,48877

a. Valeurs prédites : (constantes), VII

L'analyse inférentielle de la variable indépendante a permis de confirmer notre première hypothèse anticipée selon laquelle l'activité d'observation de méthodes pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey. L'indicateur de cette contribution présentée dans le tableau n°25 est de 9,5%. Ces données révèlent que l'observation de méthodes pédagogiques produit un impact significatif sur la qualité de l'enseignement primaire. Ainsi, le tableau n°26 qui suit précisera le degré de cet impact.

**Tableau 26 : Analyse du degré de significativité de l'activité d'observation de méthodes pédagogiques sur la qualité de l'enseignement (ANOVA)**

Modèle	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1 Régression	3206,859	1	3206,859	1446,856	,000 <sup>b</sup>
Résidu	166,232	75	2,216		
Total	3373,091	76			

a. Variable dépendante : VD

b. Valeurs prédites : (constantes), VII

L'analyse de la variance ANOVA fut utilisée pour préciser le degré de significativité de l'activité d'observation de méthodes pédagogiques qui est de : Sig = 0,00. Le tableau n°26 de précision du niveau de significativité révèle que l'activité d'observation de méthodes pédagogiques impacte significativement sur la qualité de l'enseignement. Par conséquent, elle l'améliore.

**Tableau 27 : Coefficients**

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
1 (Constante)	1,289	,385		3,344	,001
VII	1,976	,052	,975	38,038	,000

a. Variable dépendante : VD

Le tableau n°27 d'illustration du modèle de régression linéaire simple indique que l'observation de méthodes pédagogiques (VII) calculée en la confrontant avec la VD, obtient un coefficient « $\beta$  positif». D'après l'opération de la régression linéaire simple, l'activité d'observation de méthodes pédagogiques obtient une constante de 1,2 et la qualité de l'enseignement primaire s'améliorera de 1,976. Et, ces chiffres révèlent que la multiplication de cette activité à travers des visites d'inspection périodiques dans les écoles primaires améliorera la qualité de l'enseignement primaire d'un indice de 1,976. Ce un indice est très considérable car les spécialistes en Analyse de systèmes éducatifs ont démontré que pour qu'il ait augmentation d'un (1) seul indice de la qualité de l'enseignement, les interventions pédagogiques de acteurs d'un système scolaire doivent s'étendre sur une durée de 2 ans ou plus.

### 4.3.2 - Vérification de la seconde hypothèse secondaire

**HS2** : L'activité de vérification des documents pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey.

**Tableau 28 : Récapitulatif des modèles**

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,960 <sup>a</sup>	,922	,921	1,87839

a. Valeurs prédites : (constantes), VI2

L'analyse inférentielle de la variable indépendante, a permis de confirmer notre seconde hypothèse anticipée selon laquelle l'activité de vérification des documents pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey. L'indicateur de cette contribution présentée dans le tableau n°28 est de 9,2%. Ces données révèlent que l'activité de vérification des documents pédagogiques produit un impact significatif sur la qualité de l'enseignement primaire. Ainsi, les chiffres du tableau n°29 ci-après préciseront le degré de cet impact.

**Tableau 29 : Précision du niveau de significativité de la vérification de documents pédagogiques sur la qualité de l'enseignement primaire (ANOVA)**

Modèle	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1 Régression	3108,464	1	3108,464	880,995	,000 <sup>b</sup>
Résidu	264,627	75	3,528		
Total	3373,091	76			

a. Variable dépendante : VD

b. Valeurs prédites : (constantes), VI2

L'analyse de la variance ANOVA fut utilisée pour préciser le niveau de significativité de l'activité de vérification des documents pédagogiques qui est de : Sig = 0,00. L'indicateur de ce tableau n°29 révèle que l'activité de vérification de documents pédagogiques impacte significativement sur la qualité de l'enseignement. Par conséquent, elle l'améliore.

**Tableau 30 : Coefficients**

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
1 (Constante)	1,674	,481		3,481	,001
VI2	1,972	,066	,960	29,682	,000

a. Variable dépendante : VD

Le tableau n°30 d'illustration du modèle de régression linéaire simple indique que la vérification des documents pédagogiques (VI2) calculée en la confrontant avec les données de items de la VD, obtient un coefficient « $\beta$  positif ». D'après l'opération de la régression linéaire simple, l'activité de vérification des documents pédagogiques obtient une constante de 1,6 et l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire sera de 1,972.

#### 4.3.3 - Vérification de la troisième hypothèse secondaire

**HS3 :** Les activités de formation continue contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey.

**Tableau 31 : Récapitulatif des modèles**

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,932 <sup>a</sup>	,869	,867	2,43057

a. Valeurs prédites : (constantes), VI3

L'analyse inférentielle de la variable indépendante a permis de confirmer la troisième hypothèse provisoire de notre étude selon laquelle les activités de formation continue

réalisées par les inspecteurs après une visite d'inspection contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey. L'indicateur de cette contribution présentée dans le tableau n°31 est de 8,6%. Cette proportion révèle que ces activités de formation continue de inspecteurs produisent un impact significatif sur la qualité de l'enseignement primaire. Et, le tableau n°32 qui suit nous précisera le degré de cet impact positif.

**Tableau 32 : Précision du niveau de significativité des activités de formation continue sur la qualité de l'enseignement primaire (ANOVA)**

Modèle	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1 Régression	2930,016	1	2930,016	495,969	,000 <sup>b</sup>
Résidu	443,075	75	5,908		
Total	3373,091	76			

a. Variable dépendante : VD

b. Valeurs prédites : (constantes), VI3

L'analyse de la variance ANOVA fut utilisée pour préciser le niveau de significativité des activités de formation continue des inspecteurs qui est de : Sig = 0,00. Cet indice contenu dans le tableau n°32 de précision du niveau de significativité révèle que les activités de formation continue impactent significativement sur la qualité de l'enseignement. Par conséquent, elles l'améliorent.

**Tableau 33 : Coefficients**

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
(Constante)	-,701	,735		-,955	,343
1 VI3	2,253	,101	,932	22,270	,000

a. Variable dépendante : VD

Le tableau n°33 d'illustration du modèle de régression linéaire simple indique que les activités de formation continue de inspecteurs (VI2) calculées en les confrontant avec les données de items de la VD, obtiennent un coefficient « $\beta$  positif ». D'après l'opération de la régression linéaire simple, les activités de formation continue ont obtenu une constante de 7,0 et la qualité de l'enseignement primaire s'améliora de 2,253.

**Tableau 34 : Récapitulatif de tests d'hypothèses secondaires avec la régression**

Hypothèses	Degré de significativité	Ddl	t	Décisions
HS1	0,00	75	3,34	Ha est acceptée Ho est rejetée
HS2	0,00	75	3,48	Ha est acceptée Ho est rejetée
HS3	0,00	75	0,95	Ha est acceptée Ho est rejetée

Vu les données du tableau récapitulatif de tests d'hypothèses anticipées, nous admettons que nos hypothèses sont toutes validées. Par conséquent, les activités de inspecteurs scolaires départementaux contribuent significativement à améliorer la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire du Département de Lac Wey.

#### **4.4 - Présentation et analyse des données qualitatives**

##### **4.4.1 - Thème 1 : Inspection scolaire**

##### **4.4.2 - Sous-thème 1 : Effectivité des visites, de rédaction des bulletins d'inspection et les contenus de ces bulletins**

En répondant à la question de l'effectivité des visites d'inspection dans son établissement, notre premier interlocuteur dit ceci « *Oui ! Les visites d'inspection sont de fois même planifiées au cours de l'année et annoncées avant la descente sur le terrain. Il y a aussi des visites inopinées pour s'imprégner de la réalité si les enseignements, même sans un contrôle se font normalement* ». Selon le discours de cet interlocuteur, les visites d'inspection sont effectives, et celles inopinées sont généralement effectuées pour s'imprégner des situations irrégulières d'enseignement. Et, les contrôles pédagogiques effectuées au cours d'une visite inopinée permettent d'identifier les dérives liées aux activités d'enseignement tel que l'absence de instituteurs dans les salles pendant les heures de cours. De même, nos interlocuteurs affirment que « *Après avoir effectué les contrôles, les inspecteurs rédigent autant de rapports qu'il le faut. Ils sont signés par l'inspecteur, l'inspecté et par le directeur d'école. Les inspecteurs remettent un rapport au directeur d'école qu'il mettra à la disposition de l'intéressé (l'enseignant inspecté), 1 rapport à leur hiérarchie et 1 autre rapport pour leurs archives...* ». D'après leurs propos, trois

« *rappports* » sont rédigés par les inspecteurs et remis respectivement à qui de droit. Et, le directeur d'école inspectée intervient en tant que médiateur entre l'inspecteur et l'inspecté en ce sens que les inspecteurs lui remettent le « *rapport* » de l'inspecté afin qu'il le donne. Et, ils abordent ensemble leurs interactions avec l'inspecteur. Or, c'est par abus de langage que les directeurs parlent de rapports d'inspection car, au niveau des écoles inspectées, les inspecteurs ne produisent que des bulletins d'inspection. Les rapports d'inspection sont rédigés qu'à fin des visites d'inspections périodiques annuelles. Ce sont des rapports annuels dans lesquels tous les manquements en personnel d'enseignant qualifié, en ressources financières et infrastructurelles sont mentionnés et transmis au Délégué Provincial qui, à son tour, les transmettra au Ministère de l'Enseignement National et de la Promotion Civique en vue de subventionner ces écoles et planifier les ressources scolaires annuelles.

Quant aux contenus de ces bulletins rédigés après une visite d'inspection, nos répondants disent que « *Les informations contenues dans les bulletins ont deux volets qui sont : aspect positif et aspect négatif de la prestation de l'inspecté. Ces deux phases de rapports font l'objet de la plénière entre l'enseignant inspecté et l'inspecteur pour encourager davantage sa prestation positive et donner des consignes à améliorer le côté négatif afin de faire des remédiations qui pourront consolider les élèves dans leur apprentissage. À cet effet, tant des conseils iront dans le sens pédagogique pour le mécanisme du bon enseignement/apprentissage* ». L'aspect négatif dont parlent nos répondants est précisément l'ensemble des lacunes de l'inspecté notamment l'adoption des méthodes et pratiques pédagogiques inadéquates aux objectifs de leçons qu'il dispense aux apprenants. L'aspect positif fait référence aux conseils pédagogiques prodigués à l'inspecté. Et, l'application de ces conseils lui permettra de corriger ses lacunes afin qu'il conduise les apprenants à atteindre les objectifs pédagogiques de leçons préalablement définis en produisant des résultats trimestriels et annuels souhaités.

Par contre, selon certains enquêtés, les contenus de ces bulletins sont contestés, car ils affirment que « *Certains inspecteurs ou animateurs pédagogiques traitent mal les enseignants et les directeurs avec de critiques non constructives et de langages décevants* ». Les critiques non constructives dont parlent nos répondants résultent du manque de compétences professionnelles de certains inspecteurs de l'enseignement primaire qui sera abordé dans le sous-thème 2 du thème 2.

#### **4.4.3 - Sous-thème 2 : Contrôle de la personnalité des instituteurs.**

D'après les avis de certains répondants, le contrôle pédagogique intègre le volet de

la personnalité de l'instituteur tel qu'indique la grille d'observation de leçons élaborée en fonction des réalités liées à l'environnement scolaire dans le Département de Lac Wey. Ils soutiennent que « *Certains instituteurs viennent dispenser les leçons aux écoliers en état d'ivresse et colère fréquent* ». Ce volet de contrôle de la personnalité est d'une grande nécessité pédagogique car un instituteur d'une moralité douteuse impacte négativement sur les comportements de ses apprenants en les désorientant. Désorientés et frustrés quotidiennement par leur enseignant en état d'ivresse et colère fréquent, ces apprenants ne peuvent pas saisir les explications des leçons dispensées et manifester leurs incompréhensions. Ils ne peuvent donc réaliser des compétences disciplinaires satisfaisantes. D'ailleurs, un instituteur en état de colère et ivresse fréquent perd le contrôle sur ses apprenants. Il ne pourra guère être apte à dispenser un bon enseignement en adoptant des méthodes et pratiques pédagogiques qui répondent aux besoins éducatifs de écoliers et facilitent la compréhension des leçons dispensées.

#### **4.4.4 - Thème 2 : amélioration de la qualité de l'enseignement primaire**

##### **4.4.5 - Sous-thème 1 : Contribution des activités de formation continue à l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire**

Selon nos répondants : « *Certains inspecteurs de l'enseignement primaire ne sont pas suffisamment outillés pédagogiquement pour contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement primaire* ». D'après les opinions de la majorité de nos répondants, certains inspecteurs sont incompetents, ils ont des difficultés à s'approprier des méthodes pédagogiques. Leurs opinions rejoignent celles de certains chercheurs selon lesquelles plusieurs inspecteurs ne connaissent même pas à quoi consiste l'approche par compétence (APC) ou la pédagogie inversée. Par conséquent, leurs activités de formation continue ne peuvent contribuer effectivement à améliorer la qualité de l'enseignement primaire que s'ils sont suffisamment outillés afin de combler leurs lacunes. Leur développement professionnel doit être recommandé afin qu'ils soutiennent les instituteurs à corriger leurs lacunes pédagogiques. De même, en répondant à l'interrogation liée aux difficultés qui dégradent la qualité d'enseignement, l'un de nos enquêtés déplore le manque de qualification du personnel d'inspection scolaire qui intervient dans les écoles primaires en ces termes « *Nous suggérons au Ministère de tutelle de nous envoyer suffisamment de personnel qualifié... de subventionner les écoles avec des fournitures scolaires de chaque discipline et des matériels didactiques* ». Les propos de ce enquêté illustrent à suffisance les résultats de l'Initiative de l'UNESCO sur la situation d'enseignement présentés dans l'articulation **2.1**.

#### **4.4.5 - Sous-thème 2 : formation des instituteurs aux techniques de remédiation pédagogique**

La réponse à l'interrogation relative à la formation des instituteurs aux techniques de remédiation pédagogique n'a pas fait l'unanimité entre nos répondants. Ils affirment que *« les instituteurs ne bénéficient pas d'une formation en techniques de remédiation pédagogique qui doit en principe leur permettre de s'approprier de ces techniques afin de remédier aux difficultés d'écriture, de lecture et de calcul des écoliers identifiées après des évaluations harmonisées »*. Ces techniques consistent à identifier les difficultés de apprenants après des évaluations harmonisées et à varier ou adopter des nouvelles méthodes d'enseignement si celles adoptées par l'instituteur en début des séquences de différentes leçons ne facilitent pas la compréhension de ces leçons dispensées aux apprenants. En effet, lorsqu'elles sont apprises et appliquées par les instituteurs, elles pourront aider les apprenants à rehausser leur niveau de compréhension de leçons afin qu'ils réalisent des compétences disciplinaires attendues. Et, d'après la loi d'orientation de l'éducation, la qualité de l'enseignement primaire repose sur les compétences de instituteurs, c'est-à-dire sur leur savoir-faire. Or, pour qu'ils assurent cette qualité, les instituteurs doivent s'approprier de ces techniques pédagogiques d'atténuation des difficultés d'apprentissage de écoliers.

## **CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES**

Les résultats de l'enquête furent présentés dans l'articulation précédente. Ils doivent donc être interprétés c'est-à-dire argumentés logiquement en leur donnant un sens cohérent. Et, Demers (1982, p.181) affirme que « *l'interprétation est une argumentation logique qui a pour objectif de situer vos résultats quant à leur portée* ». Plus explicitement, en interprétant ces résultats, nous cherchons à expliquer les données chiffrées. En plus d'une argumentation explicative, l'interprétation intègre des énoncés théoriques en faisant ressortir les implications professionnelles de résultats auxquels nous sommes parvenus. Le but de ce cinquième chapitre est d'expliquer, rendre les résultats obtenus compréhensibles aux lecteurs. Nos hypothèses seront également discutées en s'appuyant sur le cadre théorique qui nous a conduit à leur formulation. Cette discussion sera élargie en confrontant les résultats obtenus et les implications théoriques en convoquant précisément des auteurs qui ont traité du même problème de recherche. De même, nous rappelons que l'hypothèse générale, qui répond à la question principale de la présente recherche fut : les activités des inspecteurs scolaires départementaux contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire du Département de Lac Wey. Et, les résultats relatifs à nos trois hypothèses secondaires seront interprétés en s'appuyant sur des théories et auteurs qui ont traité de la même problématique.

### **5.1 - Interprétation des résultats relatifs aux activités de contrôle pédagogique**

Selon les observations documentaires (bulletins d'inspection scolaire en annexe 8) et l'opérationnalisation de la VI, l'activité de contrôle pédagogique exercée par les inspecteurs départementaux de l'enseignement primaire intègre plusieurs volets dont nous retenons deux (2) volets pédagogiques majeurs. Le premier volet qui porte sur l'observation des méthodes pédagogiques a permis d'énoncer la première hypothèse secondaire de notre recherche qui stipule que l'activité d'observation des méthodes pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey. Cette hypothèse fut acceptée après de tests statistiques. Et, nous avons conclu que l'observation de ces méthodes impacte significativement sur la qualité de l'enseignement primaire. En effet, selon le  $t$  (Coefficient de contingence) qui est de 3,3 signifie que cette observation peut contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement d'une proportion de 30%. De plus, sur

un effectif total de 77 répondants relatif à l'observation des méthodes pédagogiques, 44 répondants, soit un taux d'approbation de 57,2% ont affirmé que les inspecteurs observent les méthodes utilisées par les inspectées pour dispenser les leçons aux écoliers afin d'identifier et de corriger les incohérences liées à ces méthodes pédagogiques. La correction de ces incohérences produira un effet positif sur la qualité de l'enseignement. De même, ce premier volet amélioratif de la qualité de l'enseignement est plus profond en ce sens qu'il intègre l'outil d'observation structuré qu'est la grille d'observation des leçons. C'est donc pas une observation banale. Cette grille élaborée par le service d'Inspection Pédagogique de l'Enseignement primaire de Lac Wey définit les critères d'observation des leçons dispensées par l'instituteur parmi lesquelles :

- C1 : La définition des objectifs pédagogiques visés ;
- C2 : Les objectifs fixés sont réalistes ;
- C3 : L'instituteur a prévu des séances de révision ;
- C4 : La cohérence entre le contenu de leçons, et les objectifs visés ;
- C5 : Le contenu de leçons est adapté au niveau des apprenants ;
- C6 : La méthode pédagogique utilisée par l'inspecté est efficace pour atteindre les objectifs pédagogiques globaux ou partiels d'une leçon ;

D'après les opinions de nos répondants, 43 sur 77 soit une proportion d'approbation de 55% soutiennent que ces critères permettent aux inspecteurs de savoir s'il y a effectivement un enseignement de qualité ou non. Plus explicitement, si tous ces critères sont notés à une échelle allant de 03 à 04, les inspecteurs marquent comme observations : « *Satisfaisant, ou très satisfaisant* ». Ces observations rassurent les inspecteurs sur la diffusion d'un enseignement de qualité par les inspectés. Par contre, s'ils sont notés à une échelle allant de 0 à 2, les observateurs marquent : « *insatisfaisant, peu satisfaisant* ». Par exemple, le critère 6 qui stipule que « *La méthode pédagogique utilisée par l'instituteur est efficace pour atteindre les objectifs pédagogiques globaux ou partiels de leçons* » renvoie à un sens plus large selon lequel certaines méthodes adoptées par les instituteurs sont inadaptées aux contenus des leçons dispensées. Elles ne permettront pas d'atteindre les objectifs de leçons préalablement définis dans une fiche pédagogique ou dans un cahier de préparation de leçons.

De plus, notre item n°2 dont la moyenne s'élève à 2,1688 stipule que les inspecteurs vérifient effectivement si les contenus des livres que les instituteurs utilisent pour préparer les leçons sont adaptés au niveau de écoliers, soit une proportion d'approbation de 57,2% de répondants. La vérification des contenus de livres inscrits aux programmes d'enseignement primaire consiste à proscrire les livres non-inscrits aux programmes utilisés par les instituteurs car leurs contenus sont incohérents et implicites. Leur proscription vise à garantir un enseignement de qualité.

Le second volet qui porte sur la vérification des documents pédagogiques a permis d'énoncer et confirmer notre seconde hypothèse secondaire à l'issue de son test statistique selon laquelle : « *la vérification des documents pédagogiques contribue à améliorer la qualité de l'enseignement primaire* ». Et, respectivement à la vérification des fiches pédagogiques et cahiers de préparation des leçons, les inspecteurs se rassurent si les instituteurs ont utilisé des fiches pédagogiques ou des cahiers dans lesquels ils ont préparé et structuré les différentes séquences des leçons qu'ils dispensent quotidiennement aux écoliers. Particulièrement aux cahiers, les inspecteurs se rassurent si les instituteurs utilisent de cahiers en bonne et due forme qui répondent aux règlements intérieurs de écoles car certains instituteurs utilisent des papiers volants, des cahiers usés, et d'autres n'utilisent même pas de cahiers, ni de fiches pédagogiques. Mais, la pertinence de cette vérification consiste pour l'inspecteur à vérifier si l'inspecté a appliqué le principe d'alignement pédagogique développé par JOHN Biggs pour préparer ses leçons et qui stipule que les objectifs d'une leçon, les activités prévues, les évaluations et les méthodes utilisées doivent être alignés de façon cohérente afin que les apprenants produisent un rendement satisfaisant au terme de leur formation. Et, si l'inspecteur, après avoir vérifié, constate que l'inspecté a appliqué ce principe d'alignement pédagogique, il émettra un commentaire positif dans le bulletin d'inspection pour l'encourager à maintenir sa démarche. Mais, s'il constate que l'inspecté n'a pas appliqué ce principe, il le sanctionnera, et l'invitera à s'entretenir sur les éventuelles conséquences liées à l'inapplication de ce principe pédagogique de cohérence.

De même, selon nos répondants, soit une moyenne de 2,337 et un taux d'approbation plus élevé, 63,7%, la vérification des corrections régulières de exercices d'application données aux apprenants impacte significativement sur leurs compétences. Cela s'explique par le fait que l'instituteur qui donne et corrige régulièrement les exercices parvient à déceler les erreurs et les fausses réponses fournies par les apprenants afin d'initier quelques séances de révision des leçons sur lesquelles portent ces exercices. Le but est d'amener les apprenants à produire des résultats souhaités (bonnes notes).

En lien avec l'hypothèse secondaire, et plus étroitement à la vérification des documents pédagogiques, l'item n°6 dont le taux d'approbation est de 59,8% stipule que les inspecteurs vérifient les récapitulatifs des résultats de écoliers. Que se soient des résultats trimestriels ou annuels de l'année scolaire en cours ou antérieure, ces résultats renseignent sur l'évolution des indicateurs de qualité de l'enseignement qui peuvent être le taux de réussite et d'échec afin de planifier les interventions pédagogiques auprès de instituteurs qui ont des difficultés à dispenser des enseignements utiles aux écoliers.

## **5.2 - Interprétation des résultats relatifs aux activités de formation continue de instituteurs**

Relativement aux activités de formation continue menées par les inspecteurs sous forme d'encadrement pédagogique, d'appuis et entretiens pédagogiques, notre **H.S3** selon laquelle les activités de formation continue contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey fut validée par le test statistique qui l'attribue un coefficient de contingence de 0,9. Mais, d'après les propos de nos répondants, soit une proportion de désapprobation de 54,6% et une moyenne de 2,6494, les inspecteurs doivent multiplier ces activités de formation continue car les instituteurs, malgré qu'ils ont été formé dans les Écoles Normales Supérieures ne sont pas suffisamment qualifiés pour contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement primaire. Ils doivent être encadrés continuellement.

De plus, selon les opinions de la majorité de nos enquêtés soit un taux d'approbation de 65%, les instituteurs incompetents encadrés par les inspecteurs parviennent à adopter des méthodes et pratiques pédagogiques efficaces pour aider les écoliers à réaliser des compétences disciplinaires et des résultats satisfaisants. Ces activités impactent positivement sur la qualité de l'enseignement primaire car elles permettent de corriger les contraintes pédagogiques de instituteurs afin qu'ils développent des aptitudes professionnelles et atténuent le niveau de dégradation de la qualité d'enseignement primaire.

En ce qui concerne les entretiens pédagogiques entre les inspecteurs et les inspectés, les directeurs d'écoles interrogés, soit une proportion d'approbation de 49,1% et une moyenne de 2,4416 soutiennent que ces entretiens contribuent significativement à améliorer les compétences de instituteurs incompetents. Par exemple, si l'inspecté n'a utilisé qu'une seule méthode pédagogique pour une leçon de Mathématiques, lors des échanges verbaux, l'inspecteur peut le conseiller de varier les méthodes qu'il a utilisé pour faciliter la compréhension de leçons car, une seule méthode pédagogique n'est pas efficace pour

atteindre les objectifs d'une leçon de mathématique. S'il n'a utilisé que la méthode transmissive, il intégra également la méthode active afin d'impliquer les apprenants dans leur propre formation en leur soumettant des exercices d'application qu'ils traiteront eux-mêmes. Ils apprendront donc en corrigeant leurs erreurs. Et, de nombreux pédagogues soutiennent que l'apprentissage par erreurs améliore le rendement scolaire, car il encourage les apprenants à fournir plus des efforts.

Relativement à l'item n°13, les instituteurs ne disposent pas des manuels scolaires à une quantité suffisante leur permettant de préparer les leçons car, 44 répondants soit un taux de désapprobation de 58,5 % et une moyenne de 2,6883 disent qu'il y a un manque criant de livres inscrits aux programmes d'enseignement primaire qui, par leurs contenus explicites aideront les instituteurs à préparer leurs leçons en y intégrant des exercices d'application adaptés auxdites leçons.

### **5.3 - Discussion des résultats de l'étude**

#### **– Les activités de inspecteurs scolaires départementaux contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire du Département de Lac Wey**

Lorsque Thibert R. (2011), intervient dans la résolution du problème de la qualité de l'enseignement, il souligne que le contrôle pédagogique doit aboutir à un accompagnement régulier en faveur des instituteurs. Bien que la dimension d'accompagnement est connu mais pris en compte très tardivement par les systèmes d'inspection, les acteurs du système d'inspection scolaire tchadien doivent attacher leur intérêt à cette dimension. Et, les résultats interprétés ci-haut attestent davantage que le contrôle pédagogique suivi d'un encadrement pédagogique régulier impacte positivement sur la qualité de l'enseignement primaire.

La théorie des contraintes de Eliyahu M. Goldratt soutient que pour optimiser la qualité de l'enseignement primaire à travers les acteurs de service d'inspection scolaire, il faut : « une subordination des autres activités de acteurs de l'inspection aux contraintes pédagogiques identifiées ». Autrement dit, toutes les activités des acteurs de l'inspection externe à savoir les inspecteurs, les conseillers et animateurs pédagogiques doivent converger vers l'atteinte de l'objectif commun, celui d'améliorer la qualité de l'enseignement par leurs interventions. Dans ses énoncés théoriques, l'initiateur de cette théorie pense que la mauvaise qualité de l'enseignement constitue la contrainte principale et que son traitement conduira à améliorer non seulement la qualité de l'enseignement primaire mais également celle de l'éducation tchadienne dans son entièreté. De plus, les décisions

d'une intervention collective doivent tenir compte du niveau de dégradation de la qualité, plus le niveau de dégradation de la qualité d'enseignement primaire s'accroît, plus les interventions pédagogiques de inspecteurs se multiplieront.

En considérant les énoncés théoriques développés par Eliyahu M. Goldratt, et les indicateurs de dégradation de la qualité de l'enseignement qui ont flagamment augmenté au cours de ces deux dernières années scolaires (2021 et 2022), les Centres de Formation Continue des enseignants du Département de Lac Wey sont interpellés à coopérer avec les acteurs de différentes Inspections Pédagogiques de Lac Wey en vue d'une amélioration rapide de la qualité de l'enseignement primaire. Ces Centres de Formation Continue, sachant qu'elles interviennent également auprès des enseignants de l'enseignement secondaire, doivent planifier et multiplier leurs interventions en faveur des instituteurs incompetents afin d'endiguer une ramification du problème de mauvaise qualité dans l'enseignement secondaire.

En outre, selon le chercheur Kenyan W. (2003. p.3), les inspecteurs ne peuvent contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement que s'ils investissent considérablement leur temps à encadrer les enseignants incompetents qu'à accomplir des tâches purement administratives qui ne visent pas prioritairement à enrayer la dégradation de la qualité de l'enseignement. De même, pour concrétiser ce qu'a dit ce chercheur, Kamil M. (2021) propose l'application de la « théorie de division du travail » dont l'exigence majeure serait de spécifier les tâches de inspecteurs scolaires départementaux, car d'après lui, ces derniers accumulent des tâches qui les empêchent d'intervenir régulièrement auprès des instituteurs en difficultés. Leurs difficultés sont réelles car les résultats relatifs à la troisième hypothèse de notre étude révèlent que la formation initiale des instituteurs reçue dans les Écoles Normales d'Instituteurs (ENI) n'est pas suffisante pour diffuser un enseignement de qualité aux écoliers tchadiens.

En traitant des activités de jugement des inspecteurs, Bernadette V. (2020) ne contredit pas l'idée majeure que dégage globalement nos résultats obtenus selon lesquels les activités de inspecteurs scolaires renforcent les capacités pédagogiques des instituteurs. Mais, elle pose deux (2) exigences, celles de formation et auto-formation professionnelle des inspecteurs. Elle estime qu'ils doivent être outillés c'est-à-dire savoir élaborer des grilles d'observation et des bulletins d'inspection scolaire en fonction des réalités auxquels ils font face sur le terrain. De même, ces derniers ne peuvent accomplir efficacement leur mission d'encadrement pédagogique que s'ils sont formés en s'appropriant et en maîtrisant les méthodes pédagogiques d'enseignement. Plus concrètement, après leur formation, les

inspecteurs doivent être en mesure d'orienter les instituteurs en ce qui concerne l'adoption des méthodes adéquates aux contenus d'une leçon. L'auteur soutient davantage que les inspecteurs doivent s'auto-former en menant des recherches indépendamment de leur formation initiale afin d'encourager l'innovation et l'application des nouvelles méthodes pédagogiques. Et c'est d'ailleurs l'une de leurs attributions telle que mentionnée dans le document normatif de l'IGE qui stipule : « *qu'ils sont chargés de l'expérimentation des innovations pédagogiques susceptibles d'être prises en compte dans les programmes scolaires* ».

Eu égard aux résultats de notre recherche, les affirmations de Bernadette et les énoncés théoriques de Taylor ouvrent spécifiquement des nouvelles pistes de réflexion sur le problème évoqué par notre étude. De même, la théorie de la gestion scientifique du travail de Frederick Winslow Taylor dont le second principe consiste à dispenser une formation en faveur de la nouvelle équipe d'inspection rejoint les affirmations de Bernadette. Par contre, l'affirmation de Taylor est nuancée car la formation de la nouvelle équipe pédagogique ne ciblera que les inspecteurs, conseillers et animateurs pédagogiques nouvellement intégrés dans l'effectif de acteurs d'inspection et dont le niveau d'expérience est insatisfaisant car ne sont pas encore confrontés aux réalités du terrain.

#### **5.4 - Quelques suggestions de résolution du problème de notre étude**

Dans l'exercice de leurs activités de contrôle pédagogique, les inspecteurs sont confrontés à plusieurs défis dont celui de la partialité qui entrave l'accomplissement de leurs missions en toute objectivité. Pour ce fait, nos suggestions s'étendent à trois (3) niveaux : au niveau de l'Inspection Générale, Départemental, et au Centre National de Curricula.

##### **5.4.1 - Au service de l'Inspection Générale de l'Education Nationale**

Le problème d'apport pédagogique insatisfaisant en termes d'encadrement ou assistance régulière aux instituteurs qui s'est manifesté par une dégradation de la qualité de l'enseignement primaire au Tchad, et précisément dans le Département de Lac Wey au cours de ces deux dernières années scolaires doit interpeller le Service d'Inspection Générale de l'Éducation au niveau National. Ce service doit élaborer un **Plan d'évaluation et d'encadrement des instituteurs** indépendamment des activités des inspecteurs afin d'identifier les contraintes qui dégradent la qualité de l'enseignement à trois (3) niveaux : au niveau des instituteurs, des écoliers et inspecteurs. Ledit plan est structuré en cinq (5) phases comme suit :

## PLAN D'ÉVALUATION ET D'ENCADREMENT DES INSTITUTEURS

### 1<sup>er</sup> Articulation du plan



<b>1<sup>er</sup> phase</b> : Critères de constitution de l'équipe	<b>2<sup>e</sup> phase</b> : Nombre et Statut des acteurs d'équipe	<b>3<sup>e</sup> phase</b> : Techniques de repérage des difficultés des apprenants et celles d'instituteurs
C1. Impartialité des acteurs C2. Maîtrise de la pédagogie C3. Savoir élaborer une grille d'inspection en fonction des réalités du terrain	15 Inspecteurs, 35 Conseillers et animateurs pédagogiques, 95 Enseignants échelonnés, 65 Directeurs d'écoles primaires	Tech 1 : Classer les instituteurs évalués en deux groupes : compétents et incompétents Tech 2 : Recenser les apprenants qui ont obtenu des faibles résultats lors des examens harmonisés. Tech 3 : Confier les apprenants en difficultés aux instituteurs compétents pour être évalués. Tech 4 : Confier les apprenants ayant obtenus des résultats satisfaisants aux instituteurs incompétents pour être évalués. Tec5 : Relever les indicateurs de satisfaction et d'insatisfaction des résultats d'évaluation



### 2<sup>e</sup> Articulation du plan

<b>4<sup>e</sup> phase</b> : Encadrement des instituteurs	<b>5<sup>e</sup> phase</b> : Rapport des activités d'évaluation et d'encadrement des instituteurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier des journées et séminaires pédagogiques pour encadrer les instituteurs incompétents</li> <li>• Étendre la durée des activités d'encadrement à 24 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir les indicateurs qui déterminent une amélioration ou dégradation de la qualité de l'enseignement primaire</li> <li>• Énumérer les difficultés rencontrées lors de l'application du Plan et fournir une liste d'actions à l'IG pour résoudre le problème d'apport pédagogique insatisfaisant</li> </ul>

**NB** : C1 veut dire Critère 1

Tech 1 veut dire technique 1

#### **5.4.2 - Au service de l'Inspection Départementale de Lac Wey**

- Apporter des appuis et assistances régulières aux instituteurs car l'amélioration de la qualité de l'enseignement dépend des enseignements qu'ils diffusent. Et, ils sont les principales responsables de la diffusion d'un enseignement de qualité tel que mentionné dans l'article 92 de la loi d'orientation de l'éducation : « les enseignants sont responsables de l'ensemble des activités pédagogiques des élèves et des étudiants dont ils assurent l'encadrement »
- Former les instituteurs à la remédiation pédagogique, et à manier ses outils afin qu'ils identifient et remédient aux difficultés d'apprentissage des écoliers.

#### **5.4.3 - Au Centre National des Curricula (CNC)**

- Le Centre National de Curricula (CNC) doit évaluer régulièrement les contenus de programmes scolaires. Cette évaluation doit fréquemment porter sur les résultats trimestriels ou annuels (les extrants) des écoliers et sur les intrants du système scolaire. Par intrants du système scolaire, nous désignons les ressources humaines, financières, infrastructurelles, et matérielles. Les résultats trimestriels ou annuels sont considérés comme les extrants du système scolaire.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans l'ensemble, l'objectif de la présente recherche est d'évaluer l'impact des activités de inspecteurs départementaux sur la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey. L'idée d'évaluer ces activités fut surgi après avoir lu les indicateurs de résultats scolaires qui nous ont été fourni par l'Annuaire Statistique 2021-2022. Ces résultats qui s'étendent sur deux (2) années scolaires successives montrent que la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey s'est considérablement dégradée. Cette dégradation de qualité s'est traduit par un accroissement des taux de redoublement de écoliers. Cet accroissement des taux de redoublement nous a conduit à s'interroger sur la régularité des apports pédagogiques de acteurs chargés de la formation continue des instituteurs sur qui la qualité de l'enseignement se repose. Et, pour procéder à évaluer l'impact de leurs activités, notre étude a porté essentiellement sur les activités d'observation des méthodes pédagogiques, de vérification des documents pédagogiques, de travaux pratiques de écoliers, et celles de formation continue des instituteurs qui se traduisent par des appuis, encadrements et entretiens pédagogiques effectuées par les inspecteurs. Et, pour recueillir les informations objectives sur le terrain, nous avons opté pour la triangulation des méthodes et outils de collecte de données développée par Denzin (1978). La méthode quantitative dont l'outil privilégié fut le questionnaire a servi à questionner les directeurs d'écoles primaires qui jouent le rôle de médiateurs entre les inspecteurs et les inspectés. La méthode qualitative dont l'outil est le guide d'entretien libre a permis d'échanger avec nos enquêtés sur de thèmes relatifs aux activités de inspecteurs scolaires départementaux. Les données recueillies au moyen du questionnaire furent dépouillées, analysées et interprétées. L'analyse descriptive de ces données nous a fourni des tableaux de effectifs dans lesquels les résultats chiffrés sont présentés et décrits.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus sont probants. Ils attestent que les activités de contrôle pédagogique menées par les inspecteurs impactent positivement sur la qualité l'enseignement primaire. Le test de vérification de la première hypothèse de notre recherche stipule qu'en tant qu'observateurs des méthodes pédagogiques utilisées par les instituteurs pour dispenser et faire comprendre les contenus de leçons aux écoliers, les inspecteurs identifient celles dites inadaptées aux objectifs des leçons. Une identification qui s'accompagne par leur correction. Cette correction ou remédiation s'effectue à travers des

entretiens pédagogiques au cours desquels, les inspecteurs conseillent les inspectés à adopter des méthodes et pratiques pédagogiques qui pourront faciliter la compréhension des leçons qu'ils dispensent à leurs apprenants. L'inspecteur peut conseiller l'inspecté de varier les méthodes qu'il a utilisé si cette variation peut accélérer la compréhension de leçons car pour une leçon de mathématique, l'instituteur optera pour une variation des méthodes pédagogiques en utilisant la méthode transmissive, démonstrative et active afin d'atteindre les objectifs de la leçon. Nos résultats obtenus, ceux liés à la formation continue de instituteurs incompetents montrent que l'assistance pédagogique impacte positivement sur la qualité de l'enseignement primaire. La majorité des instituteurs incompetents encadrés par les inspecteurs parviennent à corriger leurs lacunes en s'appropriant des méthodes pédagogiques adéquates. Le test de l'hypothèse relatif aux effets de ces activités de formation continue a également attesté que l'encadrement et les entretiens pédagogiques issus d'une visite d'inspection scolaire impactent positivement sur la qualité de l'enseignement primaire.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abaya, M. (2021). *La mise en œuvre de l'Approche Par les Compétences au Tchad : cas des quelques écoles primaires dans la ville d'Abéché*. Annales de l'Université de Moundou, Série A-FLASH 8(1), 1-10. [aflash-revue-mdou.org](http://aflash-revue-mdou.org)
- Albanel, X. (2009). *L'inspection dans l'enseignement secondaire*. Octares Editions.
- Annuaire Statistique Scolaire (2022). Tchad. [www.inseed.td.org](http://www.inseed.td.org)
- Anton, D. (2008). *Etat et Inspection scolaire : Analyse de relations et modèles d'action* [Thèse de doctorat, Paris].
- Anton, D. (2008). *Inspection scolaire*. [www.researchgate.net](http://www.researchgate.net)
- Bernadette, V. (2020). *Activité de jugement des inspecteurs d'académie- inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et développement de l'activité professionnelle en entretien d'inspection dans le système éducatif français : règles, jeux de langage, et conflits d'une activité dialogique pluri-adressée*. [Thèse de doctorat, Université de la Réunion]. <http://uml.idm.oclc.org/login?url=https://search->
- Clermont, G. et Martial D. (2004). *Qualité de l'enseignement et Qualité de l'éducation : revue des résultats de recherche*. [www.fomapex.org](http://www.fomapex.org)
- Christophe, R. (2015). *La pédagogie inversée en sciences économiques et sociales : une rhétorique réactionnaire*. [http://www.ses.acversailles.fr/cours\\_inverse/cours\\_inverse\\_presente.html](http://www.ses.acversailles.fr/cours_inverse/cours_inverse_presente.html)
- Desbuissons, G. (2011). *Mission sur le rôle et l'activité des inspecteurs pédagogiques du second degré*. Paris Menjva
- Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen (1789). [www.un.org](http://www.un.org)
- Djemeni, T. (2022). *Ingénierie de la supervision pédagogique en éducation*. L'Harmattan.
- Djibo, F. (2017). *L'efficacité de la formation continue des enseignants du primaire : le cas du Burkina Faso*. Formation et profession, 25(2), 35-48. <http://dx.doi.org/10318162/fp.2017.330>
- Éric, A. (2005). *L'importance de la qualité de l'enseignement*. [www.preventex.qc.ca](http://www.preventex.qc.ca)
- EFA Global Monitoring Report (2005). *The Quality Imperative*. [efareport@unesco.org](mailto:efareport@unesco.org)
- Gilles, B. (2002). *Inspection des lieux de travail*. [www.preventex.qc.ca](http://www.preventex.qc.ca)
- Khalil, A (2015). *L'éducation au Tchad : de 1960 à nos jours, bilan, défis et perspectives*. Univers N'Djamena.

Kamile, W. (2021) *Inspection scolaire et développement professionnel des enseignants Inspection scolaire et développement professionnel des enseignants du Secondaire Général et normal : cas de l'inspection principale provinciale Kinshasa-Est*. Education et Développement, 2(34), 1-14

Thibert, R. (2011). *Inspection scolaire : du contrôle à l'accompagnement ?* Dossier d'actualité Veille et Analyses, (67), 1 à 16.

<http://ife.enslyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&ddossier=67&lang=fr>

Mekinda, P. (2020). *Gouvernance des établissements scolaires et efficacité professionnelle des enseignants des écoles primaires confessionnelles de l'Archidiocèse de Yaoundé*. [Mémoire de Master, Université de Yaoundé I].

Rapport-CONFEMEN. (2012). *Améliorer la qualité de l'éducation au Tchad : quels sont les facteurs de réussite*. [www.confemen.org](http://www.confemen.org)

UNESCO. (2023). *Qualité de l'éducation : Méthodes de planification de l'éducation*. [www.iipe.unesco.org](http://www.iipe.unesco.org)

UNESCO. (2023). *La réforme de l'inspection scolaire pour améliorer la qualité*. [www.iipe.unesco.org](http://www.iipe.unesco.org)

UNESCO. (2023). *Organisation des services d'inspection*. [www.iipe.unesco.org](http://www.iipe.unesco.org)

UNESCO. (2023). *Rôles et fonctions des inspecteurs*. [www.iipe.unesco.org](http://www.iipe.unesco.org)

UNESCO. (2023). *Inspection, supervision, appui-conseil*. [www.iipe.unesco.org](http://www.iipe.unesco.org)

UNESCO. (2005). *Qualité de l'enseignement et qualité de l'éducation : revue des résultats de recherche*. [efareport@unesco.org](mailto:efareport@unesco.org)

Van, B. (2010). *Full school inspection reports*. Octress editions.

## Annexe 1 : Questionnaire d'enquête

Cher (e) directeur (e)

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Management de l'Éducation, option Administration et Inspection en éducation, nous menons une recherche sur l'Inspection scolaire et amélioration de la qualité de l'enseignement dans les établissements d'enseignement primaire en République du Tchad, précisément dans le Département de Lac Wey, chef-lieu de Moundou. Nous vous serons reconnaissant de nous accorder quelques minutes pour répondre à cette série de questions ordonnées et précises qui nous permettra de recueillir des informations relatives à notre sujet de recherche. Ces informations serviront à comprendre le processus de l'acte d'Inspection scolaire et ses finalités afin de montrer l'impact de celle-ci sur la qualité de l'enseignement primaire. Monsieur/Madame le directeur (e), veuillez-vous exprimer en toute quiétude car, nous vous garantissons le respect et l'anonymat de vos réponses.

### Consigne de remplissage

Veuillez répondre selon les modalités ci-après :

**1. Tout à fait d'accord ; 2. D'accord ; 3. Pas d'accord ; 4. Pas du tout d'accord**

*Consentez-vous à répondre franchement aux questions qui suivent ?* 1  **Oui** ; 2  **Non**

*Pour répondre, marquer votre réponse par un trait ou croix dans les cases respectives !*

**Tableau : Le questionnaire**

<b>Thème 1 : Inspection scolaire</b>					
Variables	Items	Modalités			
		1	2	3	4
Contrôle pédagogique	1. Les inspecteurs observent méthodiquement la préparation des leçons				
	2. Les inspecteurs vérifient si les contenus de livres que les instituteurs utilisent pour préparer les leçons sont adaptés au niveau de écoliers				
	3. Les inspecteurs observent si les méthodes pédagogiques utilisées par l'inspecté permettent d'atteindre les objectifs de leçons dispensées				

Vérification des documents pédagogiques	4. Les inspecteurs vérifient si l'inspecté a élaboré de fiches pédagogiques.				
	5. Les inspecteurs vérifient si l'inspecté a utilisé des cahiers de préparation de leçons				
	6. Les inspecteurs vérifient les récapitulatifs de résultats trimestriels				
Vérification des activités pratiques de élèves	7. les inspecteurs vérifient si l'inspecté donne régulièrement des exercices pratiques aux apprenants				
	8. Les inspecteurs vérifient les corrections de ces exercices.				
	9. Les inspecteurs vérifient la progression de ces exercices				
<b>Thème 2 : Amélioration de la qualité de l'enseignement primaire</b>					
10. La formation des instituteurs reçue dans les Écoles Normale d'Instituteurs (ENI) est suffisante pour diffuser un enseignement de qualité aux écoliers					
11. Après les visites d'inspection de classes, les instituteurs incompetents sont encadrés par les inspecteurs, afin de corriger certaines pratiques d'enseignement inadaptées					
12. Les instituteurs incompetents encadrés par les inspecteurs parviennent à adopter des meilleurs méthodes et pratiques pédagogiques pour aider les écoliers à réaliser de compétences disciplinaires et des résultats satisfaisants					
13. Les instituteurs disposent des manuels scolaires et guides à une quantité suffisante leur permettant de préparer les leçons					
14. Les entretiens organisés par les inspecteurs après le contrôle pédagogique contribuent à améliorer les compétences de instituteurs incompetents					
15. Après avoir inspecté les instituteurs en salle, les inspecteurs rédigent régulièrement des rapports d'inspection					

<b>Thème 3 : Données signalétiques</b>		
16. Genre	De quel sexe êtes-vous ?	Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
17. Ancienneté au poste	Depuis combien d'années exercez-vous en tant que directeur d'école primaire ?	0-5 ans <input type="checkbox"/> 6-10 ans <input type="checkbox"/> 11-15 ans <input type="checkbox"/>
18. Niveau d'études	Votre niveau d'études	Bac+2 <input type="checkbox"/> Bac+3 <input type="checkbox"/> Bac+4 <input type="checkbox"/> Bac+5 <input type="checkbox"/> CEFEN <input type="checkbox"/> CFEN <input type="checkbox"/> Autres ...

Nous vous remercions d'avoir répondu à ces questions !

## **Annexe 2 : Guide d'entretien adressé aux directeurs d'écoles primaires**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
BP : 337 Yaoundé  
\*\*\*\*\*  
FACULTE DES SCIENCES DE  
L'ÉDUCATION  
\*\*\*\*\*  
CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET  
EDUCATIVES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace- Work- Fatherland  
\*\*\*\*\*  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
PO BOX: 337 Yaoundé  
\*\*\*\*\*  
THE FACULTY OF EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
POST GRDUATE SCHOOL FOR  
HUMAN, SOCIAL, AND EDUCATIONAL  
SCIENCES  
\*\*\*\*\*

### **GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSÉ AUX DIRECTEURS D'ÉCOLES DE L'ENSEGNEMENT PRIMAIRE DANS LE DEPARTEMENT DE LAC WEY**

Madame/Monsieur,

La communauté éducative sait pertinemment que l'inspection des établissements d'enseignement primaire demeure un acte officiel incontournable car elle est perçue comme un moyen permettant à l'État de garder un œil attentif sur les écoles et veiller à la conformité des prescriptions gouvernementales relatives à l'organisation et au bon fonctionnement des écoles en général et celles primaires du Département de Lac Wey, chef-lieu de Moundou en particulier. Ainsi, dans le cadre de notre travail de Recherche en Sciences de l'Éducation à l'Université de Yaoundé I, nous menons une enquête sur l'Inspection scolaire afin de montrer son impact sur la qualité d'enseignement dans les écoles primaires du Département de Lac Wey. Nous voudrions dialoguer avec vous à ce sujet. Veuillez-vous exprimer en toute quiétude car vos informations seront exploitées dans le respect de l'éthique de la recherche scientifique.

#### **Thème 1 : Inspection scolaire**

1. Parlez-nous de l'effectivité de visites, de rédaction des bulletins d'inspection et des contenus de ces bulletins.
2. Que dites-vous du contrôle de la personnalité de l'instituteur effectué ?

#### **Thème 2 : Amélioration de la qualité d'enseignement primaire**

3. Pensez-vous que les activités de formation continue menées par les inspecteurs contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement primaire ?
4. Pensez-vous que les inspecteurs forment les instituteurs à la remédiation pédagogique afin qu'ils de remédient aux difficultés d'apprentissage de écoliers ?

### Annexe 3 : Autorisation de recherche obtenu auprès du service du vice du Doyen

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
\*\*\*\*\*  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
FACULTE DES SCIENCES DE  
L'EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE CURRICULA  
ET EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
\*\*\*\*\*  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
FACULTY OF EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF CURRICULUM  
AND EVALUATION

Le Doyen  
The Dean

N°...102/...23/UYI/FSE/CB

### AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant MALABA Mahamat inscrit en master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *CURRICULA ET EVALUATION*, filière : *MANAGEMENT DE L'EDUCATION*, Option : *ADMINISTRATION ET INSPECTION EN EDUCATION*.

L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction du Pr. NKECK BIDIAS Renée Solange et son thème est intitulé : « *Inspection scolaire et amélioration de la gouvernance éducative dans les établissements publics d'enseignement primaire en république du Tchad : étude menée auprès des directeurs d'écoles dans le département de lac Wey* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir le recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherche.

En foi de quoi, cette autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le. 09 DEC 2023

Pour le Doyen et par ordre

Pr Jacques Evouma

**Annexe 4 : Autorisation de recherche obtenu auprès de la Délégation Provinciale de l'Éducation Nationale du Logone Occidental**

REPUBLIQUE DU TCHAD  
-----  
PRESIDENCE DE TRANSITION  
-----  
PRIMATURE  
-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
ET DE LA ROMOTION CIVIQUE  
-----  
SECRETARIAT D'ETAT A L'EDUCATION NATIONALE  
ET DE L PROMOTION CIVIQUE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DELEGATION PROVINCIALE DE L'EDUCATION  
NATIONALE DU LOGONE OCCIDENTAL  
-----

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

وحدة - عمل - تقدم



جمهورية تشاد  
-----  
رئاسة الجمهورية  
-----  
وزارة التربية الوطنية  
-----  
الأمانة العامة  
-----  
المندوبية الإقليمية للتربية الوطنية  
بمقننى الغربى

**AUTORISATION DE RECHERCHE**

Je soussigné **DJEKOULA DJIKOLDINGAM**, Délégué Provincial de l'Education Nationale et de la Promotion Civique du Logone Occidental, autorise dans le cadre de la recherche académique, Monsieur **MALARA MAHAMAT**, étudiant en Management de l'Education à l'Université de Yaoundé I, sur le **thème** « Inspection scolaire et amélioration de la gouvernance éducative dans les établissements publics d'enseignement primaire en République du Tchad : étude menée auprès des Directeurs d'écoles dans le Département de Lac-wey »

En foi de quoi, la présente autorisation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

**Ampliations**

AS.....1  
INDPC-LW..1  
DE.....1  
Intéressé.....1



Fait à Moundou le 04 janvier 2024

**DJEKOULA DJIKOLDINGAM**

Annexe 5 : Grille d'observation de leçons 1, par IPEP de Lac Wey, 2022

5. Les outils de suivi ou d'encadrement des enseignants.

5.1. La grille d'observation d'une classe



CENTRE DEPARTEMENTAL DE LA FORMATION CONTINUE  
DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE DU LAC WEY

GRILLE D'OBSERVATION DE L'ENSEIGNANT EN SITUATION DE CLASSE

IDENTIFICATION

IPEP : I SAP : Djarabé  
 ECOLE : Djarabé "A"  
 CLASSE : CM2A EFFECTIF : G. 66 F. 52 TOTAL : 118 PRESENTS :  
G. 60 F. 49 T. 103  
 ENSEIGNANT(E) : Vana-Oumanga Ihangsoua  
 GRADE ET ECHELON : Instituteur stagiaire  
 LEÇON OBSERVEE : Grammaire  
 OBSERVATEUR : Larnaye Robdoun QUALITE : Directrice

PREPARATION DE LA LEÇON

Après avoir vérifié l'existence ou non des éléments de la préparation de la leçon, préciser la pertinence dans la formulation de ces éléments.

Critères d'appréciation Rubriques de La leçon préparée	Existence		Pertinence dans la formulation		Remarques
	Oui	Non	satisfai sant	Peu satisfai sant	
Domaine	X		Y		
Thème	Y		Y		
Titre de la leçon	X		Y		
Objectif d'apprentissage	X		Y		
Connaissances préalables	X		Y		
Idées maîtresses	X		Y		
Objectif pédagogiques opérationnels	Y		X		
Vocabulaire nouveau	X		Y		
Matériels et supports didactiques	X		Y		
Références bibliographiques	Y		Y		
Durée de la leçon	Y		Y		

### DEROULEMENT DE LA LEÇON

Après avoir observé le déroulement de la leçon, appréciez le respect de la démarche et la qualité de la prestation de l'enseignant.

Phases didactiques	Critères d'appréciation		Qualité de la prestation de l'enseignant		Remarques
	Respect de la démarche		Satisfaisante	Peu satisfaisante	
	Oui	Non			
Introduction de la leçon					
Obtention de l'attention des apprenants	X		X		
Vérification et correction des devoirs antérieurs		X			
Activation des connaissances préalables	X		X		le préalable en rapport avec le con- sistance claire du sr. les objectifs
Présentation de l'objectif de la leçon -	X		X		
<b>Développement</b>					
Conduite du Modelage (démonstration étape par étape avec exemple et contre exemple)	X		X		- démonstration pratique
Conduite de la pratique guidée (questionnement et interactions, utilisation et exploitation des auxiliaires, vérification de la compréhension)	X		X		implication de tous les élèves avec re- troaction
Conduite de la pratique autonome (sur ce qui a été enseigné, clarté des consignes) etc.	X		X		Avec des exemples.
<b>Conclusion</b>					
Objectivation et synthèse du cours (résumé des idées maîtresses par les apprenants) -	X		X		De concert avec les élèves
Annonce de la prochaine leçon	X		X		
<b>Consolidation</b>					
Proposition des exercices à faire à la maison	X		X		
<b>Evaluation des apprentissages</b>			<b>Observations/remarques</b>		
Types d'items proposés à l'évaluation séquentielle/mensuelle			réponse construites		
Types d'items proposés pour les devoirs à faire à la maison			réponse construites.		
Congruence des items avec les contenus enseignés			évalue ce qu'il a enseigné		
Utilisation d'une grille de correction					

Scanne avec CamScanner

Aspects abordés pendant les échanges avec l'enseignant sur sa prestation

La leçon a été bien préparée avec le matériel didactique approprié. Le maître a bien expliqué sa leçon, pose des questions relatives à chaque séquence aux élèves.

Bonnes relations avec les élèves. Voix pédagogique, la maîtrise de la classe. ...  
Bonne maîtrise de la leçon suivie. Objectif atteint. Bonne leçon.

Vu et approuvé par l'enseignant

*C. M. J.*

Le 24 - 02 - 2022  
signature et cachet du Directeur



L'Observateur

*Lorvaye Robdoun*

Scanné avec CamScanner

1  
CE  
FA

Annexe 6 : Grille d'observation de leçons 2, par IPEP de Lac Wey, 2022

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION  
NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
DU LOGONE OCCIDENTAL  
INSPECTION DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION  
NATIONALE DU LAC WEY  
INSEPCION PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT  
PRIMAIRE DE MOUNDOU 4

3. Grille d'observation des maîtres en situation de classe.

En rappel

Il faut retenir qu'il n'y a pas de grille standard d'observation. Tout de joue en fonction des réalités font face les observateurs.

D'une manière générale, la mise en œuvre de cette activité tourne autour de neuf (09) valeurs : objectifs, contenu, méthode, moyen, attitude du maitre, activité du maitre, activités des élèves, discipline, évaluation.

De manière détaillée chaque élément ou valeur à l'aide des échelles pouvant déterminer l'appréciation ou l'observation véritable.

CRITERES	ECHELLES					OBSERVATIONS
	0	1	2	3	4	
<b>3.1 OBJECTIFS</b>						
3.1.1 Le maître a préparé sa leçon.					✓	
3.1.2 Il a défini les objectifs.					✓	
3.1.3 Les objectifs fixés sont réalistes.					✓	
3.1.4 Le maître a prévu une révision.				✓		
3.1.5 Cette révision est en rapport avec la leçon du jour.					✓	
<b>3.2 CONTENU</b>						
3.2.1 Il y a cohérence entre le contenu et les					✓	

objectifs visés.					X
3.2.2 Le contenu de la leçon est bien basé et adopté au niveau de la classe.					X
3.2.3 Le maître a une bonne maîtrise de la discipline enseignée.					X
3.2.4 Il y a une progression logique dans le déroulement de la leçon.				X	
<b>3.3 METHODE</b>					
3.3.1 La méthode tient compte des ressources disponibles.				X	
3.3.2 La méthode comprend des procédés pédagogiques variés.				X	
3.3.3 La méthode employée est efficace pour atteindre les objectifs formulés.					X
3.3.4 La progression est bien respectée.					X
3.3.5 Le maître maîtrise la méthode qu'il emploie..					X
3.3.6 Une récapitulation est faite en fin de leçon					X
<b>3.4 MOYEN</b>					
3.4.1 Le maître a utilisé des ressources pédagogiques.					X
3.4.2 Le matériel utilisé est varié.					X
3.4.3 Le maître a fabriqué du matériel pédagogique.				X	
3.4.4 Le maître a fait fabriquer du matériel pédagogique par les élèves.				X	
3.4.5 Les élèves ont manipulé le matériel pédagogique.				X	
3.4.6 L'utilisation de ces matériels a contribué d'une manière efficace à atteindre les objectifs formels.				X	
<b>3.5 ATTITUDE DU MAITRE</b>					
3.5.1 Elocution.					X
3.5.2 Intensité-tonalité.					X

3.5.3 Débit (moyen).				X	
3.5.4 Timbre de la voix.				X	
3.5.5 Articulation.				X	
3.5.6 Utilisation du silence.				X	
3.5.7 Utilisation des regards.				X	
3.5.8 Gestes-mobilité.				X	
<b>3.6 ACTIVITES DU MAITRE</b>					
3.6.1 Le maître a su faire participer le maximum d'élève.			X		
3.6.2 Il s'est occupé des élèves silencieux.			X		
3.6.3 Il a su formuler vraiment les questions.			X		
3.6.4 Il a su attendre les réponses des élèves.			X		
3.6.5 Il a favorisé les échanges maître/élèves, élèves /élèves.			X		
3.6.6 Les échanges sont suffisamment variés.				X	
3.6.7 Le maître a su créer une situation stimulante.				X	
3.6.8 Il a clarifié l'expression spontanée de l'élève				X	
3.6.9 Il a répondu à une demande d'information.				X	
<b>3.7 ACTIVITES DES ELEVES</b>					
3.7.1 Les élèves font des rapports spontanés.			X		
3.7.2 Ils répondent à des questions posées à toutes les classes.			X		
3.7.3 Ils répondent à des questions qui leur sont posées personnellement.				X	
3.7.4 Ils posent des questions.				X	
3.7.5 Ils corrigent la réponse d'un autre élève			X		
3.7.6 Ils dialoguent et demandent la parole au maître.			X		
3.7.7 Ils participent à l'élaboration du résumé.			X		
3.7.8 Ils copient le résumé du tableau.				X	
3.7.9 Ils manipulent le matériel didactique.			X		

<b>3.8 DISCIPLINE</b>						
3.8.1 Le maître sanctionne le bavardage.					X	
3.8.2 Le maître exige une tenue correcte.					X	
3.8.3 Il obtient facilement l'attention des élèves.					X	
<b>3.9 EVALUATION</b>						
3.9.1 Le maître partage des contrôles séquentiels.				X		
3.9.2 Ces contrôles sont pertinents.					X	
3.9.3 Il a fait un contrôle final.					X	
3.9.4 Les activités de contrôle sont dosées.				X		
3.9.5 Elles permettent de vérifier la pertinence des objectifs.				X		
3.9.6 Tous les objectifs formulés dans la préparation sont atteints.					X	

NB : Echelle : 0 : Pas de satisfaisant

1 : Passable ou peu satisfaisant

2 : Assez-bien ou assez satisfaisant

3 : Bien ou satisfaisant

4 : Très bien ou très satisfaisant

❖ Document II de travail présenté par

L'inspectrice Pédagogique de l'Enseignement Primaire (IPEP) de  
Moundou.

*Appréciations générales: Mr Saria Main est un Instituteur dynamique qui fait son travail avec dévouement et conscience. Il tient sa préparation à jour et sa prestation est, donne satisfaction. Je lui souhaite beaucoup de courage.*

*Le Conseiller Pédagogique*



## Annexe 7 : Grille de Suivi de pédagogie 3, par IPEP de Lac Wey

REPUBLIQUE DU TCHAD  
UNITE -TRAVAIL-PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
ET DE LA PROMOTION CIVIQUE  
SECRETARIAT D'ETAT A L'EDUCATION NATIONALE  
ET DE LA PROMOTION CIVIQUE  
SECRETARIAT GENERAL  
DELEGATION REGIONALE DE L'EDUCATION  
NATIONALE ET DE LA PROMOTION CIVIQUE  
DU LOGONE OCCIDENTAL  
INSPECTION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION  
NATIONALE ET DE LA PROMOTION CIVIQUE DU LAC WEY  
INSPECTION PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT  
PRIMAIRE DU 4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT MOUNDOU

### GRILLE DE SUIVI PEDAGOGIQUE

Ecole de \_\_\_\_\_ Dirigée par : \_\_\_\_\_

Nom et Prénoms du maître visité : \_\_\_\_\_

Grade et échelon : \_\_\_\_\_ P/C \_\_\_\_\_

Classe de : \_\_\_\_\_ Effectif G \_\_\_\_\_ F \_\_\_\_\_ Total \_\_\_\_\_

Dont \_\_\_\_\_ élèves présents

Date de visite : \_\_\_\_\_ par Mr \_\_\_\_\_

Nom de l'Animateur Pédagogique : \_\_\_\_\_

SAP de : \_\_\_\_\_

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES TENUS PAR LE MAITRE

- Registre d'appel : \_\_\_\_\_
- Cahiers de préparation : \_\_\_\_\_
- Fiches : \_\_\_\_\_
- Emploi du temps : \_\_\_\_\_
- Répartitions mensuelles : \_\_\_\_\_
- Tableau de chants et récitations : \_\_\_\_\_

### LEÇON ENTENDUE

Leçon de : \_\_\_\_\_ Niveau \_\_\_\_\_ Durée \_\_\_\_\_

Thème : \_\_\_\_\_

Objectif spécifique : \_\_\_\_\_

### FILM DE LA LEÇON

ASPECTS POSITIFS

ASPECTS A AMELIORER

CONSEILS DONNES A L'ENSEIGNANT PAR L'ANIMATEUR PEDAGOGIQUE

APPRECIATIONS GENERALES

OBSERVATIONS DE L'INSPECTRICE

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

SIGNATURE DE L'INSPECTRICE

**Annexe 8 : Bulletin d'inspection, par IPEP de Lac Wey, 2019**

**BULLETIN D'INSPECTION N° \_\_\_\_\_ /PR/MENPC/SEENPC/DGM/DGEF/DFE**

Nom et Prénom du Professeur : Mme Djikol, Laola, née  
Todjibayi Djetoua  
 Grade : Maître, 1<sup>er</sup> échelon Ancienneté \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ années  
 Matricule : \_\_\_\_\_  
 Matière : géométrie  
 Titre de la leçon : les droites

Date d'évaluation : 11/12/2019  
 Etablissement : Djarabe'A  
 Classe : C.M.2.C  
 Nombres d'élèves : 16/1 dont 32 filles  
 Horaire hebdomadaire : 1 heure 55 mn - 1h 55 mn

CRITERES D'EVALUATION	APPRECIATIONS				BARE ME
	Faible	Moyen	Bien	T. Bien	
<b>1- PREPARATION DE LA LEÇON (Fiches de préparation)</b>					<b>---/3pts</b>
1.1. Fiche pédagogique				+	1.5
1.2. Fiche de déroulement de la leçon				+	1.5
<b>2- CONDUITE DE LA LEÇON</b>					<b>---/3pts</b>
<b>2.1- Ouverture de la leçon</b>					<b>---/3pts</b>
2.1.1- Obtention de l'attention des élèves			+		1
2.1.2- Présentation des objectifs d'apprentissage				+	1
2.1.3- Mobilisation des prés requis			+		1
<b>2.2- Corps de la leçon</b>					<b>---/1.5 et</b>
<b>2.2.1- Modelage</b>					<b>---/1.5 et</b>
2.2.1.1- Modélisation des habilités, des concepts, des idées (je pense à haute voix)	+				0.5
2.2.1.2- Démonstration étape par étape		+			0.5
2.2.1.3- Utilisation des exemples et contre-exemple	+				0.5
<b>2.2.2- Pratique guidée</b>					<b>---/5pts</b>
2.2.2.1- Supervision du travail à faire					1
2.2.2.2- Questionnement et sollicitation des réponses des élèves			+		1
2.2.2.3- Utilisation et exploitation des auxiliaires didactiques (étayage verbal, visuel, physique, utilisation du tableau...)		+			1
2.2.2.4- Vérification de la compréhension (EQACER*)	+				1
2.2.2.5- Gestion du temps (maîtrise du rythme soutenu, suppression des temps morts)	+				1
<b>2.2.3- Pratique autonome</b>					<b>---/3</b>
2.2.3.1- Consignes claires et explication des procédures	+				1
2.2.3.2- Pratique autonome des élèves sur ce qui a été enseigné	+				1
2.2.3.3- Supervision du travail des apprenants		+			1
<b>2.2.4- Clôture</b>					<b>---/1.5</b>
2.2.4.1- Objectivation des apprentissages (résumé des idées maîtresses)					0.5
2.2.4.2- Annonce de la prochaine leçon		+			0.5
2.2.4.3- Devoirs à faire à la maison			+		0.5
<b>3- CONSOLIDATION/SUIVI DU TRAVAIL</b>					<b>---/1.5</b>
3.1- Vérification du cahier de textes et des cahiers des élèves			+		0.5
3.2- Vérification des progressions		+			0.5
3.3- Vérification de la fréquence des devoirs à faire à domicile		+			0.5
<b>4- QUALITES PERSONNELLES</b>					<b>---/1.5</b>
4.1- Présentation physique				+	0.5
4.2- Elocution			+		0.5
4.3- Ponctualité			+		0.5
<b>TOTAL</b>					<b>13/20</b>

\*EQACER» (E) enseigner, (Q) questionner, (A) attendre, (C) choisir, (E) écouter, (R) réagir

COMMENTAIRES CRITIQUES

Le modelage n'a pas été bien détaillé étape par étape, ~~mais~~<sup>il y a</sup> de temps morts.

L'objectivation a commencé sur descriptif des pratiques guidées et autonome.

CONSEILS PEDAGOGIQUES

Le modelage à faire en allant du simple au complexe. Cela facilitera la pratique guidée et la pratique autonome.

Lu et approuvé par l'intéressé



Signature de l'animateur



Krischan Alchoua

**Annexe 9 : Rapport annuel d'inspection de l'école Doudou Amis des Enfants, 2023**

Republique du Tchad

Union - Travail - Progrès

Ministère de l'Éducation Nationale

de la promotion civique.

Délégation Provinciale de l'Éducation

Nationale du Logone occidental.

Inspection Départementale de l'Éducation

Nationale et de la Promotion Civique

de Lac - Wey.

Inspection Pédagogique de l'Enseignement

Primaire du 1<sup>er</sup> Arrondissement / Moundou

École: Doudou Amis des Enfants

quartier: Dombao

Rapport de fin d'année scolaire 2022-2023

Présenté par: Diombo Naïssem Imé

Sommaire

Note de Présentation

École

Effectifs scolaires

Personnel

Bâtiments

Mobilier

Manuels scolaires

Matériels didactiques non imprimés

Matériels de sport et divers matériels

Rendement interne

Déperdition scolaire

Activités Pédagogiques

Besoins

Difficultés rencontrées et suggestions

Conclusion

Tableau 1 école

I. Identification de l'école

Nom de l'école	Année de création	Statut	Langue enseignée			Cycle		Distance	Type de fonctionnement		Nombre de CP (fonctionnement normal)					
			F	A	B	C	I		Normal	multigrade	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
Doudou Amie des Enfants	2003	Privée	X			X		5 km	X		2	1	1	1	1	1

Commentaire:

L'école Doudou Amie des Enfants est une école Privée à caractère laïque créée en 2003 avec un cycle complet avec 07 classes pédagogiques

classe selon usage	Nombre de classes Pédagogiques	observation
1 Niveau	07	02 classes de CP-1
2 Niveau		
3 Niveau		

Tableau II

II.1 Effectifs scolaires

N°	Noms et Prénoms	Classes Pédagogiques																	
		CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
01	Ngonmba Naimba	32	22	54															
02	Mbaïlassem Simon-P	33	21	54															
03	Dié Koungabé Timonthee				32	31	63												
04	Dodet Basile							49	41	90									
05	Ramata Cressence										32	17	49						
06	Patalet Gilbert													30	20	50			
07	Nodji'obeye Fabrice																37	11	48
					108		63			90			49			50			48
	$T = G + F =$																		
	$21.5 + 16.3 = 408$																		

Scanne avec CamScanner

## II - 2 Comparaison (évolution) des effectifs (An et An - 1)

Sexe	Année n	Année n+1	Ecart	Taux en hausse	Taux en baisse
Garçons	223	245	22	9,86	-
Filles	118	163	45	38,13	-
Total	341	408	67	19,64	-

$$\text{Taux} = \frac{An + 1 - An}{An} \times 100$$

Commentaire :

L'effectif de l'année + 1 est en hausse.

## II 3. Recrutement de l'année 2022 - 2023

Nom de l'école	Elèves recrutés			Elèves non recrutés			Justification du refus
	G	F	T	G	F	T	
Doudou Amie des Enfants	65	43	108	-	-	-	

Nombre d'élèves	185	100	123	-	408
-----------------	-----	-----	-----	---	-----

## Tableau III Le Personnel

### III - 1 Le Personnel enseignant titulaire

N°	Noms et Prénoms	sexe	Date et lieu de naissance	Année de recrutement	Année d'entrée à l'école	Moyen scolaire	Situation familiale	Année de recrutement	Statut
01	Diombo Naïmem Ines	F	08/09/1979 à Ndjamena	22/08/2014	03/12/2015	203/132	Mariée	09	DAE

### III - 2 Le Personnel enseignant suppléant (Communautaire)

N°	Noms et Prénoms	sexe	Date et lieu de naissance	Année de recrutement	Diplôme(s)	Grade et échelon	Situation familiale	Fonction
01	Ngomamba Naïmba Félicité	F	01/01/1974	2005	CEFEN	MC <sub>2</sub>	Mariée	CC
02	Mbaïkassem Simon-Pierre	M	05/10/1975	2022	CEFEN	MC <sub>2</sub>	Mariée	CC
03	Djé Kougabé Timothée	M	20/02/1980	2022	CEFEN	MC <sub>2</sub>	Mariée	CC
04	J. F. Danilo	M	11/01/1982	2022	CEFEN	MC <sub>1</sub>	Mariée	CC

26	Patalet Gilbert	M	10/01/1978	2020	CEFEN	MC2	Marie	CC
27	Ndji'tobeye Fabrice	M	01/01/1980	2022	CEFEN	MC2	Marie	CC

### III - 3 Récapitulatif du personnel enseignant

Instituteurs			Instituteurs Adjoints			Ems en inst d'intégration			Maîtres Communautaires			Retraités			ensemble		
H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
			01	01		-	-	-	05	02	07	-	-	-	05	03	08

### III - 4. Le personnel de la main d'œuvre et appui

N°	Noms et Prénoms	sex	Date et lieu de naissance	Diplôme obtenu	Année de recrutement	situation Matrimoniale	lieu d'ors	Fonction
01	Alouem Seimi Abba Ali	M	-	CEFEN	05/10/2005	Marie	brades	intendant

### Tableau IV Bâtiments

#### IV.1. Bâtiments administratifs

## V Immobiliers - Mobiliers

### V.1 Points d'eau

type	Bon état	Mauvais état	Ensemble	Observations
Pompe	-	-	-	
Robinet	01	-	01	
Puits Modernes	01	-	01	
Puits traditionnel	-	-	-	

### V.2 Latrines

	Bon état	Mauvais état	Ensemble	Observations
Mixte				
Séparés	03	-	03	
total	03	-	03	

## V - 3 Les mobiliers

### V 3.1 Les mobiliers administratifs

N°	Désignation	quantité reçue	Date de livraison	Etat	
				Bon état	Mauvais état
01	Bureau directeur	01	-	01	

## V. Immobiliers - Mobiliers

### V.1 Points d'eau

Type	Bon état	Mauvais état	Ensemble	pourcentage
Pompe	-	-	-	-
Robinet	01	-	01	-
Puits Modernes	01	-	01	-
Puits traditionnel	-	-	-	-

### V.2 Latrines

	Bon état	Mauvais état	Ensemble	pourcentage
Mixte	-	-	-	-
Séparés	03	-	03	-
total	03	-	03	-

## V.3 Les mobiliers

### V.3.1 Les mobiliers administratifs

N°	Désignation	quantité reçue	Date de livraison	Etat	
				Bon état	Mauvais état
01	Bureau directeur	01	-	01	-

Tables	02	-	01
03 Tabourets	-	-	-
04 Armoires	-	-	-
05 Étagères	03	-	03
06 Tableau d'affichage	01	-	01
07 chaises	08	-	08

Commentaire: L'école est manquée des mobiliers administratifs.

### V 3.2 Mobiliers scolaires

Tables - bancs			Tabourets			Tableaux			Tables			chaises			Bureaux					
BE	ME	T	BE	ME	T	BE	ME	T	BE	ME	T	BE	ME	T	BE	ME	T			
108	12	120	05	01	06	-	-	-	07	-	07	01	-	01	-	-	-	07	-	07

Commentaire: L'école n'a pas assez des mobiliers scolaires.

### VI Manuels scolaires

Français						calcul			Sciences				Arabes				Autres			
CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	CP	CE	CM	CE1	CE2	CM1	CM2	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2		
55	55	27	25	25	24	55	27	25	24	27	28	25	02	02	01	01	01	01		

VII Matériels didactiques non imprimés

tableaux rigides	Rapporteurs	Equerres	compas	planche science	carte géographique	Globe terrestre	balances	Marses	matériaux
07	03	03	02	01	01	-	-	-	-

11 / 15

Commentaire: L'école n'a pas assez des matériels didactiques

VII Matériels de sport et divers matériels

ballon de foot	ballon de hand	Maillets	sifflet	Témoin	Paracast	Abajour	calculatrice	tablette	Table	Chaise	Armoire	...
02	02	15	02	04	01	01	01	07	03	01	01	01

Commentaire: L'école n'a pas assez des matériels de sport et divers matériels

VIII Rendement interne

VIII.1 Passage en classe supérieures

N° classes	Effectifs inscrits			Présents			Absents			Admis			Echoués			Taux d'admission			Taux de réussite		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
1. CP1	65	43	108	56	40	36	09	03	12	42	32	74	14	08	28	45%	25%	77%			
1. CP2	32	32	64	31	32	63	01	-	01	26	26	52	05	06	11	33%	21%	32%			

Scanne avec CamScanner

14	CE 1	48	38	86	50	40	90	-	-	-	42	34	76	08	06	14	24%	25%	24%
14	CE 2	32	16	48	32	16	48	-	-	-	25	12	37	07	04	11	20%	25%	24%
15	CM 1	30	20	50	28	18	46	02	02	04	25	15	40	03	03	06	20%	25%	24%
16	CM 2																		

VIII 2 test d'entrée en sixième

Candidats inscrits			Candidats présents			Candidats absents			Candidats admis			Candidats échoués			Pourcentage d'admission			Pourcentage d'échec		
G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
37	11	48	34	11	45	03	-	03	27	08	35	07	03	10	25%	22%	27%	77%	77%	73%

Commentaire

IX Déperdition scolaire

N°	Cours	Effectifs des inscrits			Effectifs de fin d'année			Déperdition			Taux de déperdition			Observations
1	CP 1	65	43	108	56	40	86	09	03	12	13%	6%	14%	
2	CP 2	32	32	64	31	32	63	01	-	01	3%	-	1%	
3	CE 1	48	38	86	50	40	90	-	-	-	-	-	-	
4	CE 2	32	16	48	32	16	48	-	-	-	-	-	-	
5	CM 1	30	20	50	28	18	46	02	02	04	6%	10%	8%	
6	CM 2	22	11	33	27	11	38	-	-	-	-	-	-	

Scanné avec CamScanner

## X des activités pédagogiques réalisées

N°	Dates	Activités	Thèmes	Lieu de réalisation
01	25/09/2022	Travail en atelier	de Répartition de	Londres
02	15/10/2022	Travail en atelier	la gestion de classes	Londres
03	02/12/2022	Travail en atelier	Le planning de camp	Londres
04	05/01/2023	Travail en atelier	Préparation de fiche	Londres
05	15/03/2023	Travail en atelier	Le planning du 2 <sup>e</sup> camp	Londres
06	25/04/2023	Travail en atelier	évaluation	Londres

## XI Gestion financière

effectif	Taux	Prévision	Recette	Autres	dépense	disponible	observation
408	25.000F	8650000F	7550000F	-	7000000F	550.000F	

## XII Les besoins

### XII - 1 Les besoins en personnel enseignant

l'école demande aux autorités scolaires de venir en aide en personnel enseignant.

XII 2. besoins en manuels scolaires

N°	Désignations	quantités demandées						Total
		CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	
01	Lectures	30	35	40	30	30	30	195
02	calculs	30	35	40	30	30	30	195
03	sciences	-	-	30	30	25	25	110
04	Géographie	-	-	-	25	25	25	75
05	Education Civique	5	5	5	5	5	5	30

XII - 3 Besoins en matériels didactiques non-imprimés

Designation	Quantité										
05	05	05	05	07	02	02	02	02	02	02	04

XII : 4. Besoins en matériels de sport et divers matériels

N°	Désignation	Quantités	N°	Désignation	Quantités
01	Balon	05	06	Drapeau	02
02	Maillets	20	07	tennoises	04
03	calculatrice	02	08	Gobelets	12
04	Agrafeuse	02	09	Tasse	07
05	Registre	08	10	Cochet	02
			11	encrier	02

XII - 2. Besoins en manuels scolaires

N°	Désignations	quantités demandées						Total
		CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	
01	Lectures	30	35	40	30	30	30	195
02	Calculs	30	35	40	30	30	30	195
03	Sciences	-	-	30	30	25	25	110
04	Géographie	-	-	-	25	25	25	75
05	Education Civique	5	5	5	5	5	5	30

Scanne avec CamScanner

XII - 3 Besoins en matériels didactiques non-impairés

Désignation	Compas	Mètre	Règles	Planches	Carte	Globe	Balances	Matériel	Matériel	Matériel
05	05	05	07	02	02	02	02	06	04	05

XII - 4. Besoins en matériels de sport et divers matériels

N°	Désignation	Quantités	06	07	08	09	10	11
01	Ballon	05	Drapsau	02				
02	Maillots	20	tenoises	04				
03	calculatrice	02	Collets	12				
04	Agrafeuse	02	Joue	07				
05	Régulateur	02	Cochet	02				
			encieur	02				

### XIII des difficultés rencontrées et suggestions

L'établissement Doukou Amie des Enfants est une école privée à cycle complet (07 classes pédagogiques) à caractère laïc créée en 2005. Cette école fait d'énormes progrès dans le domaine éducatif. Parlant des difficultés, les grèves et quelques manifestations qui ont eu lieu dans la ville de Moundou n'ont pas favorisé le bon déroulement des cours; un autre aspect repose sur le non-respect des engagements des parents à s'acquitter des frais de scolarité des enfants aux échéances prévues. Nous demandons aux autorités scolaires de multiplier la formation continue des enseignants pour renforcer leur compétences; d'aider l'école en matériels pédagogiques et aussi en personnel enseignant. L'administration est en étroite collaboration avec le personnel enseignant.

Fait à Moundou  
le 25/07/2023  


## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTES DES GRAPHIQUES .....	vii
LISTE DES ANNEXES .....	viii
RESUMÉ.....	ix
ABSTRACT .....	x
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PARTIE I : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE.....	4
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ETUDE .....	5
1.1- Contexte et justification de l'étude .....	5
1.2- Position et formulation du problème de l'étude .....	8
1.3- Questions de recherche.....	14
1.3.1- Question principale de la recherche.....	14
1.3.2- Questions secondaires de la recherche .....	14
1.4- Objectifs de l'étude .....	15
1.4.1- Objectif général de l'étude .....	15
1.4.2- Objectifs secondaires de l'étude .....	15
1.5 - Intérêts de l'étude .....	15
1.5.1- Intérêt scientifique .....	16
1.5.2- Intérêt pédagogique .....	16
1.5.3- Intérêt managérial .....	17
1.5.4- Intérêt social .....	17
1.6 - Délimitation de l'étude.....	18

1.6.1 - Délimitation thématique .....	18
1.6.2 - Délimitation spatio-temporelle .....	19
CHAPITRE 2 : INSERTION THEORIQUE DE L'ETUDE .....	20
2.1 - Clarification des concepts clés .....	20
2.2 - Revue de la littérature scientifique.....	23
2.2.1 - De l'inspection à l'inspection scolaire.....	23
2.2.2- Présentation de quatre (4) modèles d'inspection scolaire .....	27
2.2.3 - Du déroulement des activités de inspecteurs scolaires .....	33
2.2.4 - De l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire.....	36
2.2.5 - De l'encadrement pédagogique des instituteurs (formation continue).....	37
2.2.6 - De la remédiation pédagogique .....	38
2.3 - Théories explicatives du sujet .....	40
2.3.1 - La Théorie des contraintes.....	41
2.3.2 - La Théorie de la gestion scientifique du travail.....	43
2.4.1 - Formulation de hypothèses secondaires .....	44
2.5 - Définition des variables de l'étude.....	45
2.5.1 - Variable indépendante (VI) .....	45
2.5.2 - Variable dépendante (VD).....	45
Tableau 7 : Tableau synoptique .....	46
PARTIE II : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE DE L'ETUDE.....	48
CHAPITRE 3 : DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	49
3.1- Le type de recherche.....	50
3.1.1- Une recherche opérationnelle.....	50
3.2 - Description du site de l'enquête.....	51
3.3- Description de la population d'étude.....	50
3.3.1 - Population cible .....	50
3.3.2 - Population accessible.....	51

3.4 - Définition de l'échantillon d'étude .....	51
3.5 - Présentation des méthodes et instruments de collecte des données .....	52
3.5.1- La triangulation des méthodes et instruments de collecte des données.....	52
3.5.2 - Description du questionnaire .....	53
3.5.3 - Description du guide d'entretien libre .....	53
3.6 - La validation des instruments de collecte des données .....	54
3.6.1 - la validité interne .....	54
3.6.2 - La validité externe .....	54
3.7 - La procédure de collecte des données sur le terrain.....	55
3.7.1 - L'administration du questionnaire par voie indirect.....	55
3.7.2 - La conduite du guide d'entretien libre.....	56
3.7.3 - Le dépouillement des données brutes .....	56
3.8 - Les méthodes d'analyse des données .....	56
3.8.1 - La technique de l'analyse statistique de données .....	57
3.8.2 - Le test de régression linéaire simple de Pearson.....	57
3.8.3 - L'analyse de contenu .....	57
3.9 - Les contraintes de l'enquête .....	58
<b>CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.....</b>	<b>60</b>
4.1 - Présentation et analyse descriptive des données quantitatives.....	60
4.1.1 - Présentation et analyse descriptive des données relatives aux l'activités de contrôle pédagogique.....	61
4.1.2 - Présentation et analyse descriptive des données relatives aux activités de formation continue .....	65
4.2 - Données signalétiques de enquêtés .....	68
4.3 - Vérification des hypothèses de recherche .....	70
4.3.1 - Vérification de la première hypothèse secondaire.....	70
4.3.2 - Vérification de la seconde hypothèse secondaire .....	71
4.3.3 - Vérification de la troisième hypothèse secondaire .....	72

4.4 - Présentation et analyses des données qualitatives .....	74
4.4.1- Thème 1 : Inspection scolaire .....	74
4.4.2 - Sous-thème 1 : Effectivité des visites, de rédaction des bulletins d'inspection et les contenus de ces bulletins .....	74
4.4.3 - Sous-thème 2 : Contrôle de la personnalité de instituteurs .....	75
4.4.4 - Thème 2 : amélioration de la qualité de l'enseignement primaire .....	76
4.4.5 - Sous-thème 1 : Contribution des activités de formation continue à l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire.....	76
4.4.6 - Sous-thème 2 : formation des instituteurs aux techniques de remédiation pédagogique .....	77
<b>CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES .....</b>	<b>78</b>
5.1 - Interprétation des résultats relatifs aux activités de contrôle pédagogique .....	78
5.2 - Interprétation des résultats relatifs aux activités de formation continue de instituteurs.....	81
5.3 - Discussion des résultats de l'étude.....	83
5.4 - Quelques suggestions de résolution du problème de notre étude.....	85
5.4.1 - Au service de l'Inspection Générale de l'Education Nationale.....	85
5.4.2 - Au service de l'Inspection Départementale de Lac Wey .....	86
5.4.3 - Au Centre National de Curricula.....	86
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>87</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET WEBOGRAPHIQUES .....</b>	<b>89</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>124</b>